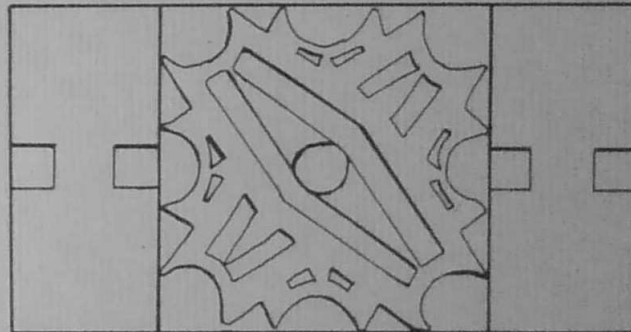


**LES DOSSIERS
DU
CENTRE REGIONAL ARCHEOLOGIQUE D'ALET**

N° 7 - 1979



FREHEL

**LES DOSSIERS
DU
CENTRE REGIONAL ARCHEOLOGIQUE D'ALET**

N° 7 - 1979

Éditeur
Centre Régional Archéologique d'Alet

LES DOSSIERS

DU

CENTRE REGIONAL ARCHEOLOGIQUE D'ALET

N°7 - 1979

Sommaire

	page
Présentation	1
L.LANGOUET et G.JOSSEAUME Où se situait le castellum de CONSTANTIA mentionné dans la Notitia Dignitatum	3
X.DELESTRE et Collaborateurs Archéologie urbaine : la faune du site gallo-romain de la Rue Kellermann à ANGERS	11
J.R.MARECHAL Note sur un produit métallurgique plombo-cuprifère découvert à ALET (Bretagne) provenant d'un raffinage primitif	25
T.POULAIN Les vestiges de faune dans l'agglomération pré-romaine d'ALET en SAINT MALO (Ille et Vilaine)	31
G.BERNIER SAINT SERVAIS et SAINT SERVAN	37
L.LANGOUET Les trois plaques de schiste sculptées gallo-romaines des Sables d'Or - Fréhel (Côtes du Nord)	41
J.Y.HAMEL-SIMON, L.LANGOUET, F.NOURRY-DE NAYER et D.MOUTON Fouille d'un retranchement d'Alain BARBETORTE datable de 939. Le camp des Haies à TRANS (Ille et Vilaine).	47
L.LANGOUET, G.FAGUET et L.R.VILBERT Chronique de prospection archéologique 1979 dans les arrondissements de DINAN et SAINT MALO	75

Directeur de la publication :
Loïc LANGOUET
Maître Assistant à l'Université de Rennes
Directeur du Centre Régional Archéologique d'ALET
Fort de la Cité
35400 - SAINT MALO . FRANCE

Ce.R.A.A. : CCP Rennes 57381 et Société Générale Rennes 3 - 726125 - 3

PUBLICATIONS DISPONIBLES
(franco de port)

ALET, l'antique Cité, berceau de SAINT MALO, par LoTc LANGOUET 10*F

Dossiers du Ce.R.A.A. N°4 - 1976 43 F

14 articles, 152 pages, planches, dépliants, photographies.
Sommaire
L. LANGOUET, G. FAGUET et J.P. SALMON, Chronique de prospection archéologique 1976
R.L. VILBERT, Notes d'un archéologue dinannais, au XIXème siècle
L. LANGOUET, ALET, Ville ancienne (le site, ALET dans les textes anciens, l'enceinte urbaine)
R.L. VILBERT, Le castellum d'ALET dans une édition lyonnaise de 1603
P. QUENTEL, Le nom ancien des îles anglo-normandes
P.H. MITARD, A propos de la céramique d'Argonne du IVème siècle, ornée à la molette découverte à ALET et aux environs. Date d'apparition de cette céramique.
L. LANGOUET, La structure de la ville gallo-romaine de CORSEUL révélée par la prospection aérienne.
P. DUMON et M. DUBOIS, Examen d'échantillons de roches décoratives (Marbres, etc...) retrouvées dans les fouilles d'ALET.
L. LANGOUET et J.L. MEURY, Les éléments de la machinerie gallo-romaine d'ALET
P. AUMASSON, Aménagement de l'espace rural du Pagus Aleti
B. HOFMANN, Etude de la céramique sigillée trouvée en 1976 lors des fouilles et des prospections du Ce.R.A.A.
J.P. BRUN, Examen des pierres apportées par les bouilleurs de sel en leurs ateliers d'HIREL; au Ier siècle ap J.C
B. HOFMANN, A propos de la céramique d'Argonne du IVème siècle, ornée à la molette. Date de son apparition vers la fin du IIIème siècle (réponse à une note de P.H. MITARD).
D. LAILLER, Au Musée de Saint Malo, une expérience de présentation permanente de matériel archéologique.

Dossiers du Ce.R.A.A. N°5 - 1977 47 F

10 articles, 142 pages, planches, photographies.
Sommaire
L. LANGOUET, Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à ALET
Réflexions sur les importations de cette céramique en Armorique.
P. GALLIOU, La céramique "à l'éponge" découverte à ALET.
L. LANGOUET, La brique épigraphique de CORSEUL est presque certainement de fabrication récente.
G. BERNIER, Un toponyme franc d'origine carolingienne en Bretagne: Haie.
L. LANGOUET et C. LAVAIL, La poterie des Marais de Dol (environ du XVIIè s). Etude préliminaire.
H. BEILLARD et L. LANGOUET, La papeterie "CRETAL Aimé et Cie" à SAINT MALO (milieu XIXè s)
J. BRIARD, Epées de l'Age du bronze draguées dans le Trieux (Côtes du Nord)
L. LANGOUET et G. FAGUET, Chronique de prospection archéologique 1977
L. R. VILBERT, QUEVERT, TADEN, LA VICOMTE, LANVALLAY au long de la voie romaine CORSEUL-AVRANCHES.
L. LANGOUET, D. MOULTON, F. NOURRY-DE NAYER, J.P. POZZI, M. RICO et H. VALLADAS, La poterie carolingienne de TRANS.

Dossiers du Ce.R.A.A. N°6 - 1978 48 F

8 articles, 121 pages, planches, photographies.
Sommaire
J. BRIARD, Y. LECERF, C.T. LE ROUX, J.L. MONNIER et Y. ONNEE, Chronique de prospection archéologique préhistorique dans les arrondissements de DINAN et SAINT MALO.
L. LANGOUET, Les monnaies gauloises d'ALET
B. HOFMANN, Céramiques sigillées en provenance de CORSEUL et RENNES
E. MOREL, Le grand chemin d'ALET à RENNES
J.C. MARIN, La fouille du site gallo-romain du puits Hapel en TRESSAINT
R. SANOIER, Amphores romaines trouvées à ALET, en SAINT MALO
L. LANGOUET, Les céramiques gauloises d'ALET
L. LANGOUET et G. FAGUET, Chronique de prospection archéologique 1978

Dossiers du Ce.R.A.A. 1978, FOUILLES SOUS-MARINES A SAINT MALO. 55 F

7 articles, 170 pages, planches, photographies noires et couleurs
Sommaire
L. LANGOUET et E. RIETH, Les fouilles sous-marines et la rade de Solidor à SAINT MALO
L. LANGOUET, Le site portuaire de REGINCA dans la rade de Solidor à l'époque gallo-romaine
L. LANGOUET, P. BATTAS et M. RAUX, Essai de reconstitution de la fréquentation du mouillage de Solidor à SAINT MALO aux XVIIè et XVIIIè siècles par les statistiques de mobiliers archéologiques
L. LANGOUET et D. DUFURNIER, Les grès normands poinçonnés, retrouvés dans la rade de Solidor
L. GOULPEAU, Etude d'un ensemble monétaire du XVIIè siècle trouvé en Rance
M. DHENIN, Un "trésor" du XVIIè siècle trouvé en rade de SAINT MALO
J. CHAPELOT, Vaisselle de bord et de table à SAINT-MALO-SAINT-SERVAN du XIVè au XIXè siècles.

Dossiers du Ce.R.A.A. B-1979, LA VIE DE SAINT MALO par BILLI 60 F

Textes latins et anglo-saxon de copies de cette Vie écrite par Billi à ALET à la fin du IXè siècle, traduction française et commentaires.

Oeuvre de GWENAEL LE DUC, 300 pages.

Les personnes désirant recevoir un de ces ouvrages ou fascicules peuvent adresser au Ce.R.A.A. le bulletin de commande ci-dessous, accompagné du règlement correspondant à la commande.

BULLETIN DE COMMANDE

M.
demeurant

désire recevoir franco de port	ALET, l'antique Cité	10 F
(1)	N°4 des Dossiers du Ce.R.A.A.	43 F
	N°5 des Dossiers du Ce.R.A.A.	47 F
	N°6 des Dossiers du Ce.R.A.A.	48 F
	A - FOUILLES SOUS-MARINES A SAINT MALO	55 F
	B - VIE DE SAINT MALO par BILLI	60 F

joint le paiement par - chèque postal à l'ordre du Ce.R.A.A.
(1) - chèque bancaire

(1) — encadrer l'objet retenu.

NECROLOGIE

Antoine DOS

Président d'Honneur du Centre Régional Archéologique
d'Alet

Tous les membres du Centre Régional Archéologique d'Alet qui avaient eu l'occasion de côtoyer Monsieur Antoine DOS ont été consternés du décès subit de leur Président d'Honneur. En 1964, sous son initiative, les fouilles de la Cité d'Alet avaient été entreprises et il en avait été nommé directeur. Chacun sait combien le passé de son SAINT SERVAN natal le passionnait et avec quel acharnement il réalisa des recherches du plus haut intérêt.

Antoine DOS était né à SAINT SERVAN en 1902. Il quitta assez tôt sa ville natale pour oeuvrer à PARIS dans l'industrie des métaux précieux. Outre sa passion pour l'histoire locale, il possédait un remarquable talent de dessinateur et de graveur aquafortiste. Il publia plusieurs ouvrages désormais célèbres.

En 1963, il prenait une retraite bien méritée à SAINT SERVAN. Loin de rester inactif, il devint archiviste à la Mairie de cette ville. Il publia, dans Le Pays Malouin, sous des pseudonymes, des articles précieux sur l'histoire servannaise et présenta devant la Société d'Histoire et d'Archéologie de SAINT MALO de nombreuses conférences, toujours fort appréciées.

Pionnier de fouilles méthodiques à la Cité d'Alet, il créa le Centre Régional de Recherches et d'Etudes d'Archéologie Antique (C.R.R.E.A.A) qui, en 1974, se transformera en notre Centre Régional Archéologique d'Alet (Ce.R.A.A) avec de nouveaux statuts. Il suivait la poursuite de son oeuvre avec passion et ne manquait pas une occasion de prodiguer ses encouragements. Sur le plan local, le nom d'Antoine DOS est inscrit dans la lignée d'archéologues célèbres : Emile RENAULT, Monsieur DUCHESNE et l'Abbé CAMPION. Président-Fondateur du C.R.R.E.A.A, il fut nommé à l'unanimité des membres du Ce.R.A.A Président d'Honneur de ce nouveau Centre en 1974. Il était fier de ce titre si bien mérité. Personnellement je tairai ma peine pour faire état de ma sincère reconnaissance. Je lui dois indiscutablement mon intérêt pour la Cité d'Alet et indirectement le déclenchement de ma carrière archéologique et archéométrique.

Antoine DOS avait été aussi le fondateur de l'Association F. DUINE à DOL. Président à plusieurs reprises, il savait animer cette société culturelle si proche de la population.

Antoine DOS était décoré de la médaille du travail, de la médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports, de la rosette d'officier des Palmes Académiques et de la médaille d'or de la Société d'encouragement au bien.



A

SYMPOSIUM

ON

CHANNEL ISLANDS' ARCHAEOLOGY

AND

Related Areas of Southern England and Brittany

will take place at

BEAU SEJOUR CONFERENCE AND LEISURE CENTRE, GUERNSEY

from 9th - 11th of May, 1980.

This is being organised by La Société Guernesaise under the auspices of the States of Guernsey Education Council and Ancient Monuments Committee.

A full programme of illustrated lectures on recent archaeological work in the Channel Islands has been arranged. Many leading authorities from both sides of the Channel and the Islands will be brought together to speak on the Relationships between the Islands and the Cultures of North West France and Southern England. Among the speakers will be Professors Cunliffe and McBurney (Britain), Briard and Giot (France), Dr Kinnes and Ken Barton (Britain).

The lectures will cover all aspects of the Islands' pre-history up to the Mediaeval period, and, at a later date will be published in bookform. The delegate fee for the Symposium is £10, booking forms may be obtained from the Honorary Secretary, La Société Guernesaise.

For those outside the Bailiwick, why not combine a family holiday with the Symposium at the Leisure Centre? This can be arranged for you through a 3 or 5 day special package deal with excursions and guided tours by C.L.B.S. International Ltd, Guernsey, specialists in Conference Bookings. Package rates have been arranged for Bed/Breakfast at small family hotels near the Conference Centre plus transport from and to the major U.K. airports, Paris and Amsterdam airports. Extended stay can be arranged. Personal arrangements for travel and accomodation can be made. For further information and booking forms write to — The Honorary Secretary, La Société Guernesaise, Peter Johnston, Courtil à L'Herbe, Bas Courtils, St Saviour, Guernsey, Channel Islands.

But please hurry! !! as definite bookings must be made by December 31st 1979.

This is a very important conference and will put Guernsey firmly on the map, archaeologically speaking. It is also a very expensive undertaking, please give us your support. Thank you.

Hon. Secretary

1

C'est toujours avec un grand plaisir que je viens présenter l'activité du Centre Régional Archéologique d'Alat au moment de la sortie du numéro annuel de sa revue. Ma joie est considérablement amoindrie par le départ subit de notre Président d'Honneur, Antoine DOS. Le Ce.R.A.A lui doit beaucoup.

Il se serait réjoui de voir le développement de notre activité dans différents domaines. C'est en effet d'un réel accroissement dont j'ai à vous entretenir en cette fin d'année 1979.

Dans le domaine des publications, chacun d'entre vous aura pu constater que notre programme d'édition est suivi et que, chaque année, sortent :

- un numéro annuel, marqué d'un chiffre.
- un numéro spécial, hors série, marqué d'une lettre.

Dans cette dernière série, on a ainsi déjà sorti :

- LES FOUILLES SOUS-MARINES A SAINT MALO (A-1978)
- LA VIE DE SAINT MALO par BILLI (B-1979)

et nous allons y éditer :

- LA PREHISTOIRE DANS LE NORD-EST DE L'ARMORIQUE (C-1980)
- LA RECHERCHE SOUS-MARINE A SAINT MALO (D-1981)

Nous osons espérer que les lecteurs seront satisfaits de nos efforts en ce domaine et qu'ils nous soutiendront dans l'amélioration de la qualité de notre publication.

Dans la série annuelle, comme par exemple dans le présent numéro, nous rendons compte des différentes opérations de recherche du Ce.R.A.A et des études consécutives aux fouilles. Nous acceptons cependant des articles qui, par leur intérêt, mérite publication et diffusion auprès de nos lecteurs français et étrangers. Le hasard du calendrier d'édition va faire que le Ce.R.A.A aura édité en six mois quatre fascicules, deux de la série normale, deux des hors-séries.

Depuis le début de 1979, grâce à l'aide de la Fondation Langlois, le Centre Régional Archéologique d'Alat et le Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes disposent d'un camion-laboratoire, aménagé pour soutenir les travaux sur le terrain. A bord de ce J 7 Peugeot, un réseau électrique 220 V-2 KVA alimente, outre des points de travail (secrétariat, dessin), un appareil à dessiner et table à dessin, le matériel photographique, topographique, les engins de prélèvements, une sonde de carottage de 3 mètres, un détecteur électromagnétique, etc... Le camion-laboratoire peut aussi transporter sur un double toit aménagé un zodiac, ce qui en fait un soutien logistique fondamental du navire CANALCHIUS dans ses déplacements dans les ports ou les rivières.



Déjà, cette année, le camion-laboratoire a été utilisé dans la fouille de sauvetage des Sables d'Or à FROHEL, dans celle de l'île à Poule à KERBOERS, dans les sondages de ROZ-LANDRIEUX et de TADEN, dans la fouille programmée de l'île Lavret (BREHAT), dans la fouille sous-marine de l'anse Solidor à SAINT MALO. Par ailleurs il s'est déplacé pour réaliser des prélèvements archéométriques sur d'autres chantiers dans la Manche, dans le Morbihan, les Côtes du Nord et le Maine et Loir.

Plusieurs fouilles se sont déroulées cette année et il faudra encore un certain temps pour faire la synthèse de tous les renseignements recueillis.

Depuis le début de 1979, le Centre Régional Archéologique d'Alat accueille dans ses locaux les étudiants de l'Université du 3ème Age, section SAINT MALO. Des cycles de formation, suivis de cycles d'application y sont organisés. Les étudiants participent ainsi d'une manière vivante et concrète à la recherche archéologique régionale. Parmi la vingtaine d'étudiants inscrits, quatre se sont chargés, en 1979, de classer, ranger et inventorier tous les ouvrages de la bibliothèque archéologique du Ce.R.A.A ; sa surface a été doublée par la construction de nouveaux rayons.

Depuis Octobre 1979, la Bibliothèque Archéologique du Ce.R.A.A est ouverte au public le mardi après midi de 14 h 30 à 16 h 30. Pour un droit d'inscription de 5 F (montant de la cotisation Ce.R.A.A), chacun peut emprunter deux ouvrages pendant quinze jours maximum. Trois bibliothécaires en assurent la permanence et l'intégration des nouveaux ouvrages reçus.

En 1980, dans le N°8, chacun pourra apprécier le travail de ces étudiants fort attentionnés. Ils inventorieront, dessinent, classent, trient, etc... et finalement préparent les publications du Ce.R.A.A très concrètement.

L'action pédagogique et animatrice du Ce.R.A.A est illustrée aussi par l'exposition itinérante mise au point sous les auspices de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (D.G.R.S.T) par le Musée de Bretagne et le Ce.R.A.A. Elle a été inaugurée à SAINT MALO en Octobre 1979, mais elle va, durant quatre ans, circuler dans la région. En fait les recherches archéologiques réalisées dans les airs, sur terre et sous la mer servent d'illustrations à une présentation détaillée de la démarche du chercheur dans sa quête des renseignements. Les raisonnements y sont détaillés, les techniques expliquées à l'aide de bandes dessinées, spécialement conçues, les stratigraphies à l'échelle 1/2. Cette exposition a un intérêt qui dépasse nettement le plan local car c'est la recherche archéologique qui y est présentée sous le titre :

"UNE CITE RENAIT DU TRAVAIL DES ARCHEOLOGUES".

Elle peut être accueillie en tout lieu.

Le présent numéro des Dossiers du Ce.R.A.A vous emmènera de l'époque pré-romaine jusqu'au Moyen Age. L'analyse des ossements retrouvés dans la couche gauloise d'Alat est riche d'enseignements ; la place du mouton est remarquable. La fouille du camp des Hates donne envie de fouiller le camp normand. L'analyse chimique de résidus de fabrication d'argent à ALAT permet d'évoquer une industrie bien particulière, éventuellement liée à un rôle plus important de cette agglomération avant la romanisation. Bien sûr la chronique de prospection apporte son lot de découvertes inédites ; il faut cependant remarquer son volume qui, s'il ne s'inscrit pas dans une croissance régulière, paraît exceptionnel. Cette chronique est le fruit du travail des prospecteurs. Le Ce.R.A.A collecte et coordonne les renseignements. Le fichier des sites de la région malouine atteint une importance très grande. Il faudra que bientôt quelqu'un essaye de tirer des conclusions des fiches régulièrement établies.

Cet été, un groupe d'étudiants s'est consacré à des travaux de laboratoire au Centre. Ils ont traité tous les enduits peints des Sables d'Or, organisé le rangement des céramiques décorées des fouilles sous-marines, participé aux sondages du moment et réalisé des travaux qui ont bien avancé la préparation de publications. Nous souhaitons beaucoup que celui qui désire participer efficacement à notre recherche archéologique se manifeste et nous rejoigne. Les travaux sont multiples, variés et le but est passionnant. Le Ce.R.A.A se caractérise surtout par les méthodologies mises en oeuvre et les moyens utilisés.

Par exemple, nous avons expérimenté en Rance une suceuse à eau dans la perspective d'une fouille de gué romain. Pour le site des Sables d'Or, les datations par archéomagnétisme sont appliquées à grande échelle (500 échantillons) sur les tuiles et les briques.

Nous vous demandons de faire apprécier nos travaux et publications autour de vous. En effet nous œuvrons pour une diffusion du fruit de nos recherches et plus le public touché sera important, plus nous serons satisfaits.

Loïc LANGUET

Maître Assistant à l'Université de Rennes

OU SE SITUAIT LE CASTELLUM DE CONSTANTIA

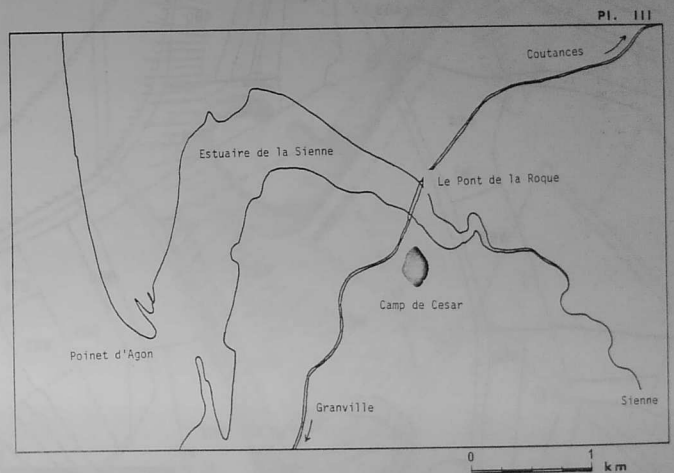
MENTIONNE DANS LA NOTITIA DIGNITATUM

par

Loïc LANGUET^{*} et Guillaume JOSSEAUME^{**}

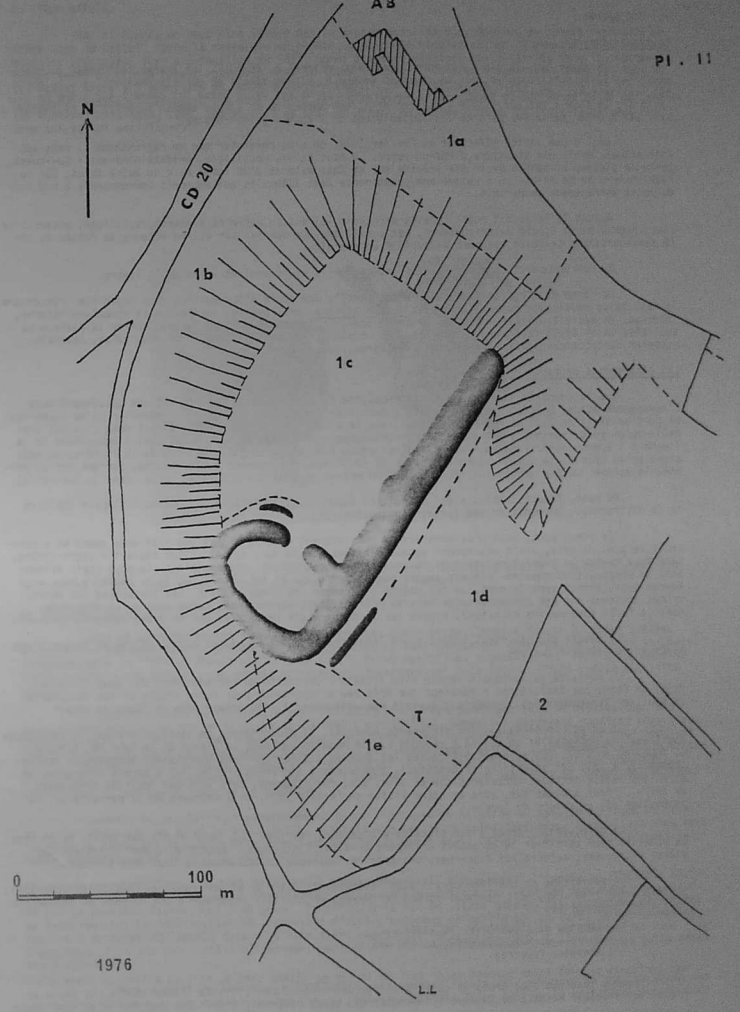
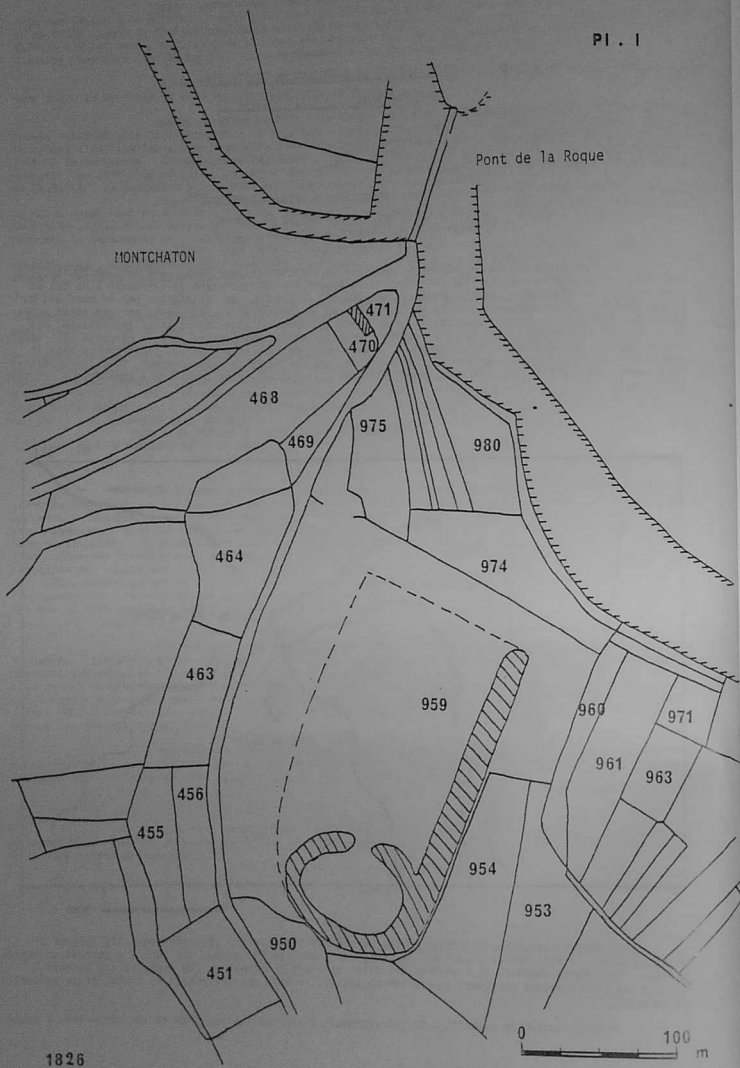
^{*} Maître Assistant à l'Université de Rennes
^{**} Enseignant en Histoire, Paris.

Au bord de la Sienne, à proximité immédiate de l'ancien passage de la voie reliant COUTANCES à GRANVILLE, c'est-à-dire près du lieu dit "Pont de la Roque", un retranchement gallo-romain a dû exister. Son emplacement (Coordonnées Lambert 153.350 et 319.080) se caractérise par un mamelon, bordé par un très fort escarpement du côté de la rivière et, à l'ouest et au sud-ouest, par une assez bonne déclivité. Par contre, vers le sud-est, là où la pente est beaucoup plus douce, sinon inexistante, des talus avaient été aménagés (1). Ce retranchement, encore visible, est contenu dans la parcelle 359, dénommée le Castel, du cadastre de 1826 (Planche I) ; dans celui de 1976 (Planche II), il se trouve dans la parcelle 1, portion c. de la section AB. Au Moyen Age, une partie de ce retranchement, très approximativement carré, fut fortifié (2). Son emplacement (Planche III) lui assure un double rôle stratégique, routier et fluvial.



M. RENAULT, en 1855, décrit en ces termes son implantation géographique : "la largeur du plateau, situé à l'est, (celui occupé par le camp) est d'environ 100 pieds, et, vers l'ouest est un autre plateau d'une grande étendue, il a environ 500 pieds de l'est à l'ouest et 700 pieds du sud au nord." En fait ces deux plateaux encadrent une vallée où passait la voie qui traversait la Sienne grâce au pont de la Roque.

On peut évaluer la superficie du retranchement à environ 1,6 hectares et son périmètre, à envi-



ron 500 mètres.

Le retranchement.

Au Moyen Âge, la place fut fortifiée, mais, d'après E. RENAULT, les traces de fossés, ou tranchées (vallum), considérables, qui se voyaient encore au XIX^{ème} siècle et qui s'étendaient vers le nord-est, datent des premières occupations (3). En 1260, le Castel de la Roque fut détruit sur ordre de Louis XI. Le site n'est pas facile à visiter et il est apparu qu'un simple examen superficiel ne suffisait pas à dater certaines parties indiscutablement de l'époque gallo-romaine.

Lors d'une visite effectuée en Février 1979, on a pu constater que ce retranchement, dans son état actuel, avait une structure d'éperon barré. Le haut talus, rectiligne, orienté Nord-est - Sud-ouest, barrait le plateau et semble avoir été précédé sur sa face externe d'un fossé et d'un autre talus. Sur la face interne de ce talus, on a relevé une proéminence dans l'éboulis qui pourrait correspondre à une tour ou autre aménagement comparable.

Autant le talus est rectiligne et perpendiculaire à un autre escarpement rectiligne, autant l'enclos, probablement ajouté ultérieurement, est curviligne. Ce dernier est encore entouré de fossés du côté septentrional. Ce fossé est même dédoublé à un endroit.

Du retranchement on a une vue splendide sur le cours aval et amont de la Sienne.

La forme de l'enclos interne, ovale, rappelle une série d'ouvrages du Haut Moyen Âge. Par contre le haut talus rectiligne rappelle certains *muris-gallicus*, pré-romains, encore que sa structure interne, inconnue, ne saurait militer en faveur de cette idée. Indiscutablement, on a voulu barrer le plateau du seul côté où il était facilement accessible. La complexité du vallum, encadré de deux talus, pourrait rappeler certains ouvrages gallo-romains militaires, du Limes.

Les découvertes de mobilier.

Que le cours de la Sienne ait été fréquenté à l'époque gallo-romaine est une quasi-certitude. L'envasement actuel n'a pas toujours existé ; pour s'en convaincre, il suffit de rappeler qu'au Moyen Âge, un port existait en aval du Pont de la Roque, sur la rive droite de la Sienne. Il est donc plus que probable qu'un port, servant entre autres à approvisionner COUTANCES existait aussi dans l'embouchure de la Sienne à l'époque gallo-romaine. Pour illustrer cette fréquentation gallo-romaine de la rivière, on peut signaler la découverte d'une splendide casserole en bronze, typiquement gallo-romaine, portant sur sa poignée la marque PDES.F ; elle fut retrouvée à 100 mètres en aval du Pont de la Roque, dans la Sienne (4).

Ce pont, réputé romain, a été détruit au début du XIX^{ème} siècle. L. QUENAU, témoin oculaire de sa destruction, en parle en des termes convaincants (5) :

"Le vieux pont, dont plusieurs arches subsistaient encore, arches que j'ai vues quand on a construit le pont de bois, avait exactement autant d'arches que le pont actuel. Elles étaient à plein cintre, défendues contre le courant en amont et en aval par des contreforts triangulaires. Ce pont était évidemment de construction romaine. D'après encore fort jeune quand il fut démolí, et je me rappelle que, pour fonder trois arches vers le nord, on fut obligé d'arracher les vieux pilotis. Les fondations des autres arches antiques ont été conservées. Les bois de hêtre étaient devenus mous comme ceux qu'on rencontre dans la forêt sous-marine de Scissy, tandis que le chêne était resté très dur et avait noirci".

Le détail du bois ramolli donc ayant longtemps séjourné en milieu humide milite en faveur d'une haute antiquité de l'ouvrage.

Un contexte gallo-romain semble bien attesté à proximité du retranchement du "Camp de César". Mais, en fait, ces indications n'auraient que très peu d'importance pour notre propos si des découvertes de mobilier typiquement gallo-romain n'avaient été effectuées à l'intérieur même du "Camp de César".

En effet, on signale, dans différents ouvrages, la récupération de vases en bronze, de céramiques sigillées, de monnaies et de tuiles à rebords sur le mamelon dominant la Sienne et le Pont de la Roque. C. BOUJIER, en 1962, (6) a inventorié toutes les sources bibliographiques importantes évoquant ce retranchement (7 à 15). Cet inventaire de documents, généralement du XIX^{ème} siècle, lui a permis de dresser un bilan des objets antiques découverts sur ce site, soit fortuitement, soit lors des fouilles effectuées en 1897. Il faut ajouter que, lors de notre visite en Février 1979, on a retrouvé en la parcelle 1d, de la section AB, un rebord de Tegula.

La découverte d'armes a été signalée à plusieurs reprises (5). Mais on n'a pas besoin de ce type de mobilier pour certifier le caractère militaire du site. D'ailleurs, faute d'un examen minutieux des pièces retrouvées, aujourd'hui disparues, une origine médiévale de ces armes ne peut être éliminée.

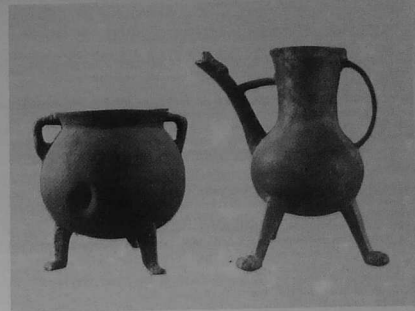
Un autre type de mobilier paraît plus intéressant. Outre un moyen bronze de DIOCLETIEN (284-305), signalé avant l'an 1200, huit monnaies furent retrouvées en 1837 à l'intérieur d'une marmite en bronze. Elles furent alors inventoriées :

- 1 monnaie de CONSTANTIN (307-337)
- 1 monnaie de MAXIMIEN HERCULE (284-305)
- 6 monnaies frustres.

Ces dernières peuvent théoriquement dater soit de la fin du III^{ème} siècle, soit du milieu du IV^{ème} siècle. Mais il semble beaucoup plus probable qu'il s'agisse de monnaies de la fin du III^{ème} siècle. De toute manière, cet ensemble modeste de découvertes monétaires, assez cohérent, trahit une occupation au tout début

du IV^{ème} siècle.

Par ailleurs, on peut être frappé par la grande quantité d'ustensiles en bronze retrouvés en cette zone du Castel. Outre la casserole en bronze, mentionnée plus avant, et la marmite contenant les monnaies précitées, lors des fouilles de 1897, parmi d'autres vestiges non détaillés dans les textes, quatre vases en bronze furent retrouvés dans le "Camp de César". On a eu l'occasion d'examiner deux de ces vases, grâce à l'amabilité de M^{lle} Geneviève CARPON, Conservatrice du Musée Municipal de COUTANCES. (Cf photographies ci-dessous). Ils sont tout à fait similaires à deux vases conservés au Musée de Londres (Cf Médiéval catalogue, 1940, plates LIII et LVI) et datent du XIV^{ème} siècle. En était-il de même des deux autres qui ont disparu ?



Le premier vase, globulaire et tripode, est couronné d'une lèvre évasée ; le second, est une bouilloire tripode dont le bec verseur est orné d'une tête d'animal.

La NOTITIA DIGNITATUM.

Dans ce document ancien décrivant les défenses diverses de l'Empire Romain du IV^{ème} siècle, un castellum est mentionné à CONSTANTIA (17, 18). Celui-ci fait partie des défenses côtières de la Gaule, intégrées dans le "TRACTUS ARMORICANI ET NERVICANI". En ce castellum, séjournait un "PRAEFECTUS MILITUM PRIMA FLAVIA" ; ces soldats, des *pseudocomitatenses*, appartenaient à la légion "PRIMA FLAVIA GALLICANA CONSTANTIA" (19).

L'identification de CONSTANTIA avec COUTANCES n'a généralement pas fait de difficultés. Jusqu'au III^{ème} siècle, le nom de la ville de COUTANCES est COSEDIA, comme les documents routiers nous l'apprennent, mais à la fin du IV^{ème} siècle, ce nom s'est transformé en CONSTANTIA (21). Ce dernier nom, qui semble être aussi lié à la dénomination du COSENTIN, est généralement associé à la reconquête de la Bretagne par CONSTANCE CHLORE ; celui-ci rappelle, le, réprima la dissidence de CARAUSIUS-ALECTUS en 296. L'hypothèse, la plus couramment admise, consiste à voir en COUTANCES une des bases de départ de CONSTANCE CHLORE pour la reprise en main de la Bretagne.

Comment ne pas faire un rapprochement entre l'occupation attestée du mamelon du "Camp de César" et cette "dedicace" de la ville à CONSTANCE, d'autant que les dates coïncident assez bien. C'est bien vers le début du IV^{ème} siècle que le site urbain de COUTANCES semble avoir changé de dénomination d'après la Table de Peutinger et la NOTITIA DIGNITATUM.

Le retranchement du Pont de la Roque semble bien avoir été occupé à l'époque où CONSTANCE CHLORE voulait reconquérir la Bretagne. L'établissement de ce camp pourrait être lié à cet événement. Cependant il y a un deuxième facteur qui a dû jouer. En effet, à la fin du III^{ème} siècle, des incursions de pirates se produisaient. La construction de l'enceinte d'ALET s'explique en partie par ce fait. Un retranchement, destiné à protéger COUTANCES, aurait pu être alors nécessaire sur la Sienne, voie de pénétration dans l'arrière-pays. Il n'est pas inutile d'indiquer que l'on n'a pas encore retrouvé de fortifications gallo-romaines à COUTANCES.

La découverte d'une monnaie de CONSTANTIN nous apprend que ce retranchement ne dut pas avoir une occupation éphémère et que son occupation dut se prolonger dans le IV^{ème} siècle. La situation géographique

de ce retranchement gallo-romain nous suggère en plus une intéressante remarque.

Si on analyse les implantations des autres castella du TRACTUS ARMORICANI ET NERVICANI, on constate aisément qu'ils étaient tous implantés :

- soit dans des estuaires alors navigables,
 - BLABIA (BLAYE) sur la Gironde
 - MANNATIAS (NANTES) sur la Loire
 - ALET (SAINT MALO) sur la Rance
 - ABRINCATIS (Avranches) sur la Sée
 - ROTOMAGO (ROUEN) sur la Seine,
- Soit dans les golfes abrités
 - VENETIS (VANNES) dans le golfe du Morbihan
 - OSISMIS (BREST) dans la rade de Brest
 - GRANNONO (PORT BAIL) (?) (20) dans la baie d'Orville.

D'ailleurs, AMMIEN MARCELLIN mentionne, en 367, l'existence d'un Comes maritimi tractus (22), titre qui semble encore mieux attester de la vocation maritime du tractus.

Pour le site de CONSTANTIA, l'implantation dans un golfe abrité est exclue, par contre l'embouchure de la Sienne semble parfaitement convenir. On est donc, au terme de nos remarques, dans la situation suivante : le castellum de CONSTANTIA devait se trouver près de l'embouchure de la Sienne et, par ailleurs, on constate les traces d'un retranchement militaire, occupé au moins au début du IV^{ème} siècle, situé près de cette embouchure. Il est donc très tentant de voir dans le "Camp de César", le site du castellum CONSTANTIA mentionné dans la NOTITIA DIGNITATUM.

La ville de COUTANCES se trouve à 10 kilomètres de la mer, ce qui ne lui permettait pas d'assurer un rôle de défense côtière et de protection d'une flotte, comme le retranchement de la Roque. D'ailleurs, plusieurs castella se trouvent dans des embouchures en aval de villes importantes : par exemple, ALET vis à vis de CORSEUIL, BLAYE vis à vis de BORDEAUX. Ce pourrait donc être aussi le cas de la Roque vis à vis de COUTANCES. Cependant la proximité relative des deux sites s'est probablement traduite par une identité d'appellation.

Lors des réorganisations militaires, décrites dans la NOTITIA DIGNITATUM, beaucoup de garnisons ont été apparemment installées dans des lieux ayant fait antérieurement l'objet de fortification. En général, celles-ci datent de la période 270-275 ap. J.C. (par exemple, ALET, VANNES, NANTES, pour le tractus, RENNES, pour l'intérieur). On a donc profité de l'existence d'établissements fortifiés. Ainsi le retranchement probablement utilisé par les troupes de CONSTANCE CHLORE, éventuellement créé par lui, a pu servir à installer les soldats de la Prima Flavia Gallicana, ultérieurement.

Si la localisation de GRANNONO est exacte, la concentration des castella sur la face occidentale du Cotentin est frappante : on trouve ainsi ABRINCATIS, CONSTANTIA et GRANNONO. De plus ALET est relativement proche d'Avranches pour observer une défense dense des côtes depuis SAINT MALO jusqu'à CHERBOURG. En suivant le littoral vers le sud, on constate un espacement croissant des sites de castellum.

Est-ce que cette forte concentration a été efficace ? pour répondre il faudrait connaître la motivation complète qui a entraîné cette réorganisation militaire. On avance certaines raisons évidentes : les raids de pirates saxons, mais n'y en avait-il pas d'autres ? On peut se demander si les intrusions bretonne et irlandaise, survenues là où les défenses étaient plus espacées, ne répondent pas également à cette question.

Conclusion.

Cette courte étude a eu principalement pour but de proposer une localisation probable du castellum de CONSTANTIA mentionné dans la NOTITIA DIGNITATUM. Cette hypothèse s'appuie sur des découvertes archéologiques faites dans le camp de la Roque, sur ses caractéristiques topographiques et sur quelques observations générales.

Comme souvent, des fouilles pourraient apporter des débuts de réponse plus affirmative. Cependant, à ce stade, il nous est apparu nécessaire de faire état de nos conclusions.

A notre avis, le castellum des soldats de la Prima Flavia Gallicana se situait au "camp de César" près du Pont de la Roque, sur l'embouchure de la Sienne.

Bibliographie.

- (1) E. RENAULT, Revue Monumentale de l'Arrondissement de Coutances, Saint-Lo, 1855.
- (2) L. QUENAUT, Antiquités gauloises et romaines découvertes dans l'arrondissement de Coutances, Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. 3, p. 359-362.
- (3) Nous remercions très sincèrement Monsieur VERVEUR qui nous a fourni tous les documents cadastraux nécessaires à cette étude.
- (4) L. QUENAUT, Le Vase d'Orville, Bulletin Monumental, 5^{ème} série, t. 43, 1877, p. 79-84.
- (5) L. QUENAUT, Mémoires de la Société Académique du Cotentin, t. 1, 1875, p. 76.
- (6) C. BOUHIER, Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (périodes gallo-romaine et mérovingienne), Thèse, Caen, 1962, fol. 404.
- (7) Plan dressé pour GERVILLE, Bibliothèque de Cherbourg, ms n° 244.
- (8) DE GERVILLE, Notice sur les camps romains dont on remarque encore les traces dans le département de la Manche, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. 7, p. 189, plan. 1826.
- (9) DE GERVILLE, Nouveau catalogue des médailles de la collection, Bibliothèque de Cherbourg, ms n° 72, p. 543, 1882.
- (10) Lettre de M. DUBOSC à GERVILLE du mois d'Avril, Bibliothèque de Cherbourg, ms n° 251, 1840.
- (11) L. QUENAUT, Recherches archéologiques sur la ville de Coutances, Coutances, 1862, Salettes, p. 66.
- (12) E.A. PIGEON, Le Musée DoUley, Mémoires de la Société Académique du Cotentin, t. 3, p. 564, 1880.
- (13) A. VOISIN, Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche, Bulletin de la Société des Arts et Industries de Cherbourg, p. 123, 1900.
- (14) DE POTICHE, La baie du Mont Saint Michel et ses approches, Avranches, Duranc, p. 185, 1896.
- (15) L. COUTIL : Unelli, Ambivarete et Coriosolitaë, Bulletin de la Société Normande des Etudes Préhistoriques, t. 13, p. 185, 1905.
- (16) C. BRENOT, Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet, n° 2, p. 131-132, 1974.
- (17) NOTITIA DIGNITATUM, Ed. Bocking, Bonn, 1839-1853.
- (18) NOTITIA DIGNITATUM, Ed. O. Seeck, Berlin, 1876.
- (19) NOTITIA DIGNITATUM, Ed. Bocking, op. cit., p. 27.
- (20) D. BESTIN, Annales de Normandie, 25^{ème} année, n° 2, Juin 1975.
- (21) L. HALPHEN et R. POUPARDIN, Chronique des Comtes d'Anjou, p. 228-229.
- (22) A. MARCELLIN, XXVII, 8, 1.

ARCHEOLOGIE URBAINE

LA FAUNE DU SITE GALLO-ROMAIN DE LA RUE KELLERMANN A ANGERS

par

Xavier DELESTRE et collaborateurs

Le matériel osseux présenté et étudié ici provient d'une fouille de sauvetage effectuée, sous la direction de J. SIRAUDEAU, par nous-mêmes entre le 23 juin et le 30 juillet 1977 au 12 de la rue Kellermann à Angers. L'excavation ne pouvait être que limitée en étendue (10 M²), cependant nous avons entrepris une récolte systématique des fragments osseux, ce qui, jusqu'alors, comme sur la plupart des autres sites urbains, avait été régulièrement négligé.

I LOCALISATION DU SITE.

a) Environnement archéologique.

Le site se trouve dans l'actuel quartier Saint-Laud, à environ 400 mètres à vol d'oiseau du château, sur la rive gauche de la Maine. Ce quartier a fait l'objet de remarques archéologiques depuis le XIX^e S (Voir les notes archéologiques relatives à la place de la Visitation, l'Esvière, par exemple). Ces dernières années plusieurs fouilles de sauvetage s'y sont déroulées (rue de la Blancheraie - 1971 -, rue Delaage - 1973 - 1976). A la lumière de ces travaux, il semble que ce gisement, serait situé à l'extrémité sud-ouest de la cité romaine, au voisinage du complexe thermal de l'Esvière et du forum supposé.

b) Contexte géologique.

Les fondations du bâtiment dégagé en 1977 sont établies directement sur le sol vierge, c'est-à-dire en ce lieu les "schistes d'Angers" (1).

c) La fouille.

Onze niveaux ont été mis en évidence, dont sept relatifs à la période gallo-romaine (cf. planche).

L'occupation romaine sur ce site est attestée dès le début du I^{er} siècle comme en témoigne une petite fosse creusée dans le sol vierge et comblée sous Auguste/Tibère. Les constructions les plus anciennes, celles liées au bassin, semblent devoir être datées du tout début de la dynastie Julio-Claudienne. Dès Claude, ces bâtiments sont abandonnés. Le comblement progressif du bassin est réalisé sous les Flaviens. Par la suite ce site est réaménagé comme l'atteste un sol fruste composé de bloc de mortier portant des traces d'incendie. Cette structure, sans solution de continuité, est l'élément capital permettant de conclure à l'homogénéité faunistique et chronologique de l'ensemble présenté ici. Enfin la coupe Est de l'excavation a mis en évidence l'annonce d'un dallage en calcaire qui doit être en relation avec le sol décrit ci-dessus ce qui vient encore renforcer l'hypothèse de l'existence d'un milieu clos.

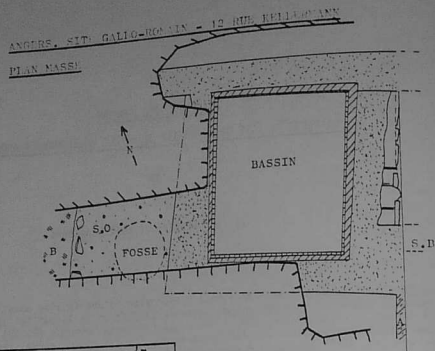
Les ossements proviennent en grande majorité d'une couche de comblement du bassin composée de terre végétale, de sable et fines particules de charbons de bois, d'une petite fosse à détritiques (2) et du sol d'occupation (cour ?) mis à jour à l'ouest du bassin.

d) Datation.

Sous réserve d'une étude plus détaillée, notamment du matériel céramique, nous proposons donc de dater les vestiges osseux de la période allant d'Auguste au début de la dynastie Antonine (+ 10 à 98). Au seuil de cet exposé, nous tenons à préciser que, si nous avons eu l'idée de cette recherche systématique, nos connaissances zoologiques n'étaient pas suffisantes pour la mener à bien. Cette étude est donc une oeuvre collective et je tiens à remercier tous les spécialistes qui ont accepté de réaliser les identifications qui suivent : Mme C. MOURER-CHAUVIRE, M. J. C. MARQUET, J. C. RAGE, F. POPLIN, le Dr G. DESSE, J. GARNIER, J. J. PUISSEGUR; le concours de M. J. C. BEAUDOUIN m'a aussi été précieux. A M. M. CARDOT qui voulut bien lire et corriger ces pages, un très amical merci.

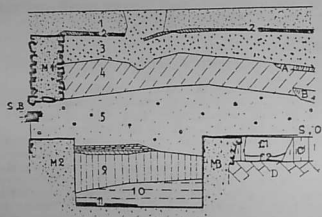
Enfin, je tiens à exprimer tout particulièrement ma reconnaissance au Dr M. GRUET pour sa précieuse collaboration et plus encore pour ses multiples conseils qui ont guidé tant mes premiers pas d'archéologue que ce travail.

Nous avons pensé qu'il était judicieux d'effectuer un regroupement des observations par super-ordre et famille pour présenter les résultats obtenus à partir de l'étude des 220 fragments osseux déterminables, (les comptages ont été effectués après recollage) appartenant à un nombre minimum de 35 individus.



Légende	
A	Remplissage tranchée de fondation
B	Excavation comblée de schistes
S.O	Sol d'occupation (cour)
S.B	Sol bétonné

COUPE STRATIGRAPHIQUE EST-OUEST.



Légende			
1	Remblai	11	Couche de cendre
2	Lit de sable de Loire	A	Tuffeux pulvérisés
3	Remblai: démolition mod.	B	Excavation comblée de schistes
4	Terre végétale	S.O	Sol d'occupation (cour)
5	Remblai: démolition rom.	f.1	Argile
6a	Enduits peints	f.2	Terre + argile + charbons
6b	Fragments d'enduits	C	Schistes altérés
7	Filet de terre	D	Rocher en place
8	Dépt. schistes altérés	M1	Mur moderne
9	Mortier de sable	M2-M3	Murs du bassin
10	Terre + charbons de bois		

recueillis dans ce milieu clos.

II. LES MAMMIFERES (par le Dr. M. GRUET, Angers).

D'emblée, il apparaît que cette étude d'ossements de mammifères pêche par le petit nombre d'ossements déterminables. Ce travail ne peut fournir qu'un indice qui ne prendrait de l'intérêt qu'en s'ajoutant à des études du même ordre, si possible plus étoffées, portant sur le même site (Angers) et pour la même époque.

Les quelques comparaisons chiffrées que nous avançons ont été faites avec certains des nombres donnés par L. JOURDAN pour les fouilles de la Bourse de Marseille (3). Nous avons comparé aussi avec un petit bovidé du moyen-âge provenant d'Angers (4), ainsi qu'avec des ossements modernes de porcs et de chevreau.

a) Les ongulés.

1) LES SUIDES : porc domestique et sanglier.

67 fragments ont pu être identifiés comme appartenant à des suidés pour la plupart porcs domestiques jeunes. Il y a de plus 16 fragments possibles correspondant à des os de détermination difficile : vertèbres et côtes qui par leur taille peuvent appartenir à des suidés.

Dentition.

- Extrémité cassée d'une canine inférieure de fort volume (longueur face linguale 13 mm, malgré une cassure), sanglier très probable car ce chiffre dépasse celui des plus forts verrats adultes de Marseille.

- Canine inférieure de mâle, fendue en long. (f. 2).

Angers	Marseille	Marseille	Marseille
L. vestibulaire		moyenne	nombre
8,8	5,4 à 9,90	8,06	51

- Première incisive inférieure droite.

Angers	Marseille	Marseille	Marseille	
		moyenne	nombre	
Largeur	7,2	5,45 à 7	5,99	7,30 à 8,30
Épaisseur	8,6	7,20 à 9,40	8,14	8,85 à 9,05
		porc		sanglier

Tant par son épaisseur que par sa largeur cette dent est intermédiaire entre les porcs domestiques de Marseille et les sangliers du même site. Etant donné le peu de probabilité de l'existence de très vieux verrats, le diagnostic de sanglier est à faire.

- Première dent déciduale inférieure

Angers	Marseille	Marseille	Marseille	
		moyenne	nombre	
D.M.D.	5,8	4,75 à 6,70	5,7	15
D.V.L.	3,2	2,75 à 3,85	3,25	15

- Quatrième dent déciduale inférieure (g)

Angers	Marseille	Marseille	Marseille	
		moyenne	nombre	
D.M.D.	17,3	15,6 à 17,9	16,68	15
D.V.L.	8,8	7,45 à 9,10	8,42	15

- Fragment (cuspidés antérieures) d'une 4ème dent déciduale inférieure (g.).

Maxillaire supérieur

- Troisième dent déciduale supérieure (g) (f. 2)

	Angers		Marseille		Actuel
			moyenne	nombre	
D.M.D.	10,8	10,7 à 12,26	11,34	5	10,15 à 11,8
D.V.L.	8,4	7,5 à 9,5	8,07	5	7,6 à 8,5

- Quatrième dent déciduale supérieure (g) (f. 2).

	Angers		Marseille		Actuel
			moyenne	nombre	
D.M.D.	12,7	10,75 à 12,8	11,78	6	11,9 à 13,15
D.V.L.	11,6	9,95 à 11,40	10,62	6	10,10 à 11,9

- Deuxième molaire supérieure (g) (germe avant éruption) (f. 2).

	Angers		Marseille		Actuel
			moyenne	nombre	
D.M.D.	14	14,85 à 19	17,37	16	15,7 à 20,8
D.V.L.	14	13 à 17,8	16,05	16	15 à 16,9

Après avoir rappelé que les dents définitives sont l'élément squelettique qui se conserve le mieux dans le sol, il sera intéressant de noter que, mis à part trois fortes dents pouvant appartenir à du sanglier nous n'avons récolté que des dents de lait ou des germes de dents définitives non percées.

Vertèbre

- Fragment d'atlas jeune (non soudée sur ligne médiane).

Membres antérieurs

Omoplate : une glénoïde (g) avec ablation par coupure verticale d'une partie de la coracoïde et section oblique du col avec trois reprises du couperet. Ces deux sections sont connues chez les porcs de la Bourse de Marseille.

Mesures de la glénoïde :

	Angers		Marseille	
			moyenne	nombre
D.T.	26	14,4 à 28,9	23,7	52
D.A.P.	30	20,15 à 33,40	28,36	39
D.A.P. avec coracoïde	34,6	23,4 à 38,5	33,48	36

- Une glénoïde (g) (portion arrière seule) car tranchée verticalement avec deux reprises au col obliquement avec quatre reprises du couperet (f. 1). Cette découpe transversale de la glénoïde est aussi connue à Marseille.

	Angers		Marseille	
			moyenne	nombre
D.T. glénoïde	22,4	14,40 à 28,9	23,7	52

- Une glénoïde (d) de jeune (cupule et coracoïde non soudées), col tranché par trois reprises de couperet.

	Angers		Marseille	
			moyenne	nombre
D.A.P.	26	20,15 à 33,4	28,36	39
D.T.	20,9	14,40 à 28,9	23,7	52
petit diam. du col	18,3	14,4 à 28,2	22,2	62

- Col d'omoplate (g), cassure du côté distal, section par deux reprises de coups de couperet du côté proximal.

	Angers		Marseille	
			moyenne	nombre
petit diam. du col	19,9	14,4 à 28,2	22,2	62

Humérus

- Tête humérale (g) jeune, point d'ossification décollé (f. 2).

D.A.P.	32
D.T.	31,5

Radius

- Extrémité diaphysaire distale, épiphyse non soudée (f. 1).

Divers

- Pisiforme (d.). Trapèze (d). Magnum (d). Unciforme (d).

Métacarpiens

- Deuxième métacarpien (d) jeune, épiphyse distale non soudée.

	Angers		Marseille		Angers	Actuel
			moyenne	nombre		
Longueur	52				60	1
A.P.P.	8,2	6,35	1		11,2	1
T.P.	4,6	4,6	1		7,5	1
A.P.D.	12,6	9,4	1		12	1
T.D.	9,4	7,15	1		11,9	1

- Troisième métacarpien (d), jeune, épiphyse distale non soudée.

	Angers		Marseille		Angers (actuel)	
	longueur	nombre	longueur	nombre	longueur	nombre
Longueur	70,5	8	66,55 à 92,95 75,09	8	75,8	1
A.P.P.	16,2	15	12,26 à 23,20 17,99	15	23,5	1
T.P.	21,8	15	13,30 à 24,25 18,53	15	25,2	1
A.P.D.	17	12	12,40 à 20 16,11	12	22	1
T.D.	16,5	12	12,15 à 27,75 11,31	12	20,8	1
A.P. poule	15,8	8	13,30 à 19,40 16,14	8	21	1
T. poule	15,1	8	15,8 à 22,25 16,43	8	18,8	1

- Quatrième métacarpien (d) jeune, extrémité distale non soudée.

	Angers		Marseille		Angers (actuel)	
	longueur	nombre	longueur	nombre	longueur	nombre
Longueur	73	4	60,8 à 84,9 74,92	4	76,5	1
A.P.P.	15,2	10	12,45 à 17,60 15,03	10	19	1
T.P.	14,9	10	12,35 à 16,95 14,96	10	20,2	1
A.P.D.	16,9	10	13,05 à 18,75 16,08	10	23	1
T.D.	18	10	12,95 à 19,25 16,37	10	20,05	1
A.P. poule	15,8	4	13,25 à 17,50 15,9	4	22	1
T. poule	14,8	4	12,20 à 15,75 15,02	4	18,2	1

- Cinquième métacarpien (g) adulte.

	Angers		Marseille		Angers (actuel)	
	longueur	nombre	longueur	nombre	longueur	nombre
Longueur	61	1	59,1	1	59	1
A.P.P.	12	1	10,35	1	11,8	1
T.P.	8,2	1	7,30	1	8,3	1
A.P. poule	15,2	1	15,25	1	17,2	1
T. poule	11,6	1	11,10	1	12,5	1

- Cinquième métacarpien (d) jeune, épiphyse distale non soudée.

	Angers		Marseille		Angers (actuel)	
	longueur	nombre	longueur	nombre	longueur	nombre
Longueur	52,5	1	59,1	1	59	1
A.P.P.	9,9	1	10,35	1	11,8	1
T.P.	6	1	7,30	1	8,3	1
A.P. poule	13,8	1	15,25	1	17,2	1
T. poule	10,5	1	11,10	1	12,5	1

Phalanges

- du 2ème doigt (d) - du 3ème doigt (d) ou 4ème (g) (épiphyses soudées pour les 2) (n = 2) - du 5ème doigt (g), jeune, épiphyse proximale non soudée - du 5ème doigt (d) - du 5ème doigt (d), jeune, épiphyse proximale manquante (f. 2).

Secondes phalanges antérieures.

- du 2ème doigt (d) - du 3ème doigt (d) ou 4ème (g) - du 5ème doigt (d).

Troisièmes phalanges antérieures.

- du 2ème doigt (d) - du 5ème doigt (d).

Membres postérieurs.

Bassin : fragment, bord antérieur d'un iliaque (d) (s.o.).

Fémur : (g) épiphyse distale (animal jeune) au-dessus du cartilage de conjugaison, séparé par débitage au couteau de la diaphyse, découpe normale à Marseille (f. 2) - fémur (d) épiphyse proximale avec tête fémorale décollable, (animal jeune), découpe la séparant de la diaphyse, normale à Marseille (f. 1).

Rotule : (d).

Tibia : Face externe d'une épiphyse supérieure de tibia (d) fendu en long.

Péroné : un fragment diaphysaire entre deux cassures transverses (f. 1) -

- de jeune, péroné avec épiphyses spongieuses plus ou moins disparues (f. 1) - section transversale d'un péroné vers l'épiphyse inférieure avec trois reprises. Débitage normal à Marseille et actuellement. De plus bûchage au couteau de l'arête postérieure. On peut se demander si cet os n'était pas utilisé, comme actuellement, à armer les jambonneaux. La "sonde" des charcutiers actuels (f. 1).

Cuboïde : (d)

Métatarsiens

- Second métatarsien (d) jeune, épiphyse inférieure non soudée manquante (f. 1), plus 2 (g) de jeunes.

- Troisième métatarsien (d) jeune, épiphyse distale non soudée.

	Angers		Marseille		Angers (actuel)		
	longueur	nombre	longueur	nombre	longueur	nombre	
Longueur	84	2	73,9 et 77,15	2	91	1	
Epiphyse prox.	A.P.	23,2	11,35 à 25,80	19,89	7	32,6	1
	T.	16	8 à 17,20	14,11	11	19,5	1
Epiphyse dist.	A.P.	16	10 à 17,15	14,95	5	22,6	1
	T.	15,8	9,25 à 16,85	14,52	5	23	1
Poule	A.P.	16,2	14,75 et 15,7		2	22,4	1
	T.	15,2	13,60 et 14,2		2	18,5	1

- Cinquième métatarsien (g) jeune, épiphyse distale manquante non soudée (s.o.).

Phalanges

- Premières phalanges postérieures.

- du 2ème doigt (d) ou 5ème (g) très jeune avec décollement épiphysaire supérieur et grignottage par un très petit rongeur (f. 2) (n = 2).

- du 3ème doigt (g) ou 4ème (d) adulte (n = 3 dont 2 en f. 2).

- du 3ème doigt (d) ou 4ème (g) jeune, épiphyse proximale non soudée. (n = 2 dont 1 en f. 2).

- épiphyse proximale (jeune non soudée) de 3ème doigt (g) ou 4ème (d) (n = 2 dont 1 en f. 2).

- 1 phalange postérieure de 5ème doigt (d) ou 2ème (g) épiphyse proximale décollée.

- Secondes phalanges postérieures.

- du 4ème doigt (g) ou 3ème (d). (n = 2 dont une avec traces d'hydroxyde de cuivre).

- épiphyse proximale de 2ème phalange postérieure du 4ème (d) ou 3ème (g) en (f. 2).

- 2ème phalange du 5ème doigt (g).

- Troisième phalanges postérieures.
- 3ème phalange du 4ème doigt (g) ou du 3ème (d) ou sabot antérieur ou postérieur indiscernable.
- 3ème phalange du 5ème doigt (g) ou 2ème (d) (n = 2).

Ossements qui par leurs tailles peuvent appartenir au porc.

- Fragment proximal de 1ère côte (f.1).
- Fragment de côte flottante avec 3 coups de couperet obliques (f. 1).
- Fragment central de côtes flottantes (n = 3) dont une entre 2 coups de couperet (f. 2). - côte (n = 2) dont 1 en f. 1).
- Fragment de côte, partie proximale (f. 2).
- Côte avec section oblique au couperet à sa partie moyenne (s.o).
- Côte avec coup de tranchet (sans effet) à proximité de l'articulation.
- Côte apophyse vertébrale (f. 1).
- Fragment de côte, partie moyenne (s.o).
- 2 fragments de cartilage juxta-sternaux ossifiés (f. 2).
- Fragments vertébraux cervicaux de jeunes (n = 2, s.o et f. 2).
- 1 vertèbre dorsale jeune, plateau articulaire décollé (s.o)/
- Fragment plateau articulaire non soudé d'un corps vertébral de lombaire jeune (s.o).
- Fragments vertébraux lombaires, jeunes (f. 1 et s.o).

Si l'on excepte les 3 dents de sanglier probables on constate une dominante écrasante des os de porcs de moins de 2 ans. L'épiphyse inférieure des métapodes non soudée. On ne possède qu'un métacarpien d'adulte (épiphyse soudées).

Le nombre minimum de sujets est de quatre si l'on compte seuls les omoplates, le maximum serait de 67 en considérant, ce qui est bien peu probable, que chaque fragment identifiable ait appartenu à un animal différent. La réalité se situe entre ces deux extrêmes. Ainsi on a remarqué qu'une série d'os de patte antérieure peuvent s'assembler de façon parfaite donnant un ensemble comportant : trapèze, magnum, unciniforme, les 4 métacarpiens, les 4 phalanges, 3 secondes phalanges, 2 troisièmes phalanges (du 2ème doigt et du 5ème). S'agit-il d'un pied de porc jeté entier ou bien consommé et dont les éléments ont été peu dispersés car tous proviennent de l'angle nord du bassin ?

Les quelques découpes observées, sur les omoplates plus particulièrement, sont analogues à celles de Marseille.

Le porc semble fort répandu dans Angers gallo-romain. Les os de pieds en particulier se sont signalés par leur abondance dans l'atelier de fondeur de la nouvelle bibliothèque municipale (feuille D.R.A.H. 1975), à tel point que l'on s'est demandé si les métapodes n'avaient pas une utilité autre que culinaire. En effet l'os calciné a été utilisé pour son phosphore dans la fabrication de certains bronzes, mais pourquoi spécialement des métapodes de porc ?

2) LES OVICAPRIDES

Ils sont représentés par 13 fragments déterminables plus 4 possible par leur taille.

Dentition.

- 2ème incisive (g).
- Fragment de mandibule (d) avec 3 dents déciduales, plus les cuspidés antérieures de la 1ère molaire définitive encore incluses.
- Portion proximale de mandibules avec condyle et coroné. (n = 2 dont 1 (d) et 1 (g) en f. 1).
- Omoplate : Fragment du corps dans région du col (f. 2).
- Glenoïde : jeune avec cupule non soudée (f. 2).
- Cubitus : Fragment, partie proximale.
- Radius : diaphyse radiale d'un animal très jeune (zone juxta-épiphyse inférieure spongieuse) (f. 2).
- Diaphyse radiale d'un animal très jeune avec quelques traces de petit rongeur (f. 1).
- Os magnum : avec nombreuses traces des dents d'un très petit rongeur.
- Os coxal (d) d'un animal très jeune.

Astragale	Angers		Marseille	
			moyenne	nombre
Longueur perpendiculaire à trochlée proximale	24,5	22,7 à 32,6	30,27	5
Longueur perpendiculaire à trochlée distale	25,2	26,6 à 32,7	30,20	4
Transverse	16,5	18,25 à 22,95	20,9	5

Métatarsien.

- Extrémité distale d'une diaphyse cassée. La zone juxta-épiphyse inférieure a été broyée par un petit carnassier. Il y a des traces de mordillement sur les deux faces de la diaphyse.

Ossements qui par leurs tailles peuvent appartenir à des ovicapridés.

- 3 côtes. - 1 vertèbre (fragment) de lombaire (f. 2).

Nous n'avons pas osé tenter la difficile distinction chèvre/mouton sur ces sujets très jeunes. Le chevreau aurait notre préférence. Aucun os semblable n'ayant été rencontré, le nombre minimum de sujet est de 1, le maximum de 13 ou de 17.

3) LES BOVIDES

7 fragments déterminés plus 4 possibles par la taille.

Dentition

- 2 dents supérieures :

molaire (g)	m1	D.M.D	20,3	(f. 1).
		D.V.L	21	
molaire (d)	m2	D.M.D	20,3	
		D.V.L	21,3	

Les 2 avec usure d'adulte.

Métatarsien.

- 1 métatarsien (d) représenté par sa diaphyse et la partie antérieure de l'épiphyse proximale (f. 2). Fortes traces de frictions obliques parallèles sur la face postérieure et morsures probables des épiphyses.

Phalanges

- 1ère phalange postérieure avec ostéophytes pathologiques du bord antéro-externe.
- 2ème phalange antérieure (c. 4).
- Fragment d'épiphyse inférieure de 2ème phalange antérieure ou postérieure.

Ossements qui par leurs tailles peuvent appartenir à des bovidés.

- Extrémité proximale du corps d'une côte (c. 5), avec traces de couteau ou couperet au point où la courbure s'accroît, à proximité de l'extrémité proximale.
- Extrémité distale d'une côte sternale postérieure (s.o.)
- 2 fragments de côtes dont 1 en (f. 2).
- Bord d'épine d'omoplate (g).
- Fragment de vertèbre dorsale (s. o.).
- Fragment de vertèbre lombaire (coup de couperet sagittal) (s.o.)

Les 11 fragments appartiennent à un bovidé adulte.

Les dents sont de même taille que celle d'un petit bovidé angevin du moyen âge qui par sa taille correspond au plus petit des bovidés du port de Marseille, comme le montre le tableau suivant :

Les m1 et m2 de la fouille ont exactement les mêmes dimensions que celles du bovidé médiéval et à très peu de choses près que celles des bovidés de Marseille

Angers Kellermann	Angers moyen-âge
m1 (g)	= m1 (g) appartenant à une série # 123,10 à 125,30 Jugale de 123 mm
m2 (d)	= m2 (d) appartenant à une série # 67,7 à 77,70 molaire de 67,7 mm

Les dimensions des autres os correspondent toutes également à un animal de très petite taille.

4) LES CERVIDES

Métatarsien

- 1 métatarsien à épiphyse inférieure disparue, très mordillé sur toute sa surface. Cette attaque superficielle a réduit un peu les diamètres de la diaphyse et de l'épiphyse supérieure dont la partie postérieure manque. Malgré ces mutilations, ce métatarsien a l'allure élancée et les dimensions pouvant convenir à un cerf. Un bovidé serait plus massif (f. 2).

D.T. épiphyse sup.	29,5
D.T. minimum diaphyse	21

Axis : Axis de ruminant pouvant par sa taille appartenir à un cerf. Le cerf ne semble pas rare sur le site gallo-romain d'Angers, ses ramures ont été utilisées dans l'atelier de tabletier fouillé à l'occasion de la construction de la nouvelle bibliothèque municipale.

b) Les Carnivores

Les Canidés.

- Mandibule (g) de petite taille (long = 69 mm), avec en place les 3 dents déciduales et inclus en arrière 2 germes de dents définitives. Chiot d'une race de taille moyenne (cocker, épagneul breton...) (détermination F. POPLIN). L'existence de chien à dentition faible due soit à leur race soit à leur jeune âge est par ailleurs prouvée sur le site par des os mordillés où seules des épiphyses très tendres ont été broyées alors qu'il s'agissait d'os fragiles tels que radius ou métapode de chevreau ou d'agneau.

c) Les Lagomorphes

Les Leporidés

- 1 ensemble ajustable comprenant la trochlée humérale, le radius et le cubitus. Les deux derniers sont tranchés un peu au-dessus de l'épiphyse inférieure. L'allure élancée et la gracilité du cubitus, accompagnée d'une forte taille font attribuer l'ensemble à un lièvre plus qu'au lapin.

Larg. épiphyse distale humérale	12,5
Epais. d'avant en arrière de l'ensemble épiphysaire proximal radiocubital :	12,2

- Fragment osseux d'un petit lagomorphe, probablement *Oryzologus auricularis* (le lapin).

Comme nous l'écrivions en abordant cette étude d'ossements de mammifères, elle ne peut aboutir qu'à des résultats de petite valeur indicative et de valeur statistique presque nulle car, appelons-le, l'animal le plus représenté, le porc, ne l'est que par 67 débris déterminables.

III. LES MICROMAMMIFERES (par J.C. MARQUET, La ville aux Dames, I. et L.)

L'examen des restes de micromammifères trouvés au cours de la fouille permet de reconnaître la présence :

- d'un rongeur (*Apodemus sylvaticus*) - le mulot sylvestre,
- d'un insectivore (*Crocidura ruseola*) - la crocodyre araignée.

Apodemus sylvaticus est le seul rongeur représenté ici. Il y avait des restes d'au moins 5 individus. C'est un petit mammifère commun dans toute la France qui vit particulièrement dans les bois ou les régions

de bocage. *Crocidura ruseola* est représenté par 2 individus. Elle habite aussi toute la France et particulièrement les zones sèches découvertes et ensoleillées.

L'association de ces deux espèces peut donc laisser penser qu'à l'époque, l'environnement du gisement devait être constitué par un paysage de bocage, donc sans grande différence, avec le paysage actuel.

A titre de comparaison, nous avons étudié des pelotes de réjection de rapaces nocturnes actuels provenant des tours du château situé tout près du site. Nous avons déterminé au total 179 individus parmi lesquels 32,4 % d'insectivores (*Crocidura ruseola* - *Sorex araneus* - *Crocidura leucodon* - *Crocidura ruseola*) et le reste de rongeurs.

Si parmi les rongeurs nous enlevons *Rattus norvegicus* (le surmulot) qui est d'introduction récente dans notre pays nous avons :

Apodemus sylvaticus 9,3 % - *Microtus agrestis* (campagnol agreste) 14 % - *Pitymys subterraneus* (campagnol souterrain) 0,9 % - *Microtus arvalis* (campagnol des champs) 73,8 % - *Microtus minimus* (le rat des moissons) 1,8 %.

IV - LES BATRACIENS (par J.C. RAGE, Paris) et X. DELESTRE, Angers).

Les anoures

Ils appartiennent à 2 espèces :

- 1 - *Bufo bufo* (le crapaud commun) 14 fragments. 3 humérus (mâles : présence de la crête mésiale) - 3 vertèbres - 2 scapulum (d) et (g) - 2 illions (d) et (g) - 3 tibio-fibula (avec anomalie pathologique) - 1 fémur.
- 2 - *Rana temporaria* grenouille rousse commune) 6 fragments. 2 humérus (d) et (g) - 2 vertèbres - 1 illion (d) - 1 fémur.

V - LES OISEAUX (par C. MOURER-CHAUVIRE, Lyon et F. POPLIN, Paris).

Ils sont représentés par 33 fragments dont 17 déterminables appartenant à un minimum de 6 individus d'espèces variées.

Les palmipèdes : 1 ind. *Anas platyrhynchos* L. (canard colvert), également attesté sur le site de la bibliothèque municipale.

Les gallinacés : 2 ind. *Gallus gallus* L. (coq domestique)

Les colombins : 1 ind. *Cornus livia* GM. (pigeon biset)

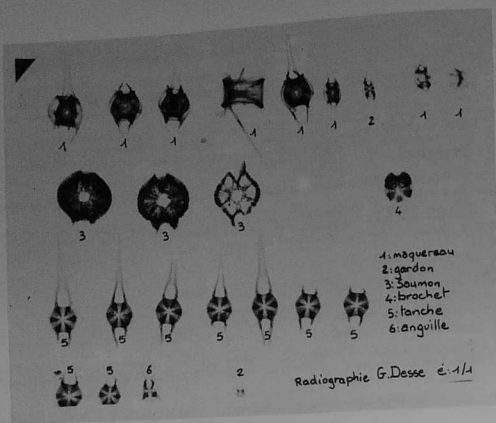
Les passereaux : 1 ind. *Cornus corax* L. (grand corbeau) - 1 ind. *Turdus* de taille iliacus (grive de la taille de la grive mauvis).

A noter parmi les fragments récoltés un segment de trachée artère constitué de quelques anneaux successifs. Cet organe s'ossifie parfois chez les mammifères mais mieux encore chez les oiseaux (5).

VI - LES POISSONS (par Dr G. DESSE, Quimper et F. GRANIER, Avignon).

8 espèces ont pu être dénombrées sur le site.

- 4 vertèbres d'*Esox lucius* (brochet)
- 3 pharyngiens dont un douteux de *Leuciscus leuciscus* L. (vandoise).
- 1 fragment de pharyngien de *Leuciscus cephalus* L. (chevaîne).
- 2 vertèbres de *Rutilus rutilus* (gardon)
- 11 vertèbres de *Tinca tinca* (tanche).
- 1 vertèbre d'*Anguilla anguilla* (anguille).
- 3 vertèbres de *Salmo salmo* (saumon)
- 8 vertèbres de *Scomber* (maquereau dit espagnol).



VII - LES MOLLUSQUES TERRESTRES (par J.J. PUISSEUR, Dijon).

- *Cyathulus ocellatus miller* (nombreux exemplaires). Espèce obscuricole qui aime à se loger sous les pierres, les vieux bois et la mousse.
- *Cypaea* Sp. Un seul exemplaire (Arbuste, haie, talus, jardin).

Les batraciens et les mollusques terrestres apportent quelques informations à prendre en compte pour une restitution du paysage. Les oiseaux sont sans différence notable avec les espèces actuelles. À noter toutefois la plus grande rareté aujourd'hui dans nos régions du canard colvert.

Insistons par contre sur la grande diversité de l'ichtyofaune en dépôt du faible nombre de pièces osseuses : signalons pour les espèces d'eau douce en particulier l'anguille qui semble par la suite aux périodes médiévales être très appréciées (6) et par ailleurs la présence du maquereau dit espagnol qui n'est plus guère consommé de nos jours.

VIII - LES COQUILLAGES (par Dr M. GRUET, Angers).

1) Les *Pelecypodes* (bivalves)

- *Cardium edulis* (huître plate). 4 fragments de coquilles de petite taille (peu épaisses) - ramassage à pied possible.

À ce propos, sur le site de la nouvelle bibliothèque municipale (emplacement d'un quartier artisanal et commerçant de la cité romaine du Haut-Empire) a été retrouvé un chargement d'huîtres variées (toutes avaient conservé leur couvercle) dispersées sur une dizaine de mètres. Découverte intéressante qui pose le problème de la régularité des relations commerciales entre la cité et le littoral atlantique.

- *Pecten maximus* (coquille St Jacques atlantique). 1 fragment de côte. Nécessite le dragage pour être récolté vivant.
- *Mytilus edulis* (la moule ordinaire). 17 fragments dont 6 identifiables en valve (d), 7 en valve (g). Sur 7 fragments on peut affirmer l'attribution *Mytilus edulis*, sur les autres fragments l'attribution est seulement probable. 2 sont inconsommables par suite de leur taille minuscule mais ont pu servir attachées sur d'autres de taille normale.
- *Cardium suberosatum*. Attribution probable pour un fragment de valve (d), région apicale antérieure. Vit à la limite du dragage obligatoire.
- 1 fragment de charnière roulée d'un gros *Cardium* de la taille du précédent.
- *Cardium edule* var *Lamarckii*. 1 valve (g) de petite taille. Sables estuariens.
- *Venus verrucosa* (la pèlerine). 2 fragments de valve (g) dont un avec fragment de charnière, forte ornementation. Vit dans le sable vaseux, se drague mais peut aussi se pêcher à pied quoique plus profond que la palourde.
- *Tapes decussatus fusca* (palourde atlantique). 19 fragments, 9 valves (d), 7 de valve (g), 3 indéterminés. Une seule valve entière (d), 4 charnières (d), 2 charnières (g). Nombre minimum d'individus 6. À part un, il s'agit de sujets petits, inférieurs à 44 mm de long, un à 32,5 simplement et est vraiment à la

limite du ramassage raisonnable. Tous sans usure du recticulum et probablement ramassés vivants. Lieu d'élection : gravier vaseux de faible profondeur.

- *Macoma glauca*. 2 fragments très petits, l'attribution est assez probable grâce au très grand rayon de courbure du bord de la valve et à la beauté de la nacre. Sable à la limite des basses mers de vives eaux.
- *Spisula solida*. Fragment non orné à forte épaisseur. Détermination hasardeuse. Fragment roulé.

2) Les *Gastéropodes*

- *Rassella vulgata* (brenique - berniclé). 2 inds. de forme élevée de haute plage. L'une semble un peu roulée, l'autre portée à l'apex un trou intentionnel. Intentionnel parce qu'il y a absence d'usure et que la tranche de la perforation a une forte épaisseur.

À côté de ces coquillages consommables, nous avons remarqué 12 fragments roulés : 1 *Cardium* (espèce indéterminée).

- 1 de venus ???
- 3 de spisules ???
- 3 totalement indéterminables
- 1 *Rassella vulgata*
- 3 fragments d'une même valve (d) de *Tapes decussatus fusca*.

Nous trouvons donc en conclusion des espèces fraîches provenant des côtes atlantiques, en quasi totalité ramassables à pied, plus des espèces roulées. Certains de ces fragments ont pu servir de grain d'enfilage (bead) les autres comme jetons. Cependant pour notre part nous n'écartons pas la possibilité d'un ramassage pour la beauté de leur forme (7).

3) *Oursin*

- 2 fragments de plaques interambulacraires d'un oursin régulier, probablement *Paracentrotus lividus* (oursin violet). Peut se pêcher à pied dans des mers.

IX - REMARQUES DIVERSES

L'étude des dents de mammifères nous a permis d'isoler deux dents de lait d'enfant : une canine et une première molaire (g) présentant des caries. Elles sont tombées par rhyssalysés des racines naturellement comme chez tous les enfants. Chute de la canine à peu près 8 ans ± 1, de la molaire 12 ans ± (analyse Dr GODET, NANTES).

Divers os travaillés ont également recueillis :

- 9 aiguilles
- 8 grandes épingles
- 1 rivet ?
- 1 demi-charnière.

Il est impossible de déterminer les os à partir desquels ces objets ont été façonnés, exception faite de la demi-charnière, probablement réalisée dans un métapode de ruminant (8).

X - CONCLUSION.

Que conclure de cette première recherche ? Il nous semble que deux remarques sont possibles.

La première concernant, malgré le petit nombre d'ossements et débris identifiés, la variété des espèces retrouvées. La faune mammalogique est assez diversifiée. Le porc l'emporte de beaucoup en nombre d'ossements (67 + 16 possible). Les ovicapridés viennent ensuite avec (13 + 4 possible), puis les bovidés avec (7 + 7 possible). Les coquillages sont enfin particulièrement abondants. Tout ceci ne dénotant pas d'un point de vue écologique de grandes différences avec la période actuelle.

L'autre remarque concerne une approche réaliste de l'alimentation à Angers à l'époque gallo-romaine. Deux réserves s'imposent. La première relative aux indices de représentativité, que peu nous fournir cette étude, qui sont, d'une part, fondés que sur un "échantillonnage" du site étudié, et, d'autre part, qui ne reposent que sur des éléments fort peu nombreux. Puis, comme le souligne L. JOURDAN, ce qui compte au point de vue alimentaire pour les mammifères, c'est le poids de viande utilisable. Si l'on adopte ses estimations (80 kg pour chaque petit porc de Marseille), nous parvenons à un poids total de viande fournie par le petit bovidé. Les ovicapridés ne représentent ici, comparativement, qu'un poids utile insignifiant puisqu'il peut s'agir, au maximum, d'un seul chevreau. En dehors de l'évidence d'une alimentation carnée, il serait bien hasardeux d'aller au-delà. Cependant, en plus des huîtres et moules signalées coutumièrement sur l'ensemble des gisements gallo-romains de la région, nous avons identifié huit autres espèces. Il semble donc de plus en plus nécessaire de se joindre à J. ANDRÉ (9) qui réclame un travail plus complet pour pouvoir saisir avec une plus grande netteté l'importance des relations commerciales

avec la littoral atlantique. L'histoire de l'alimentation venant ici rejoindre celle des courants économiques et commerciaux.

Il nous reste à souhaiter qu'à Angers, comme ailleurs, des études de faune soient réalisées de manière à enrichir ces premières remarques qui ne peuvent être considérées que comme une invitation à avancer dans une voie restée très neuve malgré un travail original comme celui du Dr. M. GRUET de 1946 (10). Que les fouilleurs, qui s'attachent avec tant de soin aux autres vestiges, portent la plus grande attention à ces si nombreux "débriés de cuisine" sans procéder, ce qui va de soit, à des échantillonnages arbitraires. Pour notre part, d'ores et déjà une étude systématique est en cours d'élaboration sur l'abondant matériel osseux recueilli sur le site gallo-romain que nous explorons à Brain-sur-Allonnes (M. et L.).

NOTES :

- (1) Dr M. GRUET. La formation du site d'Angers. Bull. des Musées d'Angers n° 37, 1977.
- (2) Avertissement : Pour rendre plus lisible la lecture de ce texte nous avons indiqué d'une part entre parenthèses les niveaux ou structures auxquels ces os appartiennent (f. 1) ou (f. 2) = fosse à détritus sous le "sol d'occupation", (s.o.) pour ceux accolés sur ce sol (c. 2) et (c. 5) pour les quelques ossements trouvés dans les remblais. Quant à ceux qui ne sont pas suivi d'indication spécifique, ils proviennent sans exception de la couche de remblai n° 10 du bassin. D'autre part, dans les tableaux les abréviations suivantes ont été utilisées : D.M.D. = diamètre méso-distal - D.V.L. = diamètre vesiculo-lingual - D.T. = diamètre transverse - D.A.P. = diamètre antéro-postérieur - A.P.P. = antéro-postérieur proximal - T.P. = transverse proximal - A.P.D. = antéro-postérieur distal - T.D. = transverse distal - A.P. = antéro-postérieur - T. = transverse.
- (3) L. JOURDAN. La faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse à Marseille. C.N.R.S., 1976.
- (4) Trouvé dans les prairies St SERGE dans les argiles alluvionnaires récentes.
- (5) Détermination F. POPLIN.
- (6) DELATOUCHE. Le poisson d'eau douce dans l'alimentation médiévale. Bull. de l'Académie d'Agriculture de France, 1966, p. 793-798.
Cette excellente note nous a été signalée par Mr le Doyen DE BOURARD que nous remercions vivement par ailleurs pour les informations inédites relatives à la fouille de Doué La Fontaine qu'il a bien voulu nous communiquer.
- (7) Les coquillages étaient utilisés par exemple dans la construction, pour la décoration, principalement celle du frigidarium des thermes. Voyez SANQUER et LOCH. Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique. Archéologie en Bretagne n° 6, 1975, p. 13-21.
- (8) X. BELESTRE. Présentation des différentes phases de fabrication d'une charnière dans un métapode de bovidé. Catalogue exposition "Angers Antique", Musée Pincé Angers 1978.
- (9) J. ANDRE. Introduction à l'étude des relations commerciales des Vénètes d'Armorique avec le centre de la Gaule Romaine. R.A.C. Fasc. n° 1, 1962, p. 58 et suivantes.
- (10) Dr M. GRUET. Une faune du Quaternaire Récent à Fierbois (près Doué La Fontaine) (M. et L.) époque Hallstattienne). Bull. de la Société d'Etude Scientifique d'Angers, p. 31-35.

NOTE SUR UN PRODUIT METALLURGIQUE PLOMBO-CUPRIFERE

DECOUVERT A ALET (Bretagne)

PROVENANT D'UN RAFFINAGE PRIMITIF

par

Jean R. MARECHAL
Ingénieur civil des Mines A.I.Lg

En fouillant le site de l'ancienne cité, gauloise, gallo-romaine et médiévale, d'ALET en SAINT MALO (Ille et Vilaine), on a découvert dans une couche pré-romaine, gauloise, datée d'avant 15-20 ap J.C. et associées à des fragments de structures d'argile cuite (Excavation E5) des galettes légèrement concaves de 100 à 150 mm de diamètre avec des bords plus épais de 10 à 20 mm d'épaisseur. (Cf photographie d'une de ces galettes).

L'équipe de recherche ER 27, à l'Université de Rennes, a analysé plusieurs des fragments de ces galettes qu'on avait pris initialement pour de la litharge. Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau II qui montre que l'on a affaire à un produit particulier de raffinage archaïque.

Généralement les litharges antiques ne montrent plus d'argent (moins de 0,01 % d'Ag), car elles proviennent d'une opération de désargention que l'on appelle actuellement "coupellation".

L'échantillonnage a été fait suivant le tableau suivant :

n°1 - E5-9	- couche 3	- fragment 1	- échantillon moyen
n°2 - E5-9	- couche 3	- fragment 2	- échantillon moyen
n°3 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 3 - échantillon moyen
n°4 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 4 - partie supérieure
n°5 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 4 - partie inférieure
n°6 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 5 - partie supérieure
n°7 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 5 - partie médiane
n°8 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 5 - partie inférieure
n°9 - E5-99	- couche 4	- zone III	- fragment 6 - échantillon moyen

Comme on le voit par ce tableau, certaines prises d'échantillons, dus à l'ingénieur J. BOURRHIS de l'équipe C.N.R.S. de Rennes, ont été faites à des niveaux différents des "galettes", ce qui a permis de constater que les teneurs en cuivre et en argent sont plus élevées dans les parties supérieures et celles en plomb, en étain et en antimoine nettement inférieures. Ces derniers ont des teneurs supérieures dans la partie inférieure, comme s'il y avait eu "liquation", c'est à dire différenciation par densité et superposition de corps plus lourds vers le bas. Ces produits métallurgiques ont donc passé par l'état liquide.

Lorsque la teneur en cuivre est élevée, il en est de même pour l'argent et inversement si la teneur en cuivre est basse et celle en plomb élevée, comme par exemple dans le cas de l'analyse du n°9 où la teneur en argent est basse (0,20 %), ce qui montre bien que c'est le cuivre qui retient l'argent dans une majeure partie et que c'est le plomb qui en renferme le moins et c'est pourquoi lorsqu'on a affaire à une vraie coupellation, on doit ajouter du plomb qui, par oxydation, libère alors son argent.

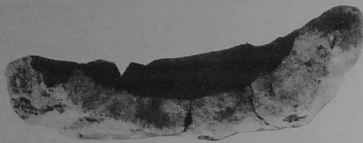
Il faut noter que les teneurs en cuivre qui oscillent entre 2,5 et 29 % comprennent le cuivre métallique et le cuivre de l'oxydure, tous deux présents dans les échantillons examinés.

D'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, l'examen métallographique au banc LECHATELLIER montre la présence d'inclusions d'argent métallique au bord et au sein des particules de cuivre disséminées dans la masse oxydée ou carbonatée cupro-plombifère (Figure 1 ; grossissement X 170). Une analyse complémentaire, exécutée par Mr C. HELIE du Laboratoire de la Marine à CHERBOURG, a donné des chiffres sur les teneurs non fournies par spectrographie :

Pb	2,70 %
CaO	5,72 %
MgO	2,15 %
S	0,08 %



"GALETTE" gauloise retrouvée à ALET
Dessus - côté - dessous



0 10 cm

Tableau II Résultats des analyses des échantillons des galettes d'ALET
(Analyse de l'ingénieur J.R. BOURNIS du C.N.R.S.) (en %)

	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
n°1	24,2	0,50	42,0	0,04	0,07	5 ~	-	0,03	tr	0,003	0,001
n°2	23,7	4 ~	32,9	0,03	0,20	3 ~	-	0,10	tr	0,002	0,001
n°3	17,5	0,30	57,5	0,01	0,04	1,5 ~	tr	0,025	0,002	tr	-
n°4	26,3	0,008	40,5	0,001	0,008	5 ~	-	0,03	0,001	tr	-
n°5	14,0	0,30	45,7	0,002	0,04	2 ~	-	0,01	0,002	0,001	-
n°6	20,6	0,15	41,5	0,008	0,007	5 ~	-	0,02	0,005	-	-
n°7	19,4	0,60	44,7	0,001	0,08	1 ~	-	0,005	0,001	0,001	0,001
n°8	2,5	3	50,9	-	0,20	0,20	-	0,005	0,005	0,05	-
n°9	27,6	0,10	43,4	0,005	0,01	2 ~	-	0,01	tr	-	-

- le cuivre et le plomb ont été déterminés par électrolyse, les autres éléments ont été déterminés par spectrographie d'arc (à partir des échantillons-témoins réalisés par J.R. MARECHAL à l'usine de DIVES / Mer depuis 1950).
- tr = inférieur à 0,001 % ; ~ = environ ; - = non décelé.

qui montrent que l'on a affaire à un produit de raffinage archaïque et non de coupellation proprement dite, utilisant la cendre d'os, constituée de phosphate de calcium, pour absorber la litharge et laisser un globule d'argent métallique sur la coupelle.

Par contre, on a trouvé dans le sud de l'Angleterre (SILCHESTER, WROXETER et HENGISTBURY HEAD) des vestiges de vrais fours de coupellation à base de phosphate de calcium (30,31 et 27,62 %). Les globules métalliques disséminés étaient en cuivre avec des teneurs en argent de 15,90 % et 56,90 %. Ceux d'un de ces fours contenaient même un peu d'or : 0,07 % (1).

Le professeur anglais de métallurgie N. COULAND pensait que les anciens fours dont on avait trouvé des vestiges à HENGISTBURY HEAD ayant trait à l'époque de l'occupation de cette région méridionale de l'Angleterre par les Durotriges fabriquaient soit du cuivre contenant suffisamment d'argent pour qu'on puisse récupérer ce métal précieux servant au monnayage de l'époque, soit du plomb recélant du cuivre et de l'argent.

Cela a été attesté par des analyses chimiques d'alliages provenant de ce site du Hampshire, situé au bord de la Manche, non loin de l'île de WIGHT (une dizaine de kilomètres). On sait déjà combien les études des céramiques et des monnaies coriosolites ont montré les liens particuliers qui ont existé entre HENGISTBURY HEAD et ALET avant la romanisation effective (2)(3). La découverte à ALET, près de l'île de WIGHT, de blocs contenant de 14 à 27 % de cuivre - 30 à 50 % de plomb et de 1 à 5 % d'argent (cf. (1) p. 11) pourrait montrer que le district métallurgique de HENGISTBURY HEAD s'approvisionnait non seulement dans le Devon ou le Cornwall (district de CALLINGTON?), mais aussi dans le territoire armoricain des coriosolites ?

On a trouvé à HENGISTBURY HEAD de nombreuses pièces de monnaies coriosolites (2) qui nous montrent également que l'on a pu les frapper sur le territoire des Durotriges, peuplade d'ailleurs belge.

On sait que la Manche était devenue une sorte de Méditerranée belge à cette époque, car les peuples riverains aussi bien ceux de la rive méridionale s'étendant de l'Escaut à l'Armorique (Ménapiens, Morins, Calètes, Unelli, Coriosolites et Ostèmes) que ceux de la rive septentrionale de Grande Bretagne, notamment les Durotriges et derrière eux, plus au nord les Belges (capitale VENTA BELGORUM), les Atrebatas (capitale CALLEVA, actuellement SILCHESTER, près de WINCHESTER), formaient un ensemble de même origine.

Il existait donc Outre-Manche toute une industrie de récupération de l'argent dont les procédés pouvaient provenir de métallurgistes belges plus aptes que d'autres à ces opérations destinées au monnayage, dont les numismates anglais G.C. BRODKE (4), S.S. FRERE (5) et D.F. ALLEN (6) et belge S. SCHEERS (7), ont étudié les différents types belges du continent et de Grande Bretagne.

Les filons de plomb sont extrêmement nombreux en Armorique. C'est ainsi qu'à CHATELARDREN, entre SAINT BRIEUC et GUINGAMP, on a repéré une quinzaine de filons de galène argentifère (3 kilogrammes d'argent à la tonne de plomb), associée à du cuivre gris également argentifère ("le cuivre gris" s'appelle aussi tétrahédrite ou panabase et contient théoriquement 45,90 % de cuivre).

VIEUX-VY sur Couesnon montre des filons de plomb argentifère et un intérêt archéologique direct s'y ajoute puisque l'on connaît à proximité immédiate de ces filons un retranchement gaulois à l'intérieur duquel des monnaies coriosolites ont été découvertes. Son implantation à l'intérieur des terres, loin des côtes est remarquable.



Figure 1 - Microscope optique (x 170). Photographie BOXALL BNF Metals Technology Centre à WANTAGE(Oxfordshire)

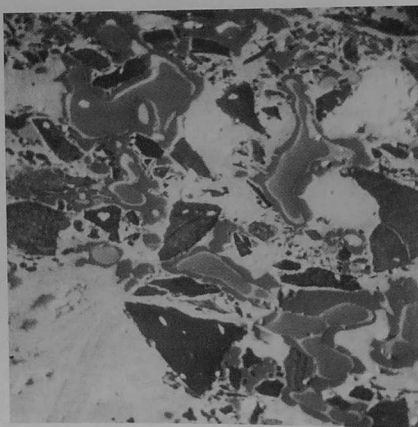


Figure 2 - Microscope électronique (x 270). Photographie BOXALL BNF Metals Technology Centre à WANTAGE(Oxfordshire)

Les filons de PLELAUFF, à 100 kilomètres d'ALET, sont aussi connus. Le district de PONTPEAN est à plus de 70 km d'ALET, quant aux nombreux filons de la région HUELGOAT-POULLAQUEN, ils sont à plus de 130 kilomètres à vol d'oiseau d'ALET; les "terres rouges" qui surmontent le filon du HUELGOAT sont un véritable minéral d'argent qui a été exploité fort anciennement et peut-être transportées au loin.

Certains filons, dont un de ceux de COAT-AN-INDOS montrent la présence de pyrite cuivreuse, comme d'ailleurs certains du HUELGOAT, on peut s'expliquer l'industrie du cupro-plomb, alliage constitutif des nombreuses haches à douilles armoricaines qui peuvent contenir 60 et même 90 % de plomb, quand elles ne sont pas entièrement en ce dernier métal ? Les teneurs en argent de ces haches à douille varient de 0,13 à 0,20 %. On pourrait supposer qu'on ait ajouté une certaine quantité de blocs du type d'ALET au cuivre fondu, ce qui aurait dilué l'argent de 5 à 0,20 % d'argent ?

Mais pour bien comprendre l'utilisation de ces blocs, il faut d'abord étudier leur structure métallographique, ce qui a été fait par un Laboratoire anglais du BNF Metals Technology Centre à WANTAGE (Oxfordshire), grâce aux bons soins de notre ami H.H.CODRILLAN que nous remercions vivement.

L'examen approfondi du Dr BOXALL, Directeur de ce Laboratoire spécialisé, a permis de compléter les analyses, forcément incomplètes, du tableau II en constatant la présence du chlore sous la forme de chlorure de plomb et de phosphate de calcium et de plus de montrer la possibilité de globuliser le cuivre contenant une certaine quantité d'argent, comme nous l'avons constaté par nos essais de grillage globulisant (8).

L'examen d'un échantillon (le n°6 du tableau I) par diffraction de rayons X a montré que la masse était constituée de carbonate de plomb et d'oxyde de cuivre, avec quelque peu de phosphate de calcium et de chlorure de plomb.

L'examen métallographique au microscope sur échantillon poli et attaqué par un réactif approprié a révélé la présence de petites particules plus ou moins arrondies de cuivre contenant des inclusions d'argent disséminées dans la matrice oxydée ou carbonatée. La figure 1 montre en plus blanc les inclusions riches en argent dont certaines soulignent des limites de grains des parties cuivreuses. Ces globules métalliques sont entourées d'oxyde de cuivre (Cu₂O) apparaissant en gris mat sur la microphotographie, tandis que le plomb reste noir.

Par contre les images électroniques montrent en clair l'élément de haut poids atomique (Plomb) et en plus foncé les éléments de poids atomique inférieur tels que le cuivre et l'argent (figure 2). La superposition des images obtenues par diffraction X montre les répartitions du chlore et du plomb parfaitement superposées. On peut en déduire que ces deux éléments sont combinés sous la forme de chlorure de plomb.

Il en est de même pour le phosphore et le calcium qui seraient combinés en phosphate de calcium.

Le Dr BOXALL rappelle que Vannoccio BIRINGUCCIO a décrit en 1540 dans son ouvrage PIROTECHNIA un procédé de récupération de l'argent à partir de minerais de cuivre et de plomb argentifères que l'on fondait et que l'on solidifiait lentement pour écrémer les croûtes riches en cuivre flottant à la surface du bain liquide. Le produit recueilli ainsi au moyen d'une fourche en fer et le plomb restant étaient traités séparément. Cette opération était répétée plusieurs fois de telle façon que l'argent était graduellement introduit dans le plomb que l'on pouvait ensuite coupler. BIRINGUCCIO insiste sur la nécessité de broyer et de laver le produit extrait du four.

On peut penser que le produit-résidu en galette de la Cité d'ALET était destiné à être broyé et lavé dans un courant d'eau modéré. Il serait donc une simple matière à recueillir les particules métalliques de cuivre contenant de l'argent ? Cette déduction est assez logique : on aurait donc affaire au produit d'une opération de raffinage assez primitive. La masse de carbonate de plomb et d'oxyde de cuivre résulterait d'une chauffe oxydante de minerais mixtes de cuivre, plomb et argent, ce serait un grillage globulisant comme nous en avons déjà vu des exemples en archéométaballurgie ?

La présence de chlorure de plomb peut être expliquée par l'action des embruns salés de la mer qui entoure le promontoire de la Cité d'ALET ? La quantité de phosphate de calcium est vraiment trop faible pour que l'on puisse supposer une opération de couppellation (9,42 §), alors que les produits de fours de couppellation anglais d'à peu près la même époque que le four d'ALET contiennent 27,62 et 30,81 % de phosphate tricalcique (3CaO - P₂O₅) pour HENGISTURRY HEAD (analyses W.GOMLAND, 1915).

Deux hypothèses seraient à admettre :

- 1) on couppella les galettes d'ALET réduites en poudre, soit sur place. (Cependant on n'a pas encore retrouvé de litharges démontrant une industrie locale de couppellation), soit dans le domaine des Durotriges, dans le sud de l'Angleterre (HENGISTURRY HEAD, SICHESTER, WOXETER).
- 2) on ajoutait ce produit fragmenté ou réduit en poudre dans les creusets où l'on fondait le cuivre pur pour réaliser des haches à douille du type armoricain en cupro-plomb. Il faut cependant bien reconnaître qu'il existe un décalage temporel important entre l'occupation du site d'ALET et le fonctionnement du four métalurgique (80 av J.C - 15 av J.C) et la fabrication des haches à douille.

Le professeur anglais W.GOMLAND qui eut l'occasion d'étudier les opérations de désargenteration de certains minerais au Japon pratiquées encore en 1972 remarqua qu'on y utilisait de la cendre de bois lavée à l'eau pour éliminer les matières alcalines à la place de cendre d'os utilisée par les anciens Romains. Ceux-ci en raison du coût assez élevé de cette matière revêtissait seulement dans la partie supérieure les coupelles en argile plus ou moins calcaireuse (marne) qu'ils appelaient tasconium (9). La cendre

d'os n'était donc pas nécessaire pour absorber la litharge fondue et laisser à la surface le "bouton métallique" d'argent, mais elle était tout simplement plus efficace dans ce rôle que la cendre de bois employée par les anciens Japonais (10).

L.LANGUET estime que les galettes d'ALET constituent un vestige d'une activité métallurgique, liée à la séparation de l'argent et du cuivre. Or, dans les fouilles importantes qu'il a dirigées sur le site d'ALET, les seuls objets renfermant à la fois argent et cuivre étaient les monnaies coriosolites. L.LANGUET se pose donc la question de savoir si ALET n'était pas un lieu de frappe de ces monnaies, ce qui ne pourrait aller que dans le sens d'une importance particulière d'ALET au sein de la population des Coriosolites; ce chercheur remarque que la recherche d'un épiscentre des diffusions monétaires coriosolites en une région bordant la mer est délicate. En effet automatiquement l'épiscentre "rentre dans les terres" alors qu'initialement il pouvait se situer au bord de la mer.

Une autre remarque est aussi faite par L.LANGUET. La frappe de monnaies coriosolites s'est faite, pour certaines des classes tardives, sous la pression des événements: la guerre des Gaules. En de telles périodes, on récupère le maximum de métaux utiles. L.LANGUET se pose la question: n'a-t-on pas refondu des objets en bronze pour récupérer le cuivre, à mélanger à l'argent, ceci en vue d'obtenir un alliage relativement convenable? Les métaux avaient une valeur à cette époque et la période des haches à douilles n'était pas encore très éloignée des mémoires.

Par exemple nous noterons que l'on conserve au Musée de NANTES 9 haches trouvées par l'archéologue KERVILLER dans les travaux du chemin de fer de PLAIN à "ALICORNE", sur le territoire de la commune de VAY, à un endroit situé à 6 kilomètres à l'ouest de NOZAY (Catalogue du Musée, p. 21, n°74). Le conservateur, Mr COSTA, a retrouvé ces haches très fragmentées et enveloppées dans un papier. Mais cette fragmentation et l'aspect des débris laisserait plutôt supposer qu'ils n'étaient que de petits lingots de métal altéré dont seulement une partie (48 %) restait intacte. Le métal inaltéré contenait, d'après nos analyses:

71 % de plomb 27,8 % de cuivre et des traces d'étain.
Il est certain que l'on est en présence de vestiges pré-monetaires, ces haches ne pouvant pas être utilisées.

En conclusion, on a donc retrouvé à ALET les vestiges d'un raffinage primitif métallurgique pouvant être liées aux événements de la Guerre des Gaules et au monnayage coriosolite.

Notes.

- (1) J.P.BUSHE-FOX, Excavations at HENGISTBURY HEAD, Hampshire, in 1911-1912, *Reports of the Society of Antiquaries*, Londres, 1915, appendice II, p. 78.
- (2) L.LANGUET, Les monnaies gauloises d'ALET, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1978, n°6, p. 23-30
- (3) L.LANGUET, Les céramiques gauloises d'ALET, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1978, n°6, p. 57-103
- (4) G.C.BROOKE, Two finds of ancient British coins, *Numismatic chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society*, 1927 (série 5), I, p. 371-377.
- (5) S.S.FRERE, *Problems of the Iron Age in southern Britain*, N° spécial II, University of London, Institute of Archeology Report, 1960.
- (6) D.F.ALLEN, *The origins of coinage in Britain*, p. 97-309; Classification de R.P.MAGK, *The coinage of Ancient Britain*, Londres, 1953.
- (7) S.SCHEERS, *Traité de numismatique celtique II*, La Gaule Belgique, Les Belles Lettres, 1977.
- (8) J.R.MARECHAL, Procédé préhistorique d'enrichissement en métal de minerais cuivreux permotriasiques et de Fahlerz d'Europe centrale et septentrionale. La globalisation et la granulation des métaux, dans *OGAM*, n° 105-106 de Juin-Août 1966, tome XVIII, fasc. 3-4, p. 203-211.
- (9) PLINE, *Histoire naturelle*, Livre XXXIII, 4, p. 69. Editions Les Belles Lettres, Paris, traduction H.LE BONNIEC.
- (10) *Reports of the Society of Antiquaries*, *Archaeologia*, 56, p. 267.

LES VESTIGES DE FAUNE DANS L'AGGLOMERATION PRE-ROMAINE D'ALET

EN SAINT MALO (Ille et Vilaine)

par

Thérèse POULAIN
Chargée de Recherche au C.N.R.S.
7 Rue du collège, 39200 AVALLOM

Les fouilles archéologiques effectuées par le Centre Régional Archéologique d'Alet, au cours de ces dernières années, ont permis la découverte, dans une couche d'occupation pré-romaine, de 3259 fragments osseux (excavations D9, CD 99, DE 89, H 12, EF 12). Dans cet ensemble, 2499 sont déterminables, appartenant à un nombre minimum de 133 animaux domestiques et sauvages provenant d'un niveau très caractéristique en fouille, correspondant à une occupation entre 90 av J.C et 15 ap J.C.

Dans cette couche gauloise, coriosolite, les fouilleurs ont retrouvé de nombreuses monnaies, essentiellement coriosolites, de nombreuses céramiques indigènes, parfois très fines (1) (2), de nombreux fragments d'amphores (3), surtout Dressel I, des objets de parure en bronze, fibules et anneaux, des foyers domestiques, des sillons à céréales, des meules à céréales, des objets en fer, des vestiges d'un artisanat du bronze et d'une métallurgie, éventuellement au monnayage.

Le promontoire d'Alet possède toutes les caractéristiques d'un oppidum pré-romain, du type éperon barré. Son occupation ne put que s'intensifier à l'époque de la guerre des Gaules. Sa situation littorale permit à Alet d'avoir des rapports privilégiés avec les côtes méridionales de la Grande Bretagne, et spécialement avec HENGISTBURY HEAD.

Tout ceci pour souligner que l'étude des vestiges osseux provenant de cette couche gauloise, très bien caractérisée et fouillée avec soin, est susceptible d'apporter des renseignements sur le mode de vie de la population indigène, surtout entre la guerre des Gaules et la romanisation effective de cette région.

INVENTAIRE DES VESTIGES.

On a pu ainsi dénombrer et analyser :

1) des animaux domestiques :

- le boeuf (*Bos taurus* L.)
- le porc (*Sus domesticus* L.)
- le mouton (*Ovis aries* L.)
- la chèvre (*Capra hircus* L.)
- le cheval (*Equus caballus* L.)
- le chien (*Canis familiaris* L.)
- des oiseaux de basse-cour : le poulet (*Gallus* sp.)
l'oie (*Anser* sp.)
le pigeon (*Columba* sp.)

2) des animaux sauvages :

- le cerf élaphe (*Cervus elaphus* L.)
- le sanglier (*Sus scrofa* L.)
- le renard (*Vulpes vulpes* L.)
- des oiseaux (4)
- des poissons (5)

soit				
animaux domestiques	2359 fragments	115 individus	86,46 %	
animaux sauvages	131 "	18 individus	13,54 %	

dont la répartition est la suivante :

animaux	Nombre de fragments	Nombre d'individus	% d'individus
		25	18,79
boeuf	721	34	25,56
porc	828	42	31,57
mouton	651	5	3,75
chèvre	53	3	2,25
cheval	41	1	0,75
chien	8	3	2,25
poulet	20	1	0,75
oie	1	1	0,75
pigeon	5		
cerf élaphe	22	2	1,50
sanglier	56	6	4,50
renard	3	1	0,75
oiseaux	40	6	4,50
poissons	8	3	2,25

Les ovicapridés prédominent avec 35,32 % de la faune, dont 31,57 % pour le mouton. Ils devançant d'assez loin le porc (25,26 %) et le boeuf (18,79 %). La chasse ne joue qu'un faible rôle, ses espèces sont peu variées.

AGE DES ANIMAUX

On retrouve d'une manière nette une majorité d'adultes :

animaux	très jeunes	jeunes	adultes
boeuf	1	5	19
porc	3	6	25
mouton	2	5	35
chèvre		2	2
cheval		1	1
chien			3
poulet			1
oie			1
pigeon			1
cerf élaphe			2
sanglier			6
renard			1
oiseaux			6
poissons			3

soit
très jeunes = 6 = 4,50 %
jeunes = 17 = 12,73 %
adultes = 110 = 82,72 %

Les jeunes et très jeunes proviennent uniquement des grandes espèces domestiques : boeuf, porc, mouton et cheval.

REPARTITION DES VESTIGES.

1) animaux domestiques.

a) le boeuf.

C'est un animal de petite taille qui appartient aux races issues de la petite race des palafittes néolithiques. Il est représenté par 721 fragments de 25 individus :
1 très jeune de 4-5 mois
5 jeunes (1 de 6-8 mois, 1 de 15-18 mois, 2 de 19-20 mois, 1 de 2 ans et demi)
19 adultes dont 3 d'environ 3 ans - 3 ans et demi.

Il a fourni de nombreuses mensurations :
tibia, ext. distale, 1 d = DAP = 38,5 mm DT = 52 mm
1 g = DAP = 35 mm DT = 50 mm
astragale, 1 d = L = 59 mm 1 = 39 mm
1 g = L = 59 mm 1 = 37 mm
naviculaire, 1 g = DAP = 45 ; 47 mm DT = 50 ; 54 mm
humérus, ext. distale, 1 d = DAP = 43,5 mm DT = 66 mm
radius, ext. proximale, 1 d = DAP = 36 mm DT = 70 mm
3 g = DAP = 32 ; 34 ; 39 mm DT = 62 ; 65 ; 68 mm

radius, ext. distale 1 d = DAP = 42 mm DT = 69 mm
métacarpien, g, longueur = 172 ; 177 mm
g, ext. proximale, DAP = 24 ; 29 ; 30 ; 35 mm DT = 33 ; 45 ; 48 ; 54 mm
g, ext. distale, DAP = 26 ; 27 ; 28 ; 29 mm DT = 46 ; 5 ; 47 ; 50 ; 57 mm
métacarpien, ext. proximale, DAP = 33 ; 33,5 mm DT = 56 ; 57 mm
omoplate, cavité glénoïde, d = H = 51 ; 55 mm 1 = 45 ; 46 mm
g = H = 50 ; 53 ; 54 ; 54 mm 1 = 40 ; 42 ; 43 ; 43 mm

Ces vestiges sont répartis sur l'ensemble du squelette :

membre postérieur (6)	107	fragments crâniens	70
membre antérieur	126	mandibules	5
ceintures	71	maxillaires sup.	4
vertèbres	111	dents inférieures	49
côtes	132	dents supérieures	35
chevilles osseuses	11		

On a observé des marques de découpage et de carbonisation.

b) le porc.

Il est représenté par 828 fragments de 34 individus :
3 très jeunes (1 de quelques semaines, 2 de 3-4 mois),
6 jeunes (3 de 8-10 mois, 3 de 12 mois),
25 adultes dont 3 adultes jeunes, 1 âgé, 1 très âgé, 1 très très âgé

Il a fourni des fragments mesurables :

tibia, ext. distale, d = DAP = 26 ; 26 mm DT = 30 ; 30 mm
g = DAP = 23 ; 23,5 mm DT = 27 ; 27,5 mm
astragale, 3g = L = 39 ; 39 ; 41 mm 1 = 22 ; 23 ; 25 mm
3d = L = 37 ; 42 ; 42 mm 1 = 22 ; 23 ; 24 mm
humérus, ext. distale, 4d = DAP = 25 ; 25,5 ; 26 ; 27 mm DT = 30 ; 30 ; 31 ; 31 mm
" 3g = DAP = 23 ; 26 ; 26 mm DT = 27 ; 30 ; 31 mm
radius, ext. proximale, 6g = DAP = 17 ; 18 ; 18 ; 19 ; 20 mm
DT = 27 ; 27 ; 29 ; 29 ; 30 ; 30 mm
" 3d = DAP = 19 ; 19 ; 20 mm DT = 27 ; 29 ; 29 mm
omoplate, cavité glénoïde, 1d = H = 31 mm 1 = 22,5 mm
" 3g = H = 23 ; 23,5 ; 24 mm 1 = 30 ; 30 ; 30 mm

Ces vestiges sont répartis sur l'ensemble du squelette :

membre postérieur (7)	162	fragments crâniens	113
membre antérieur	123	mandibules	22
ceintures	47	maxillaires sup.	25
vertèbres	85	dents inférieures	68
côtes	136	dents supérieures	42

On a observé des marques de découpage.

c) le mouton.

Il est représenté par 651 fragments de 42 animaux :
2 très jeunes de 3-4 mois
5 jeunes (1 de 6-8 mois, 2 de 8-10 mois, 2 de 15-18 mois)
35 adultes dont 1 assez jeune

Il a fourni de nombreux fragments mesurables :

tibia, ext. distale, g = DAP = 17 ; 17 ; 18 ; 18 ; 18 ; 18 ; 19 ; 19 ; 19 mm
DT = 22 ; 22 ; 23 ; 23 ; 24 ; 24 ; 25 ; 25 ; 26 mm
" d = DAP = 16 ; 17 ; 17 ; 18 ; 18 ; 18 ; 19 ; 19 ; 19 mm
DT = 22 ; 23 ; 23 ; 23 ; 23 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 26 mm
astragale, g = L = 16 ; 16 ; 16 mm 1 = 25 ; 25 ; 25,5 mm
d = L = 16 ; 18 ; 19 mm 1 = 26 ; 29 ; 31 mm
d = DAP = 18 mm DT = 21 mm
naviculaire, d = DAP = 16 ; 19 mm DT = 25 ; 29 mm
métatarsien, ext. proximale, g = DAP = 16 ; 16,5 ; 17 ; 17 mm DT = 26 ; 26,5 ; 27 ; 26 mm
d = DAP = 14 ; 15 ; 16 mm DT = 25 ; 27 ; 30 mm
radius, ext. proximale, d = L = 112 ; 113 mm DT = 20 ; 24 ; 24,5 mm
métacarpien, ext. proximale, DAP = 14 ; 16 ; 17 mm DT = 22,5 ; 26,5 mm
ext. distale, DAP = 13 ; 16,5 mm DT = 22,5 ; 26,5 mm

omoplate, cavité glénoïde
 d = H = 17 mm
 g = H = 16;18;18 mm

		l = 26 mm	
		l = 24;24;26 mm	
membre postérieur (8)	179	fragments crâniens	60
membre antérieur	125	mandibules	8
ceintures	56	maxillaires sup.	40
vertèbres	59	dents inférieures	39
côtes	74	dents supérieures	
chevilles osseuses	3		

On a observé des marques de découpage et de carbonisation.

d) la chèvre.

Elle est représentée par 83 fragments de 5 individus adultes dont 1 de 3 ans environ. L'échantillonnage a fourni quelques vestiges mesurables :

tibia, ext. distale	g = DAP = 18 mm	DT = 26 mm
métatarsien	d = L = 128,5;129 mm	DT = 17;18 mm
ext. proximale	DAP = 17;18 mm	DT = 21;21,5 mm
ext. distale	DAP = 14,5;14,5 mm	
radius	ext. proximale g = DAP = 15 mm	DT = 25 mm

Ces vestiges sont ainsi répartis sur l'ensemble du squelette :

membre postérieur (9)	15	fragments crâniens	6
membre antérieur	5	mandibules	4
ceintures	9	dents inférieures	5
vertèbres	7	dents supérieures	5
côtes	27		

On a observé des marques de découpage.

e) Le cheval.

Il est représenté par 41 fragments de 2 adultes et 1 poulain de 12-15 mois. Leurs vestiges sont ainsi répartis sur l'ensemble du squelette :

membre postérieur (10)	4	fragments crâniens	5
membre antérieur	2	dents inférieures	6
omoplate	1	dents supérieures	2
côtes	21		

On y a observé des marques de découpage.

f) Le chien.

Il est représenté par 8 fragments d'un adulte :

la diaphyse d'un métatarsien II gauche
 un fragment d'os iliaque droit
 une vertèbre dorsale
 trois côtes
 deux dents inférieures (la carnassière gauche, la canine droite).

g) Le poulet.

Il est représenté par 20 fragments de 3 adultes :
 deux fémurs droits ; trois métatarsiens droits, un gauche
 deux humérus droits, deux gauches ; un radius gauche ; un métacarpien gauche
 un brachet
 1 coracoïde droit, 2 gauches ; une omoplate gauche
 deux fragments de bassin
 une côte.

h) L'oise.

un fragment du coracoïde gauche d'un adulte.

i) Le pigeon.

Il est représenté par cinq fragments d'un adulte :
 un fémur droit
 un humérus droit, un gauche ; un radius droit
 un coracoïde gauche.

2) animaux sauvages.

a) Le cerf élaphe.

Il est représenté par 22 fragments de deux adultes dont un âgé. On a les fragments mesurables suivants :

métatarsien ext. proximale	d = DAP = 40,5 mm	DT = 35,5 mm
humérus, ext. distale	d = DAP = 41 mm	DT = 54 mm

Ils sont ainsi répartis dans le squelette :

-membre postérieur : deux fragments (l'extrémité proximale d'un métatarsien droit, un fragment de diaphyse gauche.
 -membre antérieur : deux fragments (l'extrémité distale d'un humérus droit ; une phalange III).
 -ceintures : un fragment d'omoplate gauche
 -vertèbres : sept fragments (5 dorsales, une lombaire, un fragment de cervicale)
 -côtes : huit fragments
 -mandibules : une droite (avec les Pm2 et Pm3)
 -dent supérieure : une M1 (très très usée)

On a observé des marques de découpage sur les os longs.

b) Le sanglier.

Il est représenté par 58 fragments de 6 adultes dont un particulièrement gros. Les vestiges se répartissent ainsi sur le squelette :

membre postérieur (11)	5	fragments crâniens	1
membre antérieur	5	mandibule	1
ceintures	2	dents inférieures	13
vertèbres	7	dents supérieures	1
côtes	23		

On a observé des marques de découpage. Seule une omoplate gauche a fourni des données mesurables :
 H = 32 mm
 l = 27 mm

c) Le renard.

Il est représenté par 3 fragments d'un adulte : les fémurs droit et gauche
 l'humérus

d) Les oiseaux.

Ils sont représentés par 40 fragments de 6 individus dont la détermination suivra ultérieurement.

e) Les poissons.

Ils sont représentés par 8 fragments de 3 individus dont la détermination suivra ultérieurement.

CONCLUSION

Les niveaux pré-romains de la Cité d'Alet (SAINT MALO, Ille et Vilaine) ont donc livré dans une série d'excavations explorées dans le centre du promontoire, plus de 3000 fragments osseux dont 2489 ont pu être déterminés comme appartenant à un nombre minimum de 133 animaux domestiques et sauvages, mammifères, oiseaux et poissons :

boeuf, porc, mouton, chèvre, cheval, chien, oiseaux de basse-cour (poulet, oie, pigeon)
 cerf élaphe, sanglier, renard, oiseaux et poissons.

Les animaux domestiques forment 86,46 % de la faune, ce qui est d'une grande importance archéologique. L'élevage qui devait se faire sur le promontoire d'Alet ou en ses environs y est axé principalement sur les ovicapridés et particulièrement le mouton (31,57 %) et le porc (25,56 %) et le boeuf (19,79 %). Ces espèces appartiennent à des races de taille assez réduite issues des petites races des palafres de l'époque néolithique. Ce sont en majorité des adultes ; les quelques jeunes et très jeunes appartiennent aux seules espèces domestiques : boeuf, porc, mouton et cheval.

Les vestiges examinés présentent de très nombreuses marques de découpage et de carbonisation (cuisson).

Notes.

(1) L. LANGUET, Les monnaies gauloises d'Alet, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1973, n°6, p. 23-30

(2) L. LANGUET, Les céramiques gauloises d'Alet, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1973, n°6, p. 57-103

(3) R. SANQUER, Les amphores retrouvées à Alet, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1978, n°6

- (4) Les oiseaux ont été envoyés, pour détermination, à Mme Cécile MOURER, Laboratoire des Sciences de la Terre, Université Claude Bernard, Villeurbanne.
- (5) Les poissons ont été envoyés au Dr G. DESSE, Laboratoire de Biologie Marine de CONCARNEAU.
- (6) le boeuf : membre postérieur: 107 fragments (fémur, 27; tibia, 24; rotule, 2; métatarsien, 15; 4 astragales, 12; 11, 3 phalanges III);
 calcanéum, 2 grands cunéiformes, 3 naviculaires, 9 phalanges I, 6 phalanges II, 3 phalanges III);
 membre antérieur: 126 fragments (humérus, 38; cubitus, 23; radius, 25; métacarpien, 15; phalanges I, 10; 11, 3 phalanges III);
 2 phalange I lat; 2 phalanges II lat; 9 métatarsiens II; 4 métatarsiens III; 2 scaphoïdes, 2 pyramidaux, 3 semi-lunaires);
 ceintures : 71 fragments (bassin, 44; omoplate, 27);
 vertèbres : III (4 atlas, 7 axis, 15 cervicales, 36 dorsales, 15 lombaires, 8 sacrum, 3 caudales, 23 fragments).
- (7) le porc : membre postérieur: 162 fragments (fémur, 51; tibia, 45; péroné, 9; astragales, 8; calcaneus, 9; rotules, 2; 2 scaphoïdes; 1 cuboïde; 8 phalanges I; 2 phalanges II; 1 phalange III; 2 phalange I lat; 2 phalanges II lat; 9 métatarsiens II; 4 métatarsiens III; 2 métatarsiens IV; 1 métatarsien V; 8 phalanges I; 2 phalanges II; 2 phalanges III; 1 phalange I lat; 1 capitatum; 1 métacarpien II; 9 métacarpiens III; 4 métacarpiens IV; 5 métacarpiens V);
 membre antérieur: 128 fragments (humérus, 53; cubitus, 23; radius, 19; 8 phalanges I; 2 phalanges II; 2 phalanges III; 1 phalange I lat; 1 capitatum; 1 métacarpien II; 9 métacarpiens III; 4 métacarpiens IV; 5 métacarpiens V);
 ceintures : 47 fragments (bassin, 21; omoplate, 26);
 vertèbres : 85 (9 atlas, 3 axis, 7 cervicales, 27 dorsales; 24 lombaires, 4 sacrum; 1 caudale; 10 fragments).
- (8) le mouton: membre postérieur: 179 fragments (fémur, 41; tibia, 90; métatarsien, 24; 11 calcaneus; 7 astragales; 2 naviculaires; 3 phalanges I; 1 phalange II);
 membre antérieur: 125 fragments (humérus, 50; cubitus, 10; radius, 43; métacarpien, 21; 1 semi-lunaire);
 ceintures : 56 fragments (bassin, 29; omoplate, 28);
 vertèbres : 59 (10 atlas, 3 axis, 5 cervicales, 21 dorsales, 11 lombaires, 3 sacrum, 5 fragments).
- (9) la chèvre: membre postérieur: 15 fragments (fémur, 6; tibia, 4; métatarsien, 4; 1 calcaneum);
 membre antérieur: 5 fragments (1 humérus, 2 radius, 1 métacarpien, 1 phalange I);
 ceintures : 9 fragments (bassin, 6; omoplate, 3);
 vertèbres : 7 (3 atlas, 2 cervicales, 1 dorsale, 1 lombaire).
- (10) le cheval: membre postérieur: 4 fragments (fémur, 2; métatarsien, 1; calcaneum, 1);
 membre antérieur: 2 fragments (1 cubitus, 1 pisiforme);
 ceintures : 1 fragment d'omoplate.
- (11) le sanglier
 membre postérieur: 5 fragments (fémur, 2; tibia, 1; 1 phalange I; 1 phalange II);
 membre antérieur: 5 fragments (1 humérus, 2 cubitus, 1 pyramidal, 1 semi-lunaire);
 ceintures : 1 fragment d'omoplate et 1 de bassin;
 vertèbres : 7 (2 atlas, 5 dorsales).

NOTE. Madame POULAIN, en examinant les ossements de la couche pré-romaine d'ALET dont l'explication précède, a pu reconnaître la présence de 15 fragments humains correspondant à au moins 2 individus. Cette identification peut avoir une grande importance dans la recherche des conditions de l'abandon de cette agglomération cortisolithique.

SAINTE SERVAIS ET SAINT SERVAIS

par

GILLES BERNIER

Ces quelques réflexions ont pour objet de reprendre une longue controverse qui a opposé depuis le XIX^{ème} siècle partisans et adversaires de la thèse du remplacement de Saint SERVAIS par Saint SERVAN, comme patron de la paroisse voisine d'Alet.

Le premier apôtre des Tongres patens établit un évêché dans le chef-lieu de la neuplade, l'actuelle TONGRES, qui porte leur nom. Il mourut à MAASTRICHT le 13 Mai 384, en exil, après avoir vainement demandé, au cours d'un pèlerinage au tombeau des apôtres Pierre et Paul, à ROME, que sa ville épiscopale soit épargnée par les Huns.

Peu de temps auparavant, en 369, VALENTINIEN I^{er} avait fait construire en territoire némette, un castellum pour les milites martenses (*Uicinia Dimittatur*, Occ. 39) : ALTA RIPA, l'actuelle Altrip entre NORMS et SPIRE, dans la Rhénanie-Palatinat. Il aurait mené les troupes contre les Alamans à partir de l'année suivante.

Bien entendu ses soldats étaient chrétiens et une relation avec les "martenses en garnison à Alet peut être envisagée, si elle n'est confirmée par aucun document. Le culte du Saint évêque se répandit rapidement en Gaule; en effet Grégoire de Tours en parle dans son "De Gloria Martyrum", composé dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle (Chapitre 72).

Ce culte fut patronné par la nouvelle dynastie, les Pipinides, issue de la vallée de la Meuse moyenne, après que la victoire remportée en 732 par Charles MARTEL sur ABD-AL-RAHMAN près de POITIERS, eut été considérée par celui-ci comme due à la protection de Saint SERVAIS, du lieu où elle survint le 13 Mai, jour habituel du Saint comme on l'a vu. Charles MARTEL fit embellir les églises de TONGRES et de MAASTRICHT et introduisit le culte de Saint SERVAIS à PARIS. La vallée de la Meuse devint par la suite l'un des axes essentiels de la puissance carolingienne. La preuve des relations qui existèrent entre Alet et TONGRES au IX^{ème} siècle est fournie par la présence dans le trésor de la Cathédrale de cette dernière cité d'un évangélaire, chef d'œuvre de la calligraphie et de l'enluminure du scriptorium épiscopal d'Alet. Il fut réalisé par un clerc qui a pris soin de laisser son nom et de consacrer l'ouvrage à "Moi, GLEUHNITR... fidèle bien qu'indigne disciple du Seigneur... j'ai donné ce livre des évangiles à l'église de Saint SERVAN dans l'évêché de Saint MACHUTE (1); que personne n'ose enlever ce livre ou effacer de ce feuillet les lignes que j'y ai écrites, sous peine d'être séparé de la société des Saints au jour du jugement, et condamné à faire partie de celle des démons." Cet évangélaire fut offert, très probablement, à Saint PERN, canton de BECHEREL, qui se trouvait en effet dans l'évêché de SAINT MALO. C'est sans doute pour souscrire le précieux livre aux ravages exercés par les Normands jusqu'en 939 (Bataille de TRANS) qu'il entra à TONGRES. Du même coup est attestée l'ancienneté de l'église séculière ou monastique de Saint PERN, et les relations entre l'évêché de SAINT MALO et celui de TONGRES.

Le premier document qui nous parle du culte de Saint SERVAIS près d'Alet, c'est la donation de ROBERT, fils de BRESSEL de PLOUËR, en 1095, qui figure à l'inventaire de la Bibliothèque Municipale d'AVRANCHES. Il offrait à Saint PIERRE, c'est à dire à la cathédrale Intra-muros, un pré, qui porte encore son nom. Cette terre est localisée: "iuxta praefatae urbis portam Sancti Servatii cimiterium sitam". Il y avait donc très probablement une chapelle cimetériale sur le site de l'ancien cimetière gallo-romain. Il est impossible de dire à quand elle remontait, mais on peut noter que la région, avant l'arrivée de Saint MALO, avait commencé d'être évangélisée par des missionnaires meusiens, Saint HELIER de TONGRES et Saint PIAT de TOURNAI.

La cité d'Alet a connu des malheurs au IX^{ème} siècle: une charte de Louis-Le-Pieux en 816, confirmait la promesse faite par Charlemagne, dans un document aujourd'hui perdu, de reconstruire les propriétés de l'évêque détruites par des "ennemis" (hostis depopulantis). Ces termes sont imprimés; Dom LOBINEAU et A. LA BODERIE ont compris que ce mot désignait les Francs avec lesquels les Bretons étaient en guerre. Seul, M^{gr} DUCHESNE a compris que c'était les Bretons, sous prétexte que la charte était écrite par un scribe franc, il n'aurait pas employé le terme "ennemis". L'argument me paraît douteux. La renommée d'Alet était encore grande au XII^{ème} siècle lorsque fut composé le Roman d'Aquin, ou la Conquête de la Bretagne par Charlemagne (2). L'auteur a initié la chanson de Roland et son silence sur l'existence de DOL qui revendiquait encore la primauté en Bretagne est révélateur de ses intentions: il s'agit de battre en brèche cette prétention en mettant en face de la renommée de Saint SAMSON celle de Saint SERVAIS présenté comme le cousin de JESUS par les femmes:

"Saint SERVAN, sere l dist Charlez le sené
Vroy martyr, cousin est Dame Da
De par la Virge qui Jhesu a porté" (v. 1995-1987)

On constate que la forme du nom est celle qui a cours de nos jours et pourtant l'écrivain a emprunté ce trait à la biographie de Saint SERVAIS écrite par un clerc meusien, JUCUNDUS, un siècle plus tôt (3). Celui-ci pour décrire le tombeau du Christ, de présenter SERVAIS comme le fils d'EMEN, frère d'ELISABETH, donc le cousin germain de JEAN-BAPTISTE et par suite, à un moindre degré, de JESUS, fils d'une cousine d'ELISABETH. Cette pieuse légende avait eu pour résultat de faire de SERVAIS le protecteur des croisés, comme il l'avait été de Charles MARTEL (4). Dans le goût du jour l'auteur du Roman transforma INKON, chef des Normands de la Loire en AQUIN, le Sarrasin réfugié à Alet, et confondit CHARLEMAGNE et Charles MARTEL. Ces grossières erreurs historiques, pas plus graves après tout que celles commises par l'auteur de la Chanson de Roland (où les Basques sont devenus des sarrasins) n'empêchèrent pas l'œuvre de connaître un grand succès : quatre siècles plus tard (au début du XVIIIème siècle) un servannais FROTEY DE LA LANDELLE rappela que les Sarrasins échappés au désastre de POITIERS se réfugièrent à Alet (étrange équivoque, en vérité) et y créèrent un puits qui donnait encore de l'eau à son époque. Il voyait une confirmation de leur séjour dans le mode de construction de la muraille et dans la découverte de monnaies en 1890 (la légende n'étant ni en grec, ni en latin, il lui paraissait évident qu'elles étaient arabes.)

Une vive polémique opposa deux savants : LA BORDERIE et l'Abbé L. CAMPION, au début du siècle, au sujet du premier éponyme de la paroisse qui se forma dans les faubourgs d'Alet. Le grand historien de la Bretagne voulut prouver que c'était le Saint écossois SERVANUS (5) : le peuple, selon lui, aurait été fidèle au souvenir du premier titulaire, ami d'ADAMNAN et auteur avec le roi Bruille Mac DERILLI du ralliement de l'église scotique aux usages latins, au VIIIème siècle. Son culte aurait été rapporté par les Bretons revenant d'exil une fois passé le péril normand. Le clergé lui aurait substitué, au contraire, un saint latin presque homonyme et mieux connu que ce SERVAN écossois connu par des manuscrits tardifs (Dublin XIIème siècle) et honoré seulement à CULENROS où ses moines auraient transporté sa dépouille.

L'Abbé L. CAMPION n'eut pas de peine à montrer l'inexactitude de la thèse du patriote et savant historien dans une brochure publiée dix ans plus tard. Il tire argument du fait que BILLI dans sa Vie de Saint MALO, ne parle pas de Saint SERVAN, que la charte de donation du Pré-Breclé prouve qu'il n'y avait pas d'église paroissiale. D'ailleurs la première église paroissiale, au XIIème siècle, fut dédiée à la Saint Croix, après la destruction de la cathédrale d'Alet, et non à Saint SERVAN. Il ajoute que Saint SERVAN ne figure pas dans les litanies du Pontifical de LANALET ; mais il s'agit de LAN-ALET en Cornwall.

A. LA BORDERIE a d'ailleurs fourni lui-même la preuve de l'inexactitude de sa thèse. Selon la vie de Saint SERVAN dont il publia le manuscrit (6), la fête du Saint était fixée au jour des kalendes de Juillet, tandis que dans le bréviaire de SAINT MACLOU (cité p. 240, et imprimé en 1537, fol. 166-167), on indique que si la fête tombe dans le temps pascal il n'y aura pas de changement, sinon on modifiera le texte du premier nocturne. Ceci est parfaitement cohérent avec la fête de Saint SERVAIS célébrée traditionnellement le 13 Mai qui peut tomber dans le temps pascal, ce qui ne peut être le cas de celle de SAINT SERVAN.

Il est donc certain qu'on a honoré Saint SERVAIS, mais comment expliquer la forme SERVAN notée dès le XIIème siècle dans le Roman d'Aquin ? Joseph LOTH a publié une note (7) dans laquelle il adopte la thèse de LA BORDERIE du culte gallo-romain officiel de Saint SERVAIS et du culte national breton de Saint SERVAN. Il déclare impossible que SERVATIUS puisse donner SERVAN et note qu'il existait au Xème siècle une forme SERVAN fournie par les litanies (8). Piqué au vif par les remarques de l'illustre celtisant, l'Abbé L. CAMPION qui avait pendant dix pages de sa première brochure, essayé de prouver que "l'existence du SERVAN écossois est à peine probable" en 1906, dans laquelle il admet (page 9) "qu'il n'est pas impossible que les Bretons aient trouvé le cimetière sans titulaire et l'aient nommé SERVAN en l'honneur de l'apôtre des Orcades, et imposent ce nom lorsqu'ils devinrent indépendants. Ensuite, en français, SERVAN serait devenu la traduction ou l'équivalent du nom de SERVAIS, Evêque de TONGRES.

L'Abbé L. CAMPION, impressionné par les objections du linguiste incontesté, J. LOTH est passé tout près de la véritable explication. Il avait fait pourtant remarquer dans un paragraphe final de sa première brochure que PAVATIUS a donné PAVAGE, nom du troisième Evêque du MANS, HODATIUS, HORACE et qu'on pouvait attendre SERVACE. J. LOTH aurait eu beau jeu à faire remarquer que de la Vendée à l'Isère, et de la Seine à la Drôme on trouve les formes en -AIS (SERVAIS, GERVAIS) avec deux exceptions toutefois : Saint GERVAZ dans le Puy de Dôme et le Gard) mais il suffit de remarquer qu'il y a un Saint SERVAIS dans la commune de VIRECOURT, canton de BAYON, en Meurthe et Moselle, c'est à dire dans la zone d'influence de la forme en usage dans le Limbourg hollandais et la Flandre orientale : SERVAS. Quant au t final qu'on trouve dès 1180 (Joannes de Sancto SERVANTIO - charte latine concernant Saint SERVAN d'Ille et Vilaine, B.N. Mas. Lat. 5476, fol. 184) il est étymologique. Il a subsisté dans le nom de Saint SERVANT-sur-Oust, chef lieu du doyenné du Portnoët et membre de l'Evêché de Saint MALO avant 1789 (forme ancienne : SANUS, SERVAQIUS - 1357, Chao. de Vannes, Ros. Dict. Topogr. du Morbihan). C'est donc à tort que DAUZAT et ROSTAING dans leur dictionnaire des Noms de lieux de France (p. 629), s'agissant de cette paroisse, mettent en confusion avec le suivant c'est à dire Saint SERVAN-sur-mer, apôtre des îles Orcades au VIème siècle, selon eux !

Il reste à expliquer qu'on ait cherché à rapprocher SERVANT-SERVAIS de SERVANUS celtique : je pense qu'on peut voir la main des scribes d'Alet dans ce travail. En effet la Vita publiée par LA BORDERIE d'après un manuscrit dublinois du VIIIème siècle comporte, comme il l'a bien remarqué, une première partie, du chapitre I à V, décrivant la vie de MALACHIUS-SERVANUS (9) qui est un démarçage pur

et simple de la vita de Saint SERVAIS (10). C'était là chose courante et considérée comme innocente, s'agissant d'un genre littéraire, l'hagiographie qui avait pour but au Moyen Age l'édification et non la vérité historique. Le scriptorium d'Alet a dû jouer le rôle de lieu d'échange des thèmes celtiques et des thèmes continentaux au Haut Moyen Age. En sens contraire on peut citer l'utilisation du thème de la navigation de Saint BRANDAN et Saint MALO par l'Anonyme et BILLI, auteurs des vitae Machutis au IXème siècle.

Pour terminer, je ferai remarquer la grande diffusion du culte de Saint SERVAIS et son importance dans les fêtes précédant immédiatement la sienne. Les gelées de la ni-mai sont catastrophiques pour les récoltes ; pour les éviter, les paysans du Morbihan et du Trégor se rendaient au pardon de Saint SERVAIS, canton de CALLAC, dans ce dernier diocèse où se tenaient d'immenses assemblées pouvant grouper jusqu'à dix mille participants au siècle dernier. Des joutes qui pouvaient tourner en batailles à coups de penn-baz se déroulaient entre TRÉGERIE et GUENEDOURIEN pour l'honneur de porter la bannière du Saint en tête de la procession. A LE BRAZ a décrit ces affrontements (Cf Au Pays des Pardons) qui donnèrent lieu à mort d'homme en 1855 et furent interdits par un mandement de Monseigneur LE MEE, Evêque de Saint BRIEUC, le 25 Mai de la même année. La paroisse de Saint SERVAIS (canton de LANDIVISIAU) dans l'Evêché de Léon a pour origine la munificence d'un seigneur revenu de la croisade en terre sainte où il avait connu le renommé de Saint SERVAIS.

A PLUMERGAT (Morbihan), le bourg aux trois églises, une chapelle avec boiseries portant la date de 1630 est consacrée à Saint SERVAIS. On en connaît l'origine par les archives paroissiales (11) : un dévot du Saint qui se rendait à la fin du XVIème siècle en pèlerinage à Saint MALO (ou à TONGRES) ne pouvant plus y aller pour cause de rhumatismes vit en songe Saint SERVAIS qui lui demanda de faire construire une église en son honneur, ce qui fut fait non sans difficulté et nous valut ce bel édifice gothique du début du XVIIIème siècle que G. DUHEM (12) attribue à Saint GERVAIS. Il est vrai que la prononciation bretonne (Zan Jelves) autorise la confusion avec Saint GERVAIS associé à Saint PROTAIS, honorés à Saint AVE dans le voisinage.

Saint SERVAIS était encore honoré à LIMERZEL, et à PONT-SCORFF. Dans l'Evêché de NANTES, il avait une chapelle sur la route d'ESCOULAC près de GUERANDE au village de Saint SERVAIS et les archives paroissiales (de GUERANDE) gardent le souvenir du baptême d'Aïain, fils de Loy et Tocra, le 21 Février 1607 : ses parents venaient du pèlerinage de Saint SERVAIS en Allemagne (TONGRES relevait, comme MAASTRICHT, du Saint Empire Romain Germanique). La mère, bien qu'enceinte, n'avait pas craint de faire en hiver le pèlerinage au tombeau du Saint. On aimerait en savoir plus long et connaître les motifs qui la poussèrent à accomplir ce pénible et long voyage.

Dans l'Evêché de RENNES, Saint SERVAIS avait sa chapelle dans le manoir du Bois l'Abbé, propriété des Bénédictins dans la paroisse de Saint AUBIN de RENNES.

PS. La Gallia Christiana, ouvrage du XVIIIème siècle, indique à l'article sur l'Evêché de SAINT MALO : "ALETHUM, lingua britannica QUIDALET vel GUICHALET". Tout d'abord il faut noter que le breton avait disparu de la région depuis trop longtemps pour qu'on puisse penser que l'auteur n'aurait recueilli des formes authentiques. On attendait d'ailleurs GUIGALET. En tout état de cause ALET n'a jamais été un vicus. Si ce mot a existé, il devait désigner le vicus à côté d'ALET, Saint SERVAN. Quant au terme de QUIDALET qui survit dans l'expression moderne de la Cité, il ne signifie rien d'autre à mon avis que la présence d'un Evêque dans cette cité. C'était courant en Gaule de désigner ainsi les sièges épiscopaux qui n'avaient jamais été des cités gallo-romaines. C'était encore plus constant chez les Bretons insulaires.

Notes

- (1) Forme du nom de Saint MALO, aussi bien dans le Vie du Saint, de BILLI, que dans celle de l'Anonyme, au IXème siècle.
- (2) éditée par JOUON DES LONGRAIS, Bibliophiles Bretons, Nantes, 1880.
- (3) Translatio Sancti SERVATII, éditée par KOPKE en 1856
- (4) Sur l'invention de JUCUNDUS, Cf Bolland. Mai, t. VII, p. XVIII, col. 2 et T. III, p. 208 et sq.
- (5) Saint-SERVAN-Saint SERVAIS - 1894.
- (6) o.c. p. 228-233
- (7) Annales de Bretagne, N°7, 1904, p. 629 et suiv.
- (8) Revue Celtique, XI, p. 135 et suiv.
- (9) L'hagiographe prend la peine d'expliquer que MALACHIUS veut dire Ange du Seigneur et SERVAN celui qui doit servir Dieu, o.c. p. 229
- (10) LA BORDERIE, o.c. p. 219 et suiv.
- (11) Cf Abbé LUCO, Pouillé historique de l'ancien Evêché de Vannes, p. 590
- (12) Les églises de France, Le Morbihan, Paris, Le Touzey, 1932, p. 142.

LES TROIS PLAQUES DE SCHISTE SCULPTÉES GALLO-ROMAINES

DES SABLES D'OR - FREHEL (Côtes du Nord)

par

Loïc LANGOUET
Maître Assistant à l'Université de Rennes

Durant les vacances de Pâques 1979, le Centre Régional Archéologique d'Alet a dirigé et assuré l'encadrement d'une fouille de sauvetage autorisée par la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne. Il s'agissait d'explorer une villa gallo-romaine, enfouie sous des dunes et menacée par l'érosion marine de la falaise argileuse. Les fouilleurs occasionnels étaient surtout des habitants de la commune, membres d'une association locale de protection des sites, la COSINAT, présidée par M. AMIOT.

Lors des fouilles, la majeure partie des thèmes de l'édifice gallo-romain a pu être explorée, spécialement les caldarium et tepidarium. Le praefurnium a pu être localisé dans la falaise, ainsi que le frigidarium du côté de la route longeant la plage. Un couloir de desserte fut exploré. Au total peu de mobilier a été récupéré lors de la fouille; par contre un important échantillonnage de matériaux de terre cuite a été collecté et a servi de base à une étude archéomagnétique expérimentale (1).

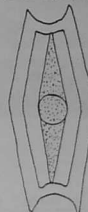
Durant notre présence sur le terrain, des habitants des Sables d'Or ont restitué des plaques de schiste, provenant des parties effondrées de cet édifice, qu'ils conservaient chez eux. Ultérieurement, après notre départ, une fouilleuse locale a récupéré dans la falaise une troisième plaque sculptée et la joignit à la précédente paire. On nous a parlé d'une quatrième plaque, mais nous ne l'avons jamais vue.

C'est donc finalement un ensemble de trois plaques sculptées, en schiste tacheté, métamorphisé au contact d'une intrusion granitique, qui provient de l'édifice des Sables d'Or. La première plaque, dénommée A, (32 cm x 29 cm) est ornée de deux peltae; or un élément de comparaison nous est fourni par une plaque de schiste gris-bleu provenant d'une villa gallo-romaine à LANGONNET (Morbihan). Cette dernière plaque était aussi décorée de quatre peltae. La similitude résidait, outre la présence des peltae, dans leur disposition affrontée par paire et par des traits en croix barrant les peltae. La plaque de LANGONNET (2) a des dimensions du même ordre: 30 cm x 21 cm.

À la vue de cette seule plaque A, avec la comparaison de la dalle de LANGONNET, nous aurions pu adopter l'explication figurant dans l'Inventaire des Cantons du Faouët et de Gourin: "rectangle central décoré de quatre peltae (boucliers échancrés, attribut habituels des Amazones, devenus éléments décoratifs à Rome). Les motifs linéaires ajoutés par le graveur sont une marque de la symbiose entre les motifs gréco-romains et les traditions gauloises, propre à l'art gallo-romain".

Cette explication ne débouche en fait que sur une finalité de décoration. Sans la nier, bien au contraire, il est toutefois possible, grâce aux deux autres plaques sculptées de la villa des Sables d'Or, de proposer une explication supplémentaire à la présence de telles plaques dans certaines villas gallo-romaines.

La plaque C nous donne un début d'explication à partir du motif central; elle a pour dimensions 46 cm x 26 cm et présente un décor très creusé (Cf photographie). Il est en effet facile de constater que le motif central résulte de la superposition de quatre motifs identiques dont l'unité est dessinée ci-dessous.



La forme de ce module rappelle celle d'un bouclier hexagonal. D'ailleurs les deux motifs rectangulaires latéraux figurant sur la même plaque C peuvent passer pour des boucliers rectangulaires ou cylindriques. Or il est aisé de constater que le décor central du module ci-dessus est le même que celui qui figure sur la plaque B (Cf photographie) (46,5 cm x 32 cm). On a ainsi été mis sur la voie d'une recherche d'identité des motifs figurant sur les plaques sculptées et ceux figurant sur les boucliers des soldats romains.

On a été aidé dans cette recherche par l'ouvrage de P. COUJSSIN, sur les armes romaines (3), où l'on trouve une analyse des motifs décoratifs des boucliers basés sur des découvertes archéologiques ou l'analyse de sculpture (colonne trajane, arc de triomphe d'Orange, colonne aurélienne, etc.). Aux II^{ème} et III^{ème} siècles, plusieurs motifs ornent le champ externe des boucliers (3) (Cf illustrations de P. COUJSSIN reproduites ci-après) :

- la pelta, substitut de la lune, généralement par groupe de quatre, à la limite par paire.
- les flèches, souvent en croix.
- les naires d'ailes affrontées, souvent associées à des foudres.
- le soleil radié, ou son substitut la bipenne.

Nous avons cité les principaux éléments décoratifs des boucliers de cette période, or on retrouve les mêmes motifs sur les plaques sculptées des Sables d'Or ou de LANGONNET :

- plaque A : deux peltae + flèches en croix
- plaque B : la bipenne + deux paires d'ailes.
- plaque C : la bipenne.
- plaque C : quatre peltae + flèches en croix.

La plaque C nous offre un lien avec les boucliers puisque l'on peut y reconnaître quatre boucliers hexagonaux, décorés de la bipenne, et deux boucliers rectangulaires ou cylindriques : elle se présente comme une plaque-trophée, ornée d'armements militaires. Sur les boucliers, ces dessins auraient eu pour but, d'une part, de personnaliser l'armement de chaque soldat et de faciliter sa distinction dans un ensemble, d'autre part, par superstition d'ajouter un élément protecteur au bouclier. Chaque soldat pouvait alors utiliser les motifs de son choix, ce qui devait le protéger des mauvais sorts. Le rôle superstitieux de ces motifs peints était primordial, celui d'identification n'étant qu'une conséquence.

Ainsi il est certain que les plaques de schiste des Sables d'Or et de LANGONNET étaient ornées de motifs aptes à repousser le mauvais sort d'un habitat. Ces plaques à caractère décoratif avaient aussi un rôle protecteur domestique. Le choix des motifs dépendait de chaque propriétaire ; il pouvait peut-être avoir des similitudes avec les motifs que ce même propriétaire aurait pu appliquer sur son bouclier s'il avait été militaire. En ce qui concerne la villa des Sables d'Or, cette hypothèse est d'autant plus plausible que la plaque C a un caractère de trophée militaire.

On doit même ajouter une remarque : des dauphins ornaient les boucliers des soldats de marine (3). Or des plaques de schiste sculptées, ornées aussi de dauphins, ont été retrouvées dans des villas gallo-romaines des Côtes du Nord (4). Bien que l'identité de finalité n'est pas évidente, on peut se demander si la présence de dauphins sur de telles plaques avait un rôle de protection. Il faut cependant reconnaître qu'avec les animaux marins, le caractère décoratif et artistique est plus important.

La forme des boucliers de la plaque C fournit même un élément chronologique. Aux II^{ème} et III^{ème} siècles, le bouclier plan hexagonal, d'origine celtique très probablement, apparaît dans l'armée romaine ; d'abord de grande taille, il verra sa taille diminuer. Ce bouclier plan, d'abord réservé à la cavalerie et aux auxiliaires, contribuera à faire remplacer, dans l'infanterie, les types cylindriques, ovales ou rectangulaires (3). Or les boucliers figurant sur la plaque C sont de deux types : le cylindrique ou rectangulaire, et l'hexagonal. D'une part les boucliers rectangulaires ou cylindriques ont été pratiquement abandonnés sous SEPTIME SEVERE, d'autre part, les boucliers hexagonaux figurant sur la plaque C semble correspondre aux formes précoces (fin I^{er} - début II^{ème} siècle ap J.C.). Ainsi la plaque trophée (C) des Sables d'Or pourrait dater des environs du début II^{ème} siècle, ce qui correspond bien aux datations de la villa obtenues par ailleurs avec la céramique sigillée et avec l'archéomagnétisme (5).

Sans attendre la publication globale des résultats de la fouille de l'édifice des Sables d'Or, nous avons voulu présenter l'apport de ces plaques décorées qui se présentent donc comme des éléments superstitieux de protection domestique. Les trois plaques des Sables d'Or proviennent de la partie domestique effondrée dans la grève. Les fragments d'une quatrième plaque sculptée ont été découverts lors de la fouille dans les thèmes.

Notes.

- (1) S.ROY, Rapport de D.E.A., Université de Paris VI, 1979 (inédit).
- (2) Inventaire Général, Cantons Le Faouët et Gourin, Paris, 1975, p. 129 et 159.
- (3) Paul COUJSSIN, Les armes romaines, Paris, 1926, p. 390-402.
- (4) L. LANGUET et G. PARGUET, Les Dossiers du Ce.R.A.A., n°3, 1976, p. 3-34.
- (5) travail inédit.



0 20 cm

La plaque A des Sables d'Or



0 20 cm

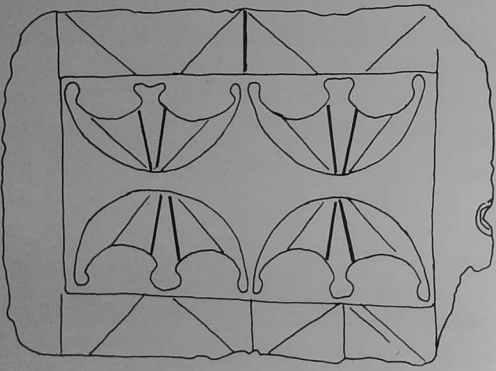
La plaque B des Sables d'Or

Note : les plaques A et C étaient disposées sur les murs comme sur les planches



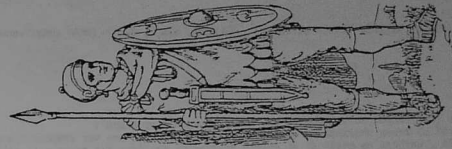
0 20 cm

La plaque C des Sables d'Or



0 10 cm

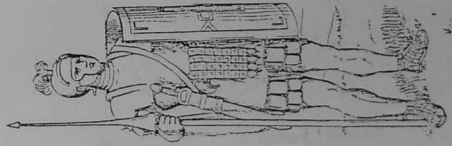
La plaque de LANGONNET



II^{eme} s



III^{eme} s



I^{er} s

FOUILLE D'UN RETRANCHEMENT D'ALAIN BARBETORTE DATABLE DE 939

LE CAMP DES HAIES A TRANS (Ille et Vilaine)

par

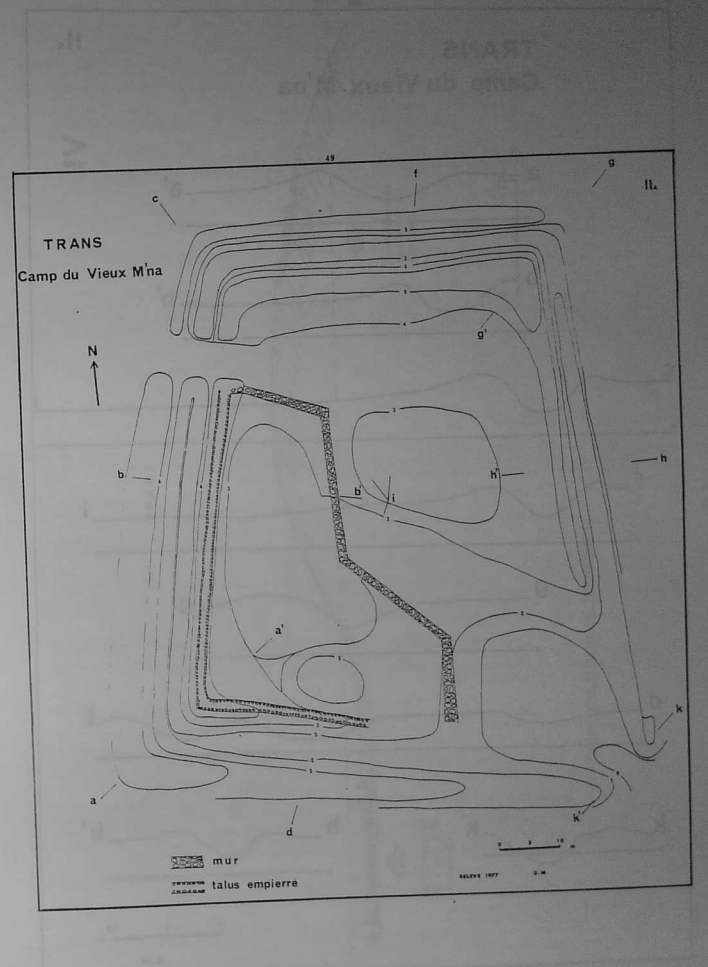
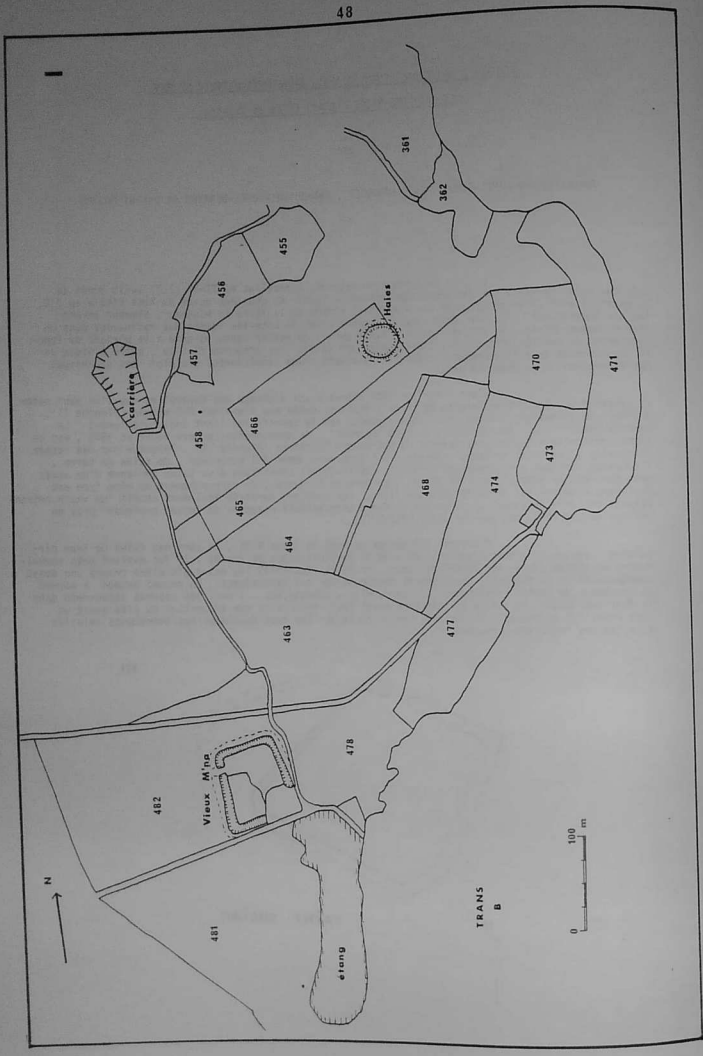
Jeanne-Yvonne HAMEL-SIMON, Loïc LANGOUET, Françoise NOURRY-DENAYER et Daniel MOUTON

L'étude du contenu du four des Mardrelles en TRANS (1,2) avait donné de précieux renseignements sur une production céramique locale du deuxième quart du Xème siècle ap J.C. En particulier il y avait été noté une apparition timide de la lèvre en bandeau, élément chronologique intéressant. Pour les datations, la comparaison de poteries identiques retrouvées dans un retranchement voisin, le camp des Haies, avait permis de relier cette poterie à la période de fonctionnement de ces fortifications, c'est à dire 939 ap J.C. La présente fouille, outre l'étude de la structure de ce retranchement, a assis l'hypothèse d'une simultanéité d'emploi des céramiques des Mardrelles et du camp des Haies.

C'est à environ 1500 mètres à vol d'oiseau des Mardrelles que l'on peut noter la présence de deux retranchements de terre, distants entre eux d'environ 500 mètres (Planche I). A priori la disposition de ces deux retranchements sur le terrain les lient indiscutablement. Le camp du Vieux M'NA (vieux manoir), ou camp "normand", de coordonnées Lambert 31054 et 9549, est de forme trapézoïdale d'approximativement 90 mètres sur 90 mètres (Planche II). Défendue par des fossés inondables, larges et profonds, bordés, à l'intérieur comme à l'extérieur, de talus de terre, l'enceinte contient une séparation interne. Celle-ci est constituée d'un talus empierré d'un assez gros appareil de granite. A SAINT SULIAC, au bord de la Rance, un retranchement de même type est également attribué aux Normands (Planche III). Ces derniers auraient également établi "un vaste retranchement en terre dessinant une enceinte de forme trapézoïdale entourée de fossés profonds" près du village de LANLERFF, non loin de SAINT BRIEUC (3).

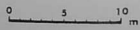
A environ 500 mètres au nord du Vieux M'NA, le camp des Haies de type circulaire, occupe le sommet d'une colline avec un double système de fossés. Il fut exploré très sommairement au XIXème siècle par le propriétaire, M de la VILLARMOIS (4) qui avait alors trouvé une assez grande quantité de tessons, heureusement conservés par ses descendants. Un nouvel examen a permis de constater de fortes similitudes (couleur, pâte, cuisson, etc...) avec les tessons découverts dans le four des Mardrelles. Nous savions donc avant toute fouille qu'une occupation du site avait eu lieu entre 920 et 980 ap J.C. Or tout semble rattacher les deux enceintes aux événements relatifs à la fin des invasions normandes.





TRANS Camp du Vieux M'na

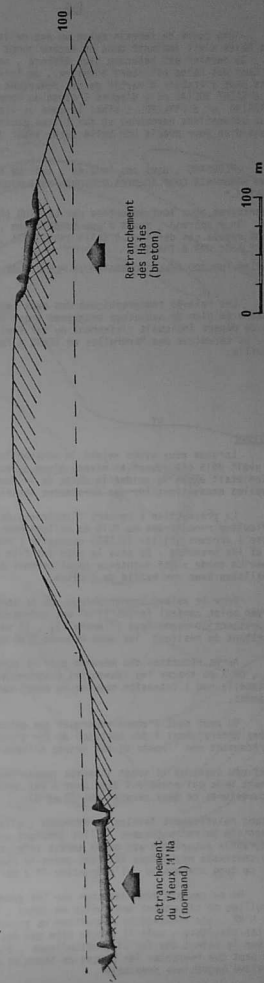
II.



D.M.

IV

TRANS



Implantation relative des rebranchements

Une coupe de terrain selon un axe reliant les deux retranchements (Planche IV) montre que le camp des Haies s'est implanté dans un second temps, à l'abri d'une crête, bien après le camp du Vieux M'NA. Ce dernier est beaucoup plus élaboré, de taille restreinte. La chronologie relative des deux retranchements peut s'établir à partir de ces remarques. D'après, on peut placer le retranchement des parallèles à SAINT SULIAC ou, d'après l'étude du roman de plus, le camp du Vieux M'NA, chemin normand de RARDAINE et à LANLEP ; ainsi le camp du Vieux M'NA, en dehors de tout texte, semble se rattacher aux occupations normandes et aux luttes postérieures aux invasions. Il se trouve que des textes éclairent d'un jour précis une telle lutte ayant débouché sur le départ des Normands de Bretagne.

FLODAPD, dans ses Annales, indique pour l'année 939 ad J.C. : (5)

"BRITTONES,CUM NORMANIS CONFLIDENTES,VICTORIA POTIUNTUR ET QUODDAM NORMANUM CASTELLUM
CEPISSE PERIUNTUR."

Des précisions complémentaires nous sont apportées par LE BAUD (6) dans la *Vetus Collectio Manuscriptorum De Rebus Britanniae* (7). On y apprend, fruit d'une compilation, que cette bataille décisive des Bretons contre les Normands opposa ces derniers à ALAIN BARBETORTE, HUGON DU MANS et JUHEL BERANGER, Comte de Rennes, le 1er Août 939 à TRANS :

"EADDEM BARBARIAM,PUBLICO BELLO SUPERATAM IN PLEBE QUAC VOCATUR TRANT GALLICA,LATINE VERO
TRIDENTIUM."

Les relevés topographiques des deux camps avaient été réalisés antérieurement à la fouille dans le cadre du plan de sauvetage programmé ayant pour thème "Le Village Médiéval Breton". L'ensemble des données de départ indiquait clairement qu'une fouille du camp des Haies devait être effectuée en priorité. La céramique des Mardrelles en TRANS a fourni un repère chronologique très important au cours de la fouille.

I - Prospection magnétique

Lorsque nous avons relevé la prospection magnétique du camp des Haies, un premier carré de fouille avait déjà été ouvert au niveau d'une structure en pierres visible sur le terrain. Le but de la prospection était alors de guider la suite de la fouille et de permettre éventuellement l'implantation de nouvelles excavations sur des structures invisibles.

La prospection a couvert l'intérieur du camp dans toute la mesure du possible. Il faut noter les difficultés rencontrées du fait du vallonnement du terrain et de sa couverture boisée. En effet le magnétomètre à protons utilisé (ELSEC) nécessite l'emploi d'un câble souple peu maniable dans les broussailles et les branches. De plus la pose des fils amagnétiques du quadrillage pose également des problèmes. La sonde a été maintenue régulièrement à 60 centimètres au dessus du sol et les mesures ont été réalisées avec une maille de 1 mètre.

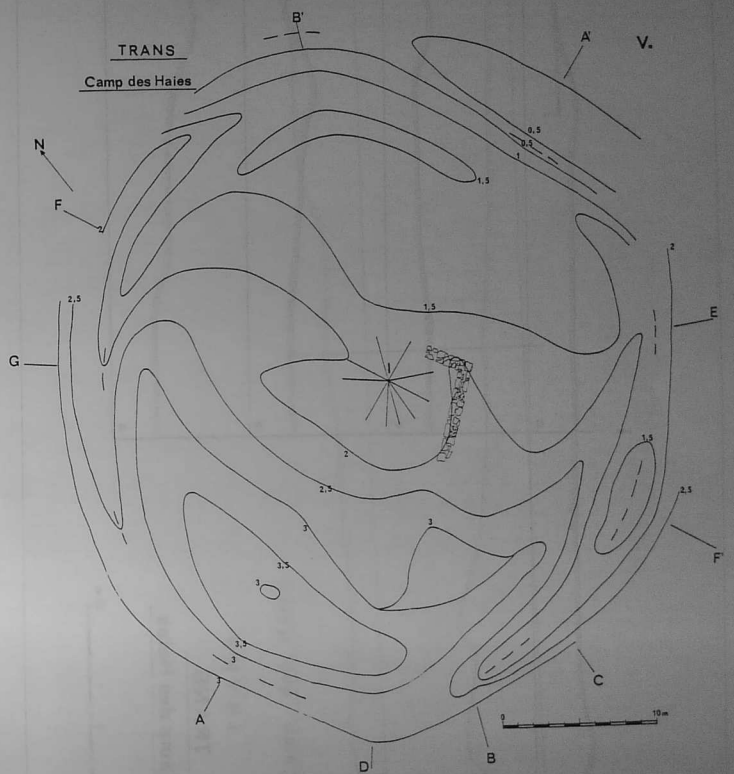
Pour le relevé topographique de la structure circulaire du camp des Haies, un système de mesure avec point central (point I) et des points environnants avait été utilisé (Planche V). Sur le relevé de prospection magnétique (Planche VI), il sera aisé de retrouver ce point central I et le point A, permettant de restituer les deux relevés l'un sur l'autre.

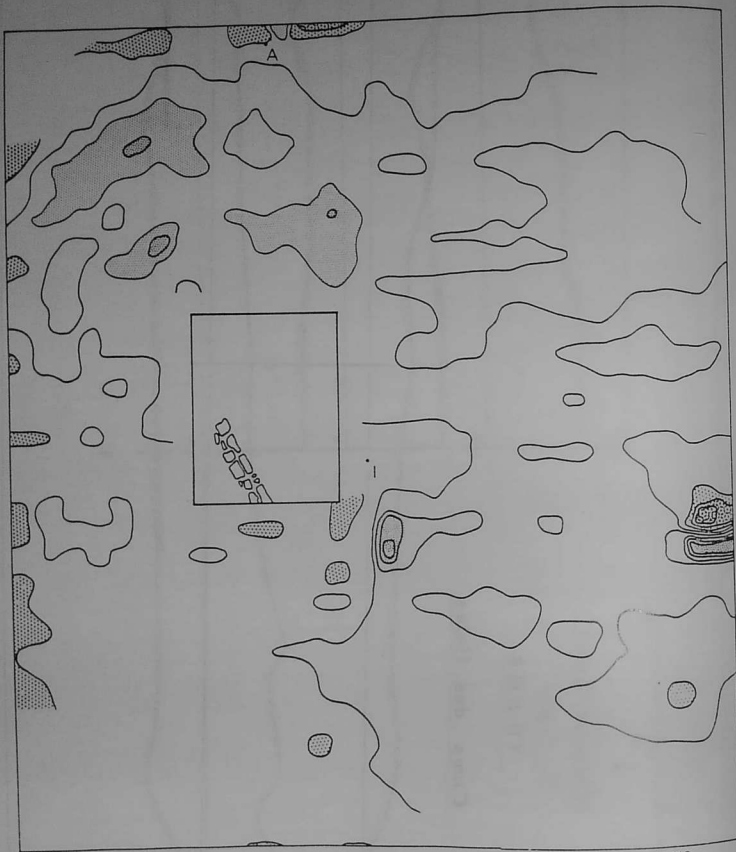
Après réduction des mesures pour ne garder que les anomalies magnétiques, positives ou négatives, on a pu tracer les isanomaies (courbes de même valeur de l'anomalie) avec un pas de 5 gammas. On rappelle que l'intensité moyenne du champ magnétique terrestre, sous nos latitudes, est d'environ 47,000 gammas.

On peut tout d'abord remarquer que cette carte ne présente pas de fortes anomalies ponctuelles, dues généralement à des morceaux de fer situés près de la surface. Ce camp n'a donc pas été perturbé récemment par l'homme et ses rejets d'industrie. On distingue deux sortes d'anomalies :

- les unes sont peu étendues et assez intenses (anomalies maximales de 60 gammas). Il y en a essentiellement deux qui pouvaient être dues à des objets enfouis. Leurs découvertes commandent les ouvertures de deux excavations E3 et G3.
- les autres sont relativement faibles et étendues ; elles sont situées principalement dans la partie occidentale du retranchement. Elles semblent coïncider avec les reliefs topographiques. Mais la topographie actuelle n'est qu'un aspect effaîssé du sous-sol. Les anomalies pouvaient être dues au contraste magnétique existant entre la roche mère et les couches archéologiques. Pour étudier ce type d'anomalie, l'excavation I7 a été ouverte ultérieurement.

On ne saurait trop insister sur les avantages de telles prospections magnétiques pour guider les fouilles de structures médiévales en terre. Pour préparer ainsi la fouille ultérieure du camp du Vieux M'NA, une prospection magnétique de grande surface a aussi été opérée. Nous n'en donnons pas ici les résultats, mais il semble bien que des structures d'habitats aient été localisées ; il faudra laisser le soin à des fouilles méthodiques, d'ailleurs envisagées, de confirmer cette découverte. On ne peut que regretter les pertes de temps et de moyens qu'entraînent les fouilles menées au hasard sans relevé magnétique préalable.





TRANS Camp des Haies

0 5 m

II - Implantation des excavations de fouille.

Six excavations ont été successivement ouvertes en fonction de divers objectifs archéologiques : (Cf Planche VIII)

- H3 (1 mètre sur 6,70 mètres), implantée perpendiculairement au fossé ceinturant le camp proprement dit. Il s'agissait de comprendre le mode de construction du fossé et des talus et d'obtenir des éléments de datation par l'intermédiaire du remblaiement du fossé.
- H4 (4 mètres sur 5 mètres). A la suite du relevé topographique du camp, le sommet de plusieurs pierres de très grandes dimensions et alignées avaient été remarquées approximativement au centre. Une structure empierrée était intéressante et semblait rappeler la séparation interne du retranchement du Vieux M'NA. S'agissait-il d'un aménagement contemporain à la construction du camp ?
- H3 (2 mètres sur 2 mètres) ouverte dans le prolongement direct de cet empierrement, pour en détecter un éventuel retour.
- O3 (1 mètre sur 1 mètre) à la suite de la mise en évidence d'un second empierrement formant un angle avec le premier. Il fut ouvert dans la direction présumée de ce mur et, simultanément, on voulut identifier une anomalie magnétique.
- E3 (1 mètre sur 1 mètre) et I7 (1 mètre sur 4 mètres) sur deux anomalies magnétiques, la première ponctuelle, l'autre allongée.

III - Stratigraphie, structure, mobilier pour chaque excavation.

L'ensemble du retranchement était recouvert par une épaisse couche d'humus provenant de la couverture végétale du camp. Celle-ci, dénombrée, se compose actuellement de chênes (4 %), en bouleaux (22 %), en sapins (12 %), en hêtres (12 %) et châtaigniers (5 %). Sous cet humus, on a rencontré une couche d'incendie, ce bois ayant brûlé pour la dernière fois en 1950, selon l'indication du propriétaire actuel M. DE LA VILLARMOIS. Les remblais et couches s'individualisent ensuite selon l'excavation.

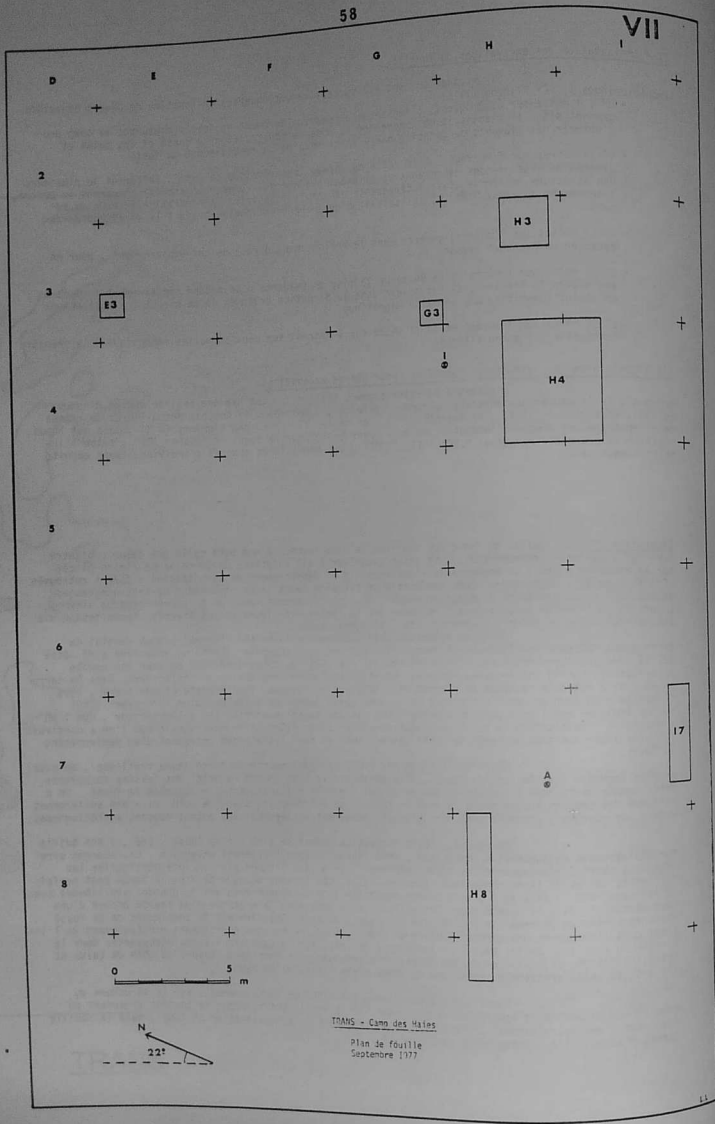
Excavation H3. La fouille du fossé fut réalisée en deux temps : d'une part celle des talus, d'autre part celle du fossé proprement dit. Le talus intérieur était constitué de terre brune claire placée sur la roche en place. De nombreux cailloux venant d'un dépierrement et deux tassons y furent retrouvés (Cf Planche X). Cette terre brune surmontait un talus de terre jaune comprenant de très nombreuses entassées provenant aussi d'un dépierrement. On a manifestement voulu un talus renforcé de pierres, entassées dans ce talus, proprement dit, de terre jaune.

Le talus extérieur subsiste sous la forme (Cf Planche X) d'un remblai de terre brune reposant sur la roche et recouvert d'une couche d'incendie. Le talus extérieur a dû être édifié avec une terre provenant d'un autre endroit que celle du talus intérieur ou avec une couche superficielle tandis que le talus intérieur était confectionné avec une couche inférieure. Dans la terre brune, on a retrouvé beaucoup de pierres mais très peu de tassons. Devant cette couche brune, vers l'intérieur du camp on nota la présence de la même terre jaune que celle du talus intérieur. Tout semble indiquer que l'on a dans un premier temps mis une couche superficielle à l'extérieur, que l'on a poursuivi l'édification du talus extérieur avec une couche jaune inférieure, puis que l'on a construit le talus intérieur avec le reste de cette couche jaune et avec les pierres provenant d'un dépierrement du fossé.

En effet le fossé est remblayé d'une couche de terre jaune argileuse, de plus en plus compacte vers le fond du fossé. Elle contenait la très grande majorité des tassons découverts. Cette couche correspond à une partie des talus qui, par le ruissellement, a recouvert le fossé. On a retrouvé des tassons sur la roche du fond du fossé, ce qui démontre bien que celui-ci a été entièrement vidé. Les couches d'incendie sont multiples et recouvrent entièrement les autres couches archéologiques.

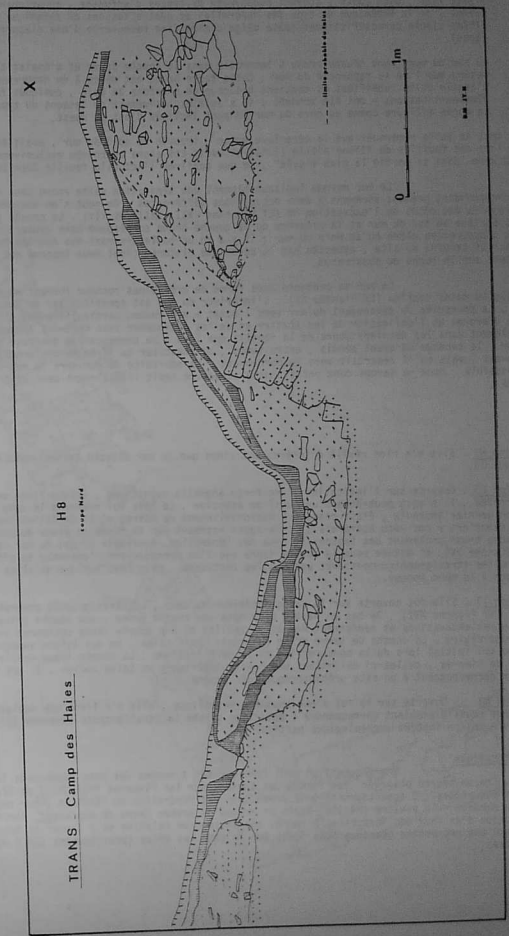
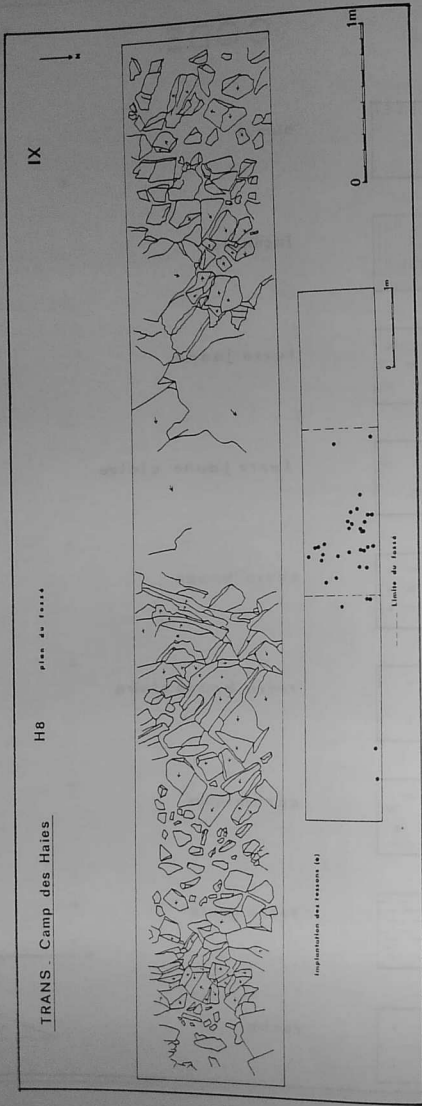
En résumé, cette excavation permet de dire que le fossé, sec, a été édifié par dépierrement du substratum granitique, très fissuré, donc facilement enlevable. Les pierres arrachées ont servi à l'aménagement du talus intérieur. On a fait figurer avec un code particulier les différents genres de terre rencontrée (Planche VIII). Les tassons découverts dans le fossé sont parfaitement homogènes ; il s'agit, sans aucune exception, de tassons présentant de grandes similitudes avec ceux découverts dans le dépôt des 'ardrelles'. On y note même la présence d'un tesson décoré d'une bande rapportée et décorée par application digitale. On peut même dire que le comblement de ce fossé s'est constitué durant une période limitée en temps. Tous les tassons proviennent manifestement de l'intérieur du camp ; il suffit pour s'en convaincre de consulter la cartographie des découvertes dans le fossé (Cf Planche IX). A l'exception de deux d'entre eux, ils sont tous groupés du côté du talus et ils ont été jetés vraisemblablement peu de temps après l'abandon du camp.

Ainsi cette excavation a été riche de renseignements sur la structure du camp et sur sa période d'occupation et d'abandon. En effet le lot cohérent de tassons provenant du fossé est, archéologiquement, postérieur ou contemporain à la construction du camp, mais la fouille permet d'asseoir l'hypothèse d'une simultanéité.



CODE

	humus
	incendie
	terre jaune
	terre jaune claire
	terre brune
	terre brune claire
	céramiques
	terre grise
	rocher



Excavation H4 Le secteur de fouille a été divisé en deux zones, l'une au sud, l'autre au nord du mur constitué de gros blocs. La stratigraphie n'était pas la même dans les deux zones.

- au nord du mur, une couche de terre jaune recouvrait la roche en place, qui affleure en grands pans inclinés d'est en ouest, relativement horizontale. De nombreux tessons ont été retrouvés, principalement sur la roche. Ils sont de trois types distincts : de la céramique grise à pâte fine bien cuite, souvent recouverte de traces d'enfumage, appartenant à de petites formes de la céramique du type des Mandrelles et quatre tessons de céramique du XIII^e-XIV^e siècle caractéristiques (pâte beige claire fine recouverte d'une glaçure mouchetée vert-jaune).
- au sud du mur, une couche brune s'intercale dans la couche jaune et s'épaissit au fur et à mesure que l'on se rapproche du mur. Cette terre brune est mêlée à de nombreuses boulettes d'argile cuite rubéfiées et contient beaucoup de charbons de bois, quelques fois par poches. Plusieurs tessons y ont été trouvés ; il s'agit exclusivement de tessons du type des Mandrelles. La roche affleure comme au nord du mur en pans inclinés d'est en ouest.

Il faut tout de suite remarquer que la céramique grise, trouvée au nord du mur, avait été aussi distinguée lors des fouilles du XIX^e siècle (1931) et avait été alors retrouvée exclusivement à l'intérieur du camp "dans sa partie la plus élevée", ce qui confirme l'actuelle fouille décrite.

Le mur marque indiscutablement une séparation nette entre deux remblais différents correspondant presque sûrement à deux occupations différentes. On ne peut s'en apercevoir sur les stratigraphies des côtés de l'excavation H4 (Cf Planches XII, XIII et XIV). La couche de remblai est plus épaisse au sud du mur et la présence de la couche brune correspond sans doute à une occupation homogène d'occupation alors qu'au nord du mur ; il y a eu un bouleversement des couches pour une réutilisation plus tardive du site, attestée par la céramique glaçurée (dont deux tessons ont été retrouvés directement sur la roche du substratum).

Le mur se présente sous forme de gros blocs rocheux formant un parement extérieur plus ou moins continu (Cf Planche XI). L'intérieur du mur est constitué par un blocage de petites pierres. La poursuite du décapage du mur vers l'ouest a été rendue particulièrement difficile par la présence d'arbres et l'obligation de les abattre et de les déssoucher sans matériel approprié. C'est donc seulement dans les derniers jours de la fouille que l'on a pu commencer le décapage de la suite de ce mur, le sondage H3 ayant permis, entre temps, de constater qu'il ne se prolongeait pas davantage vers l'ouest, mais qu'il repartait vers le nord-ouest. La poursuite du mur vers le sud-est s'est avérée même impossible. Nous ne savons donc pas si cette structure avait initialement deux ou trois côtés empierrés.

Excavation H3 Elle n'a rien révélé d'intéressant sinon que le mur détecté initialement ne se prolongeait pas jusque là.

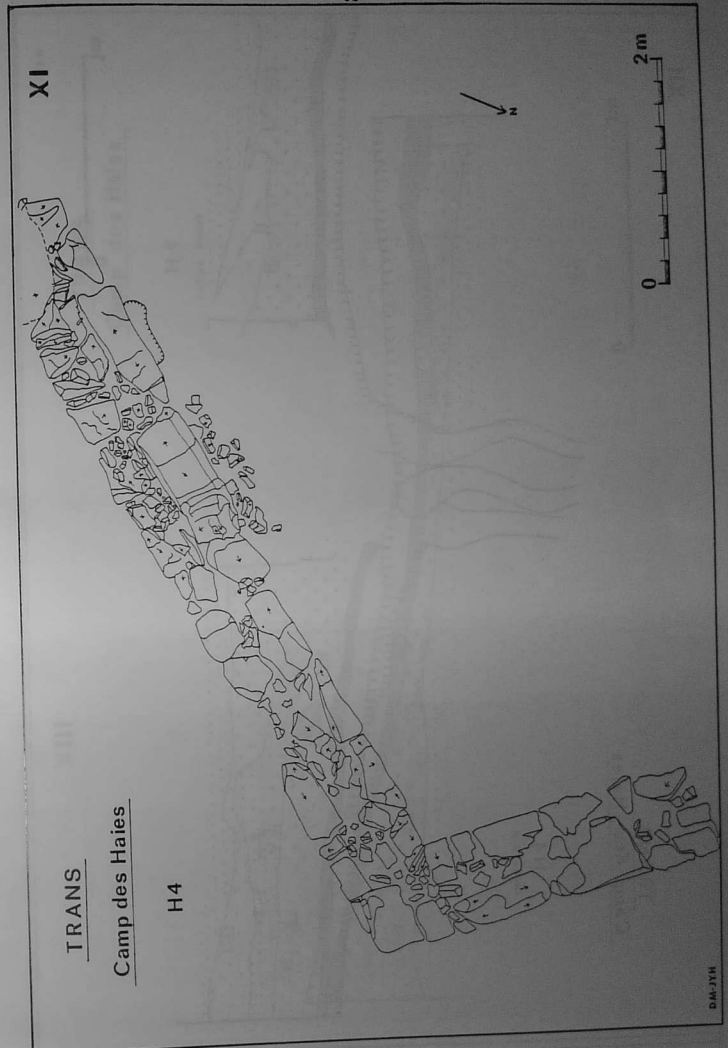
Excavation E3 Ouverte sur l'indication d'une forte anomalie magnétique, elle a livré une serpette très corrodée. Il s'agit peut-être d'un outil de sabotier. Le bois qui recouvre le camp des Haies, avant son dernier incendie, était constitué essentiellement de hêtres et la tradition locale rapporte que des sabotiers y ont vécu autrefois. On a aussi retrouvé sur la roche en place du substratum la même couche brune, contenant des tessons du type des Mandrelles, remarquée au sud du mur dans l'excavation H4 (Cf Planche XV) et située sous la couche jaune que l'on retrouve sur l'ensemble du site. On n'a pu les relier stratigraphiquement avec une absolue certitude, mais tout indique qu'elles ont pu se constituer à la même époque.

Excavation I7 Elle fut ouverte sur le talus intérieur du camp. La stratigraphie observée est très intéressante (Cf Planche XVI). De bas en haut, on y note une couche brune, une couche grise non observée dans d'autres excavations et renfermant des silex taillés et une couche jaune contenant une poche de terre brune claire. La couche de terre grise contenait trois silex, ce qui laisse supposer qu'il s'agit du sol initial lors de la construction de la fortification. La couche jaune contenait une grande quantité de pierres, celles-ci délimitant une limite intérieure au talus ancien. Il est probable que les silex correspondant à un site préhistorique tout proche.

Excavation G2 Ouverte sur la foi d'une anomalie magnétique, elle n'a livré que quelques fragments de fer très rouillé semblant correspondre à des clous cassés. La stratigraphie observée (Cf Planche XV) ne présente pas un intérêt archéologique particulier.

IV - La céramique

Une observation peut être avancée à propos des pots découverts lors de la fouille. Chacun pourra observer les formes des tessons sur les Planches XVII, XVIII et XIX. Sur les 12 lèvres récupérées, 6 appartiennent à la production des Mandrelles en TRANS et, sur ces 6 lèvres, 5 sont en bandeau, la sixième (H4.166) étant un rebord de grande jarre de stockage. Alors que les rebords de production d'un four des Mandrelles a fourni une proportion relative de 2 % pour ce type de lèvre, on constate une proportion beaucoup plus forte sur le camp des Haies (presque 100 % des vases globulaires).

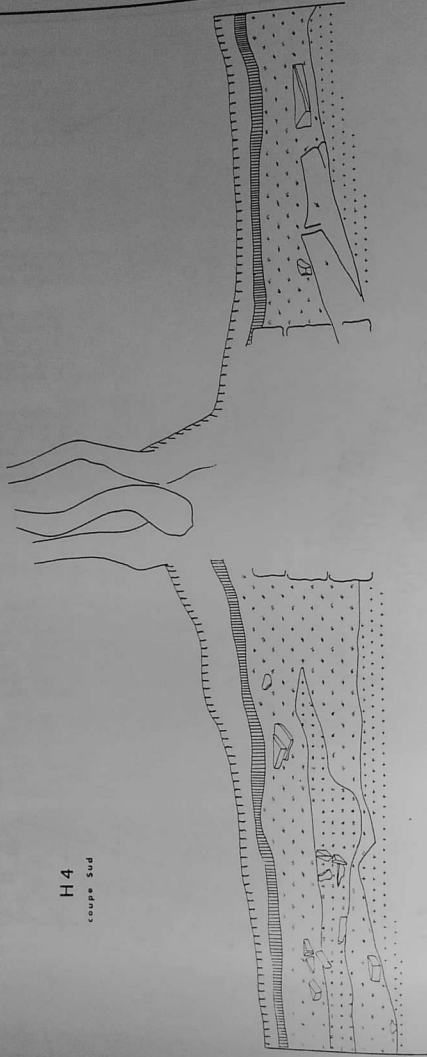


XII

TRANS
Camp des Haies

H 4
coupe Sud

64



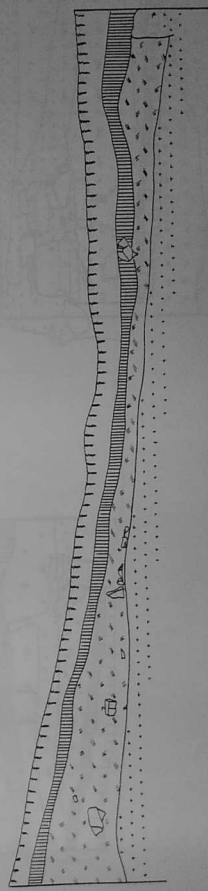
J.V.H.

65

TRANS
Camp des Haies

H 4
coupe Ouest

XIII

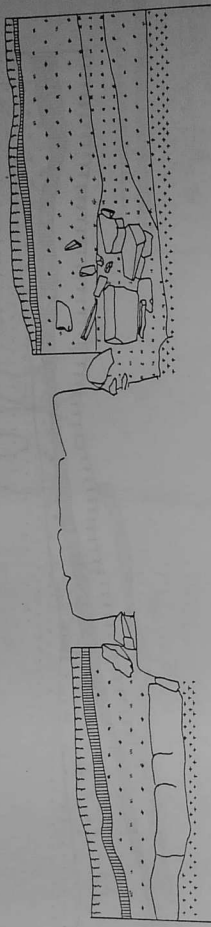


J.V.H.

XIV

TRANS
Camp des Haies

H4
coupe Est



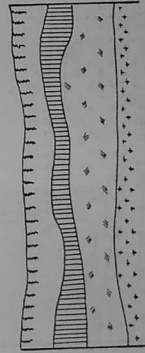
JYH

66

XV

TRANS
Camp des Haies

coupes Ouest
sondages



G3

E3



MPB/MCH/JYH

67

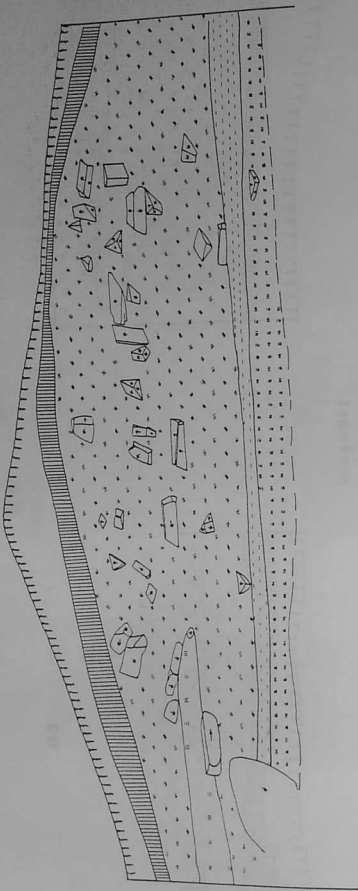
XVI

TRANS

Camp des Haies

17

coupe Sud

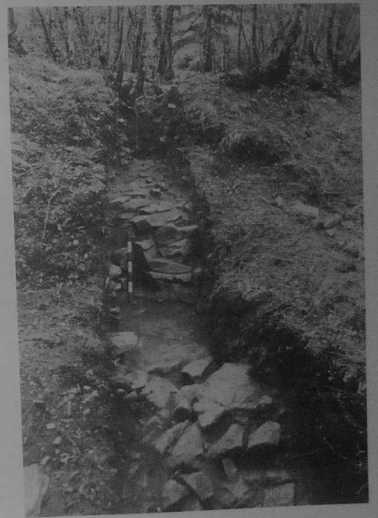


LE JYVA



Empierement visible au centre du camp

Le fossé du camp des Haies vu de l'extérieur



Il n'est en effet pas impossible que les potiers de TRANS qui travaillaient vers 930 ap J.C aient été amenés à répondre à une forte demande subite de la part d'une troupe militaire survenant près de leur lieu d'artisanat. Cette troupe aurait alors préférentiellement utilisé les pots globulaires munis de ce type de lèvres. Cette demande n'aurait alors représenté qu'environ 2 % de la production d'un four des Mardrelles, à condition de supposer que les rejets reflètent la production.

M. DE BOUARD signale que ce type de lèvre apparut au cours de la première moitié du Xème siècle en provenance du Nord-Ouest de l'Europe. Les troupes d'ALAIN BARBETORTE ont peut-être été un des vecteurs de ce caractère typologique. On peut même se demander s'il ne s'agit pas indirectement d'une importation de Grande Bretagne.

V - Conclusion

La fouille a conforté l'occupation du site au début du Xème siècle par la présence de céramiques, maintenant connues, des Mardrelles en TRANS. Elle est presque sûrement contemporaine à l'aménagement du camp, de caractère provisoire. Les analyses minéralogiques ont nettement démontré les identités de constitution de pâte pour les céramiques des Mardrelles et du camp des Haies.

Ce retranchement se présente comme un retranchement militaire, ayant connu une occupation courte (peu de structures intérieures). Il n'est en fait qu'une partie d'un système de talus et fossés ceinturant tout le sommet de la colline où il fut implanté. Il faut d'ailleurs remarquer que le double système d'enceinte du camp du Vieux M'NA résultant de la séparation fortifiée interne semble révéler une conception analogue des techniques et comportements militaires. Ceci ne peut que fournir à une simultanéité d'occupation des deux retranchements. Cela ne veut pas dire qu'ils ont été aménagés en même temps, tout indique au contraire (emplacement, soin apporté, etc...) que le camp du Vieux M'NA est antérieur à celui des Haies. Il faut donc attribuer ce dernier à ALAIN BARBETORTE venu chasser des normands occupant la Bretagne depuis de nombreuses années.

Le talus situé du côté sud-ouest est plus fortifié ; deux explications peuvent être avancées : la volonté de se protéger du côté du danger ou de l'adversaire (en effet le talus le plus élevé par rapport au niveau du sol se trouve du côté du camp du Vieux M'NA ou la nécessité de mieux protéger le camp contre une attaque venant du sommet (le talus doit être plus haut en haut d'une pente en raison des tirs plongeants plus aisés). En fait, même si les deux explications se combinent, la première est la plus plausible du fait de la faible déclivité du terrain. On pourrait classer ce retranchement dans les rim-work (type B). Les talus internes ayant été élevés à partir des déblais du fossé, si l'on ne se base que sur le profil du camp (2).

Cette structure associée au toponyme "Les Haies" confirme l'époque carolingienne (9). On a pu voir dans le capitulaire de CHARLES LE CHAUVE (10) la preuve que les mottes féodales ont été utilisées contre les normands (11), mais elles sont généralement plus tardives. Le 25 Juin 864, CHARLES LE CHAUVE, craignant de ne plus contrôler ses vassaux, ordonna de détruire les constructions militaires qui ont été érigées sans sa permission. Les termes employés pour désigner de tels ouvrages sont significatifs :

-CASTELLA ET FIRMITATES ET HAIAS-

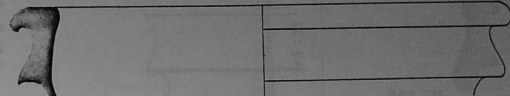
Cette destruction doit avoir lieu avant le 1er Août, soit dans un délai d'un mois. Si les mottes ne sont que des élévations de terre leur destruction serait plus longue que celle d'une enceinte du type du camp des Haies. Pour cette dernière, il suffit de faire tomber le talus dans le fossé. Cette fortification semble donc correspondre à celles évanouies par le capitulaire et apparues en grand nombre pour faire face aux incursions des Normands.

La relation stratégique des deux camps de TRANS semble bien être celle d'une enceinte des Haies a été aménagée de façon à dominer le Vieux M'NA, mais légèrement en contrebas. La sorte que les occupants pouvaient manoeuvrer sans être vus. Le souci essentiellement stratégique de cette position est confirmé par le fait que l'on a passé outre au problème de l'eau, pourtant capitale. L'enceinte située au sommet d'une colline dont le sous-sol est très perméable ne pouvait fournir de point d'eau intérieur ou à sa proximité immédiate. Ceci confirme la courte durée de l'occupation. Le choix du site a été exclusivement arrêté en fonction de la préexistence du camp du Vieux M'NA.

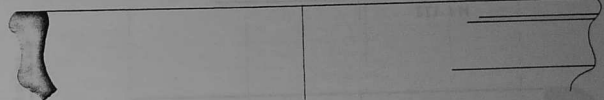
La grande cohérence des différents éléments, archéologiques et historiques, 930 ap J.C. Le camp des Haies serait vraisemblablement celui des Bretons, donc celui d'ALAIN BARBETORTE, revenus investir les Normands du Vieux M'NA.

Il faut souhaiter que la fouille du camp du Vieux M'NA pourra se dérouler dans un avenir proche, sur la base du relevé magnétique dont le C.E.R.A.A dispose actuellement.

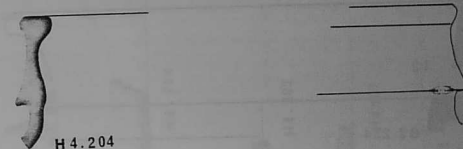
Nous terminerons par de sincères remerciements à différentes personnes qui ont rendu possible la fouille du camp des Haies en 1977. Tout d'abord, nous tenons à remercier M. DE LA VILLARMOIS qui a bien voulu l'autoriser sur ses terres et s'est vivement intéressé à nos travaux. Cette fouille s'est déroulée dans le cadre du plan de sauvetage programmé ayant pour thème "Le Village Médiéval Breton" avec l'appui de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne. Des crédits complémentaires ont été accordés par le Conseil Général d'Ille et Vilaine.



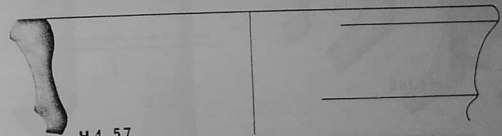
H 4. 89



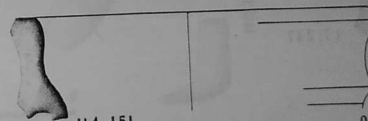
H 4. 131



H 4. 204

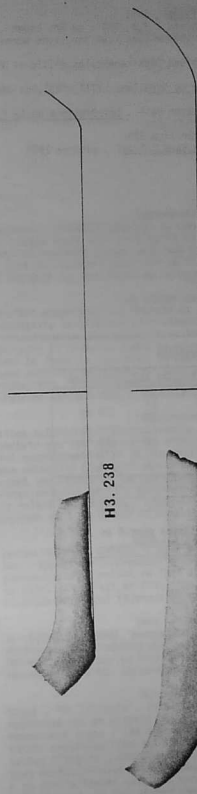
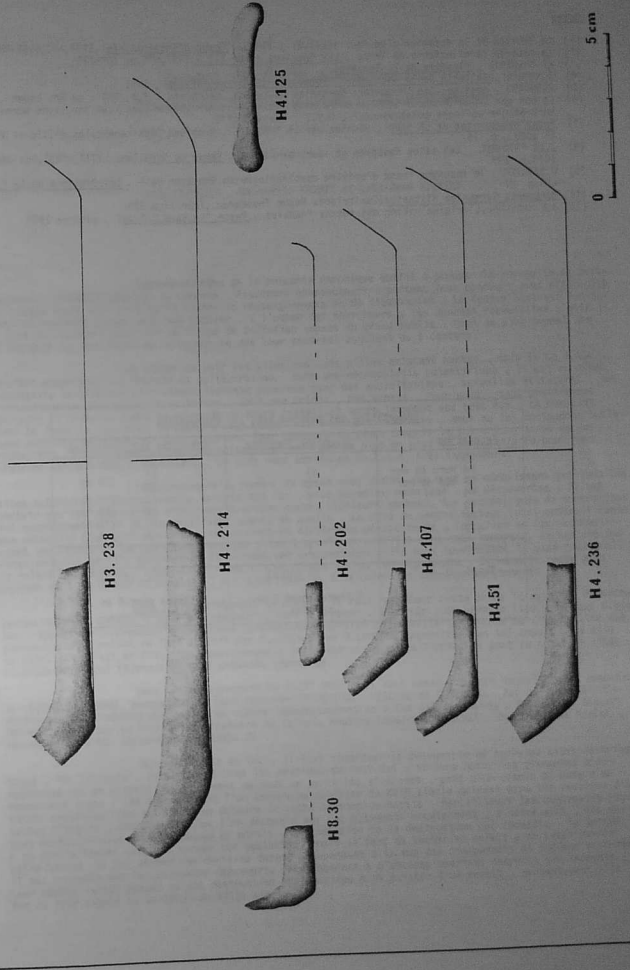
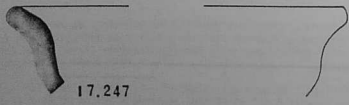
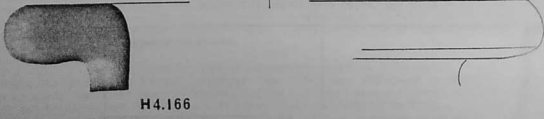
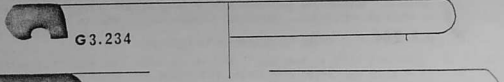
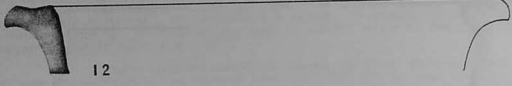
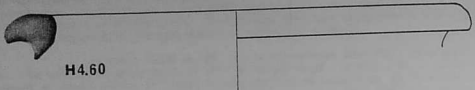
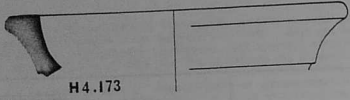
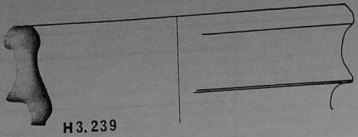


H 4. 57



H 4. 151

0 5 cm



H4.214



H4.202

H4.107

H4.51

H4.236



Distribution par communes des découvertes archéologiques réalisées en 1979
par les membres du Ce.R.A.A.

ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

ARRONDISSEMENT DE DINAN		
AUCALEUC	1	
CORSEUL	12	
LANGROLAY	2	
LANGUENAN	2	
LAINVALLAY	2	
LESQUET-JUGON	1	
PLESLIN	1	
PLEUDIHEN	3	
PLOUBALAY	3	
PLOUR	1	
QUEVERT	4	
SAINTE HELEN	1	
SAINTE JACUT	1	
SAINTE SAMSON	1	
TADEN	1	
TREMEUEC	1	
TRESSAINT	1	
La VICOMTE sur Rance	1	
	39	Découvertes
		101 Découvertes

Nous avons opté pour une présentation par arrondissement puis par une présentation interne par commune. Le classement alphabétique facilitera la recherche des sites intéressants chacun.

Cette chronique ne présente pratiquement pas les découvertes de la période préhistorique car celles-ci seront regroupées et présentées dans un numéro spécial qui paraîtra au début de 1980.

Qu'il nous soit permis de terminer cette introduction par un souhait. En recherchant les sites archéologiques, nous rendons accessoirement un service aux communes et municipalités. Plusieurs nous aident déjà (SAINT MALO, DOL, LA BOUSSAC, QUEVERT), mais nous souhaitons vivement que chaque commune nous soutienne financièrement par une petite subvention. Nous nous contenterions même d'un abonnement régulier à notre publication les Dossiers du Ce.R.A.A. D'ailleurs chacun pourrait y suivre ainsi régulièrement les découvertes sur sa commune; il n'y a en effet aucune commune qui ne soit concernée par une ou plusieurs découvertes faites par le Ce.R.A.A. depuis 1974. Or les découvertes continuent et continueront.

ARRONDISSEMENT DE DINAN

1 - AUCALEUC, Coetfinet d'En Haut, parcelles 3 et 4, section A1 - Edifice gallo-romain - Monsieur DELOURME, à qui nous rendons visite pour l'analyse de pierres, nous a guidé vers un important gisement gallo-romain dans des parcelles proches de sa ferme. Monsieur DELOURME nous a communiqué le mobilier recueilli par ses soins et nous a permis de compléter sur le terrain l'analyse des pierres. Un très grand nombre de tegulae et d'imbrices, jonchant le sol labouré, a été collecté en vue d'une datation archéomagnétique. Le mobilier identifié se compose d'une meule, d'un peson de pierre (cf Dessin joint), de plusieurs fragments de céramique commune. Lors d'un vol de prospection, en juillet 1979, il a été possible d'enregistrer une partie du plan des substructions encore subsistantes. D'après notre analyse, le bâtiment d'habitation se trouvait dans la parcelle 4.

2 - CORSEUL, Le Pont Brûlé, parcelle 222, section M1 - Gisement gallo-romain - Les parcelles environnantes ne semblent pas offrir de tels vestiges, si bien que nous pensons à un édifice relativement isolé de la ville, à la périphérie de celle-ci.

3 - CORSEUL, La Ville Es Avaux, parcelle 422, section D2 - Gisement gallo-romain - Présence de nombreuses tegulae, d'imbrices, de pilettes d'hypocauste, de blocs de mortier de tuileau, de tessons de céramique sigillée et de nombreux tessons gallo-romains. Il ne fait aucun doute qu'en ce lieu précis existait, vers les IIème-IIIème siècles, un édifice gallo-romain avec un système de chauffage par hypocauste.

4 - CORSEUL, La Gauvenais, parcelle 415, section E2 - Gisement de tegulae - A 500 mètres à l'est d'une belle villa gallo-romaine caractéristique, déjà signalé en 1976, un gisement de tegulae a été identifié. On peut se demander s'il s'agit d'une autre villa, malgré une absence de tessons, ou d'un bâtiment annexe.

5 - CORSEUL, La Ville Es Denis, parcelle 362, section F2 - Gisement de scories - A proximité d'un ruisseau, on a pu recueillir de grandes quantités de scories traduisant une ancienne fabrication de fer. Pour le moment, nous manquons d'éléments chronologiques pour dater ce gisement.

6 - CORSEUL, Nisnisan, parcelles 213,214,234,235 et 276, section L2 - Edifice gallo-romain - Sur les indications de M. LE BOULLANGER, une prospection importante a été réalisée près de la ferme de Nisnisan. Un édifice gallo-romain à indiscutablement existé en ce lieu; un mur subsiste même dans le talus de la parcelle 234. Par ailleurs on a pu recueillir de très nombreuses tegulae, des pilettes d'hypocauste, quelques scories, deux fragments de bol Drag. 37 et un col de petite coupe en céramique sigillée du IIème siècle environ, une livre de mortier du IIème siècle environ et de nombreux tessons de céramique commune. Un ensemble habité au IIème siècle existait en ce lieu.

7 - CORSEUL, La Gauvenais, parcelle 392, section E2 - Edifice gallo-romain - Pour confirmer l'identification d'une villa découverte par prospection aérienne en 1976 (cf Dossiers du Ce.R.A.A. n°4, 1976, p. 95), une prospection sur le terrain a permis de recueillir de nombreuses tegulae et des tessons gallo-romains de poterie commune. On peut envisager une datation archéomagnétique.

8 - CORSEUL, La Hannelais - Dans la cour de cette ferme, M. DEREAC a bien voulu nous montrer une pierre indiscutablement ancienne, presque certainement gallo-romaine. Il s'agit d'une base de demi-colonne, taillée dans un bloc parallélépipédique de granit. L'utilisation en bac à fleurs est plus récente. Il est très probable que ce vestige lithique vienne en fait de la ville gallo-romaine de CORSEUL.

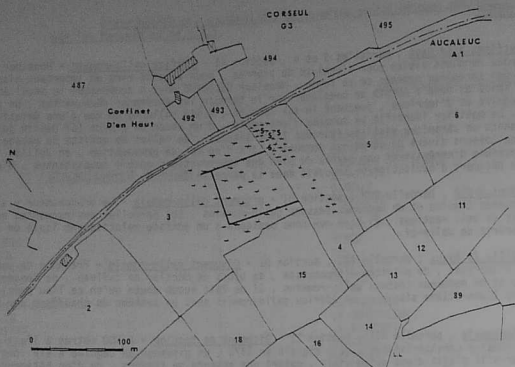
9 - CORSEUL, Le Bourg - Un collectionneur privé a bien voulu nous communiquer pour étude une clé de bronze trouvée à CORSEUL au milieu du XIXème siècle. Son état de conservation est excellent.

10 - CORSEUL, La Ville Orvy, parcelle 549, section K3 - Site archéologique - Lors d'un vol de prospection aérienne, de nombreuses structures ont été repérées dans ce champ. Les lignes visibles correspondent à des fossés. On est probablement en présence d'une exploitation agricole de l'époque gallo-romaine.

11 - CORSEUL, Le Bourg - Nous avons pu avoir la possibilité d'étudier quelques tessons provenant de l'ancienne collection RICHELLOT et retrouvés autrefois dans le bourg de CORSEUL. Les étudiants de l'Université du 3ème Age (section SAINT MALO) se sont chargés de réaliser les dessins de ce mobilier où l'on distingue :
- deux pesons de brique
- un vase balustre avec cannelures externes (Ier s. ap. J.C.)
- une coupe carénée ardoisée (Ier s. ap. J.C.)
- trois cols de cruches à pâte orange
- la base d'une coupe tri-pode à pâte brune, granuleuse.

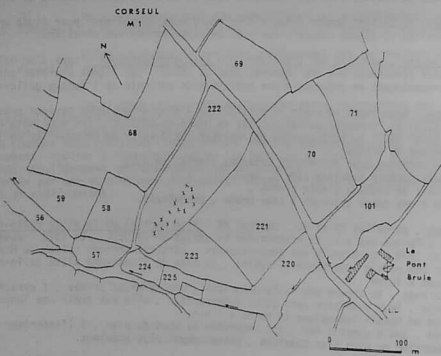
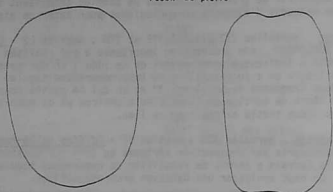
12 - CORSEUL, Le Bourg, parcelles 79 et 80, section AB - Plan partiel de la ville gallo-romaine - En 1979, le Colonel ANDLAUER a effectué des vols de prospection au dessus de CORSEUL. En 1979, nous avons aussi réalisé de tels vols en 1979. L'ensemble des photographies, particulièrement celles de M. ANDLAUER, nous ont permis de retracer une partie importante, inédite, du plan de l'ancienne ville gallo-romaine. Plusieurs commentaires sont à faire :
- entre les deux rues, se trouve une belle propriété, probablement privée, à caractère bourgeois, entourée d'espaces verts. Pour subsister sans autre substruction, elle dut avoir une longue fréquentation. Une piscine ou un bassin losangique la borde à l'est.
- un autre bassin, ovale quant à lui, est repérable au nord du plan, à l'intérieur d'un grand enclos qui borde un quartier au plan plus complexe, probablement plus populaire.

78



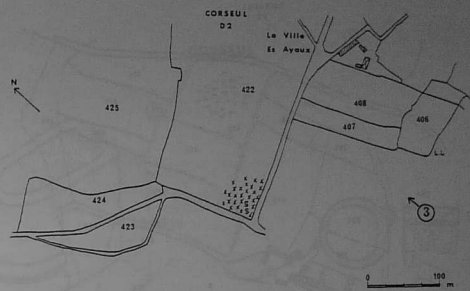
①

AUCALEUC
Pesein de pierre



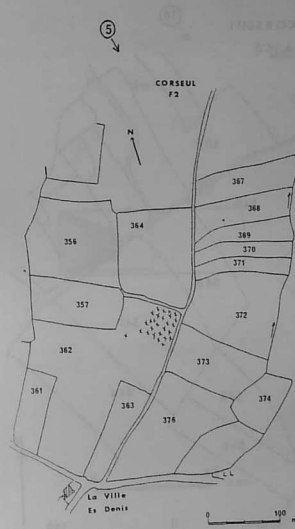
②

79



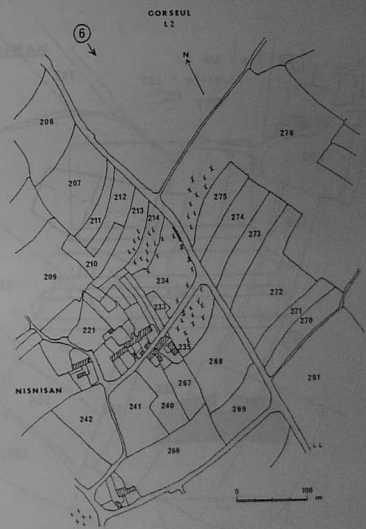
0 100 m

③



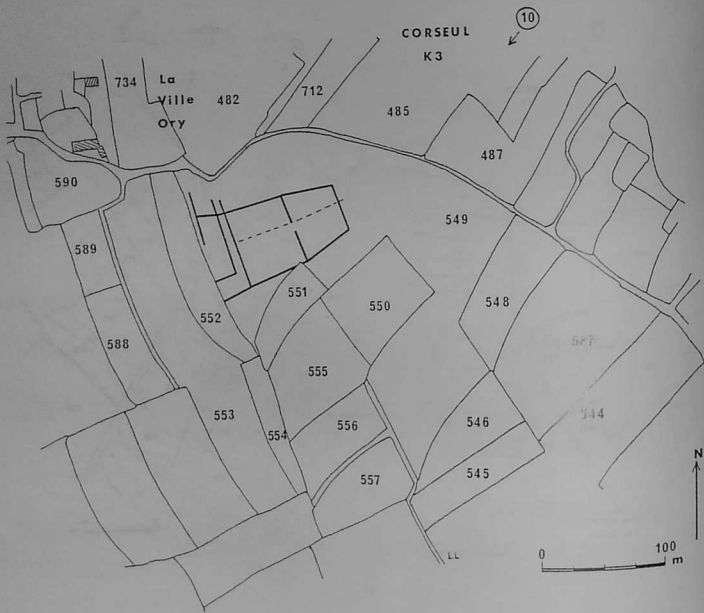
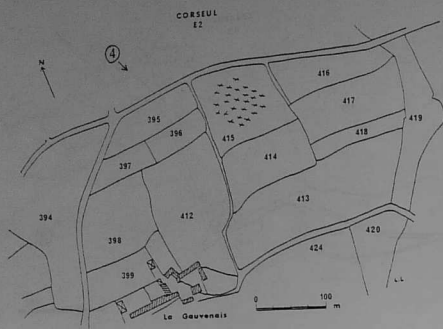
0 100 m

⑤

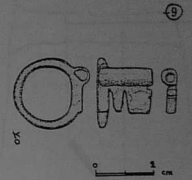
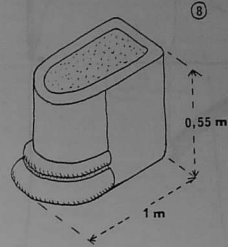


0 100 m

⑥

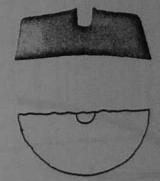
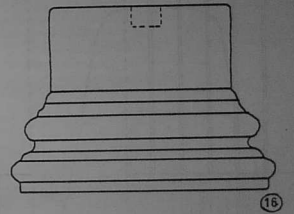
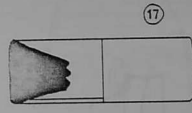


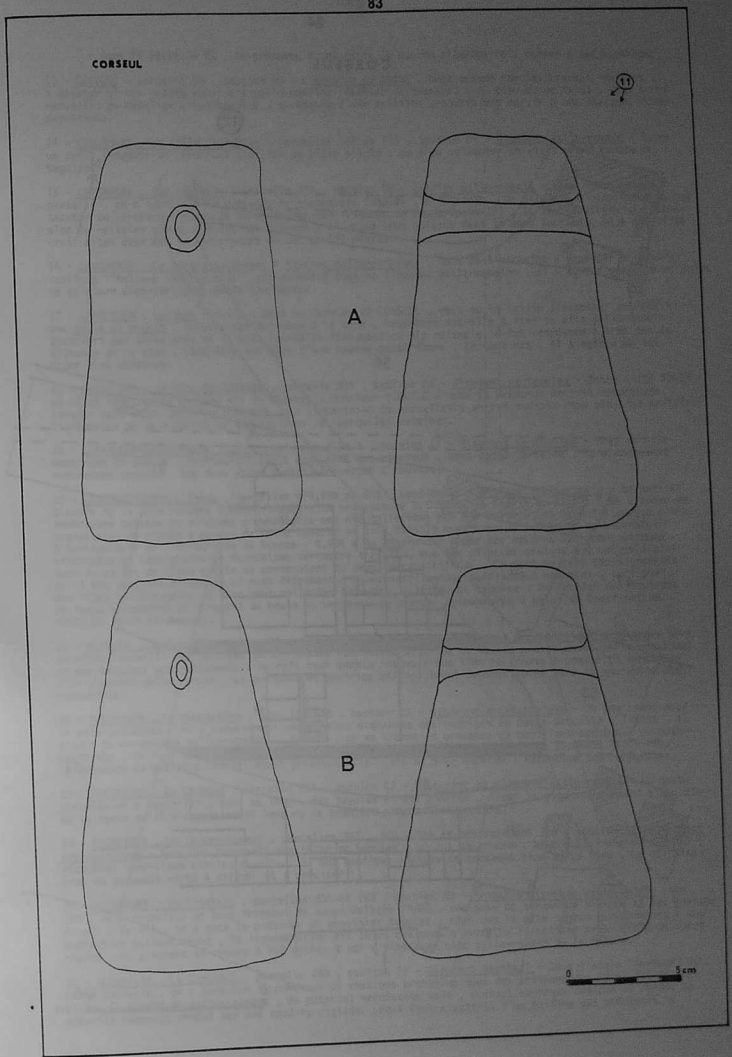
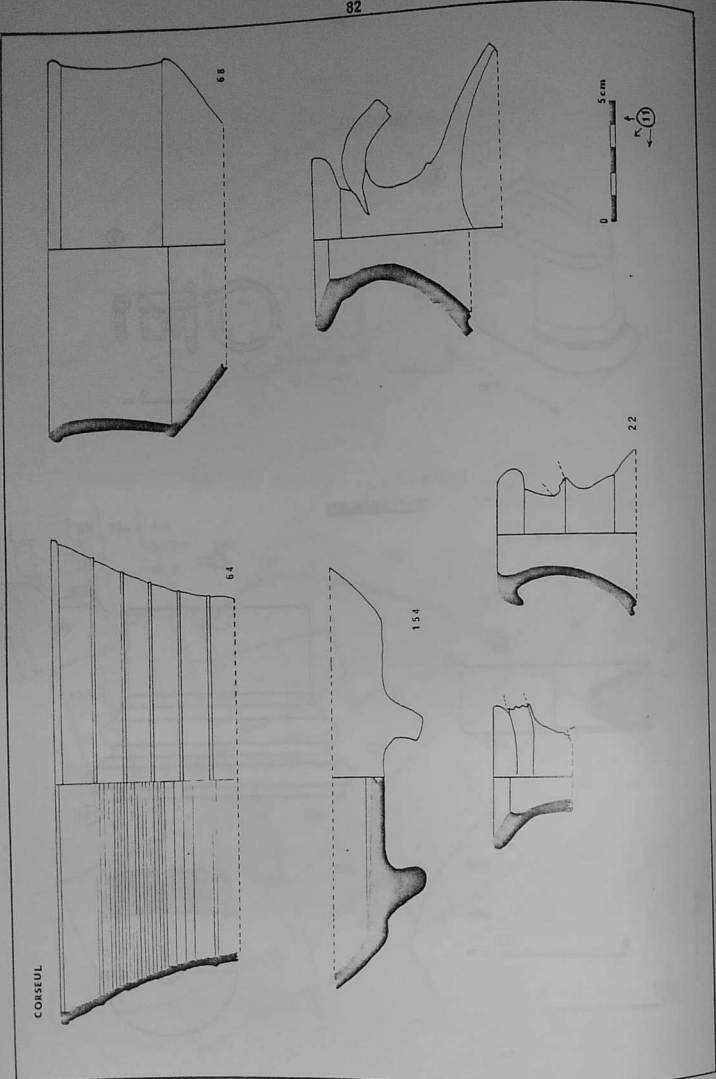
CORSEUL

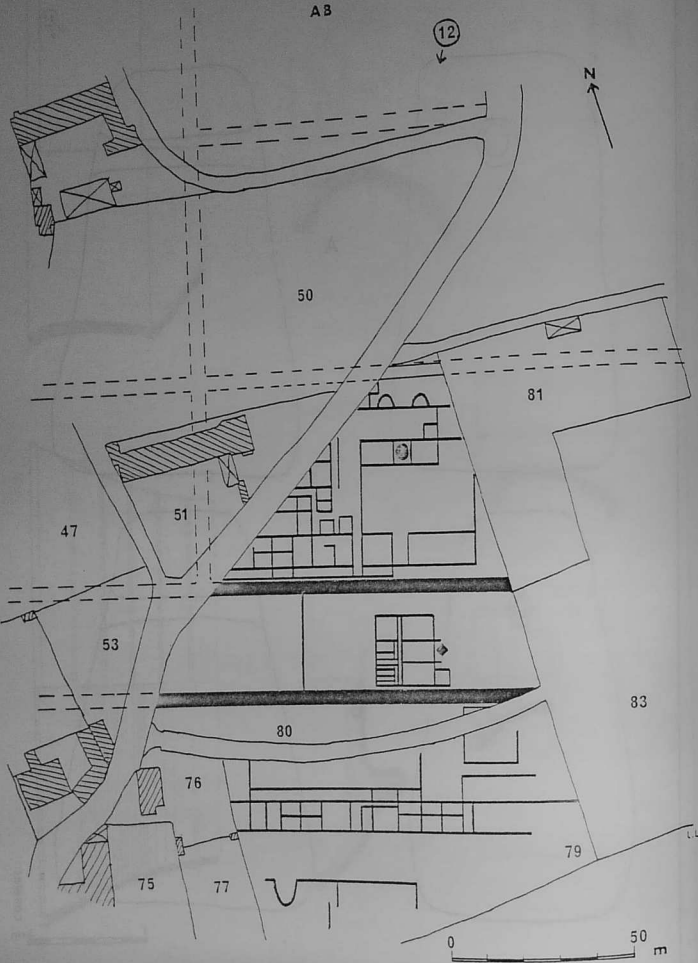


LANGUENAN

Gare





CORSEUL
AB

- dans la parcelle 79, la présence d'une série de pièces alignées fait penser à des boutiques.

13 - CORSEUL, parcelle 50, section AB - L'érosion du talus, déjà entamé par les travaux routiers, a dégagé divers petits mobiliers gallo-romains (tegulae et tessons). Au pied de ce talus, nous avons recueilli ce mobilier; les tegulae, au nombre d'une douzaine, pourraient servir à une analyse archéomagnétique.

14 - LANGROLAY, La Ville Chevalier, parcelles 132 et 133, section B2 - Gisement gallo-romain - Outre un petit fragment de céramique sigillée du II^e siècle, on a pu collecter un assez grand nombre de tegulae.

15 - LANGROLAY, Sur Les Vaux, parcelle 213, section B2 - Edifice gallo-romain - Dans cette grande parcelle, on a identifié la présence de nombreuses tegulae, d'imbrices, de pillettes d'hypocauste et des tessons de céramiques communes et sigillées (un fragment de coupe Curle 15). Il faut souligner à l'occasion la relative grande densité des gisements en cette zone puisque dans la même section, on a identifié trois sites avec des interdistances de 500 et 700 mètres.

16 - LANGUENAN, Le Tertre du Pivert - Pierres gallo-romaines - On a eu l'occasion d'examiner plusieurs vestiges lithiques intéressants, probablement tous de l'époque gallo-romaine. Il s'agit d'une base de colonne et d'une demi-partie de meule tournante.

17 - LANGUENAN, La Gare - Meule - Chez un fermier de CORSEUL, on a eu le loisir d'examiner en détail une meule en granit, trouvée par lui-même à la Gare. Peut-être est-elle à lier au site gallo-romain découvert par avion près de la Gare (parcelle 1031, section B1) puisqu'elle fut retrouvée à très peu de distance de ce site, peut-être est-elle d'une époque postérieure. En tout cas, il s'agit d'un bel objet bien conservé.

18 - LANVALLEY, Le Clos Pierrais, parcelle 339, section C3 - Gisement de tegulae - Entre SAINT SOLEN et SAINT PIAT, près du lieu dit Le Mézery, Monsieur Y. BASLE a noté la présence de très nombreuses tegulae dans cette parcelle allongée. La disparition du parcellaire en cet endroit rend plus que certaine l'extension de ce gisement de tegulae dans les parcelles voisines.

19 - LANVALLEY-SAINT SOLEN, Le Perron, parcelle 3, section A1 - Gisement de tegulae - Près du site mentionné ci-dessus, Messieurs Y. BASLE et C. AYME ont remarqué, dans cette parcelle, la présence de nombreuses tegulae. Ces deux sites sont à prospecter à nouveau.

20 - LESSOUET-JUGON, Parva, parcelles 479, 496 et 658, section CZ - Edifice gallo-romain - De part et d'autre de la voie romaine CORSEUL-VANNES, le prospecteur D. THENADEY a étudié ce site. Tout d'abord de nombreuses tegulae et pillettes d'hypocauste ont été collectées par ses soins. Cet échantillonnage d'une quarantaine de pièces a permis de faire rentrer ce site dans le programme de recherche du Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes. S. ROY a pu déterminer, par des mesures archéomagnétiques effectuées au Laboratoire de Magnétisme terrestre à PARIS, que les pillettes avaient été cuites à plat vers le milieu du II^e siècle et provenaient de deux fours distincts. Ce sont de tels renseignements qu'il est possible d'obtenir si nous disposons d'un échantillonnage suffisamment nombreux, ceci pour des sites gallo-romains où l'on peut collecter briques, pillettes et tegulae. Un fermier des environs de Parva a conservé un fragment de meule et un peson de pierre, comparable à celui de Coetfinet en AUCALEUC (Voir ci-dessus).

21 - PLESLIN, La Bisotière, parcelles 535 et 537, section B2 - Gisement archéologique complexe - On a en effet recueilli des vestiges gallo-romains (céramique sigillée et tuiles probablement gallo-romaines) et des vestiges post-médiévaux. En fait tout semble indiquer que l'on se trouve à proximité immédiate d'un gisement gallo-romain. La présence de prairies difficilement prospectables gêne la poursuite des recherches.

22 - PLEUDIHEN, La Madelaine, parc 11e 576, section D2 - Gisement archéologique - Un peu comme pour le site précédent, on a observé une composition disparate des vestiges en cette parcelle. Tantôt, il s'agit de céramiques gallo-romaines, tantôt, on se trouve en présence de mobiliers médiévaux ou post-médiévaux. En fait tout semble indiquer que l'on est à proximité immédiate d'un gisement gallo-romain. La présence de prairies difficilement prospectables (575 et 574) empêche l'extension des recherches.

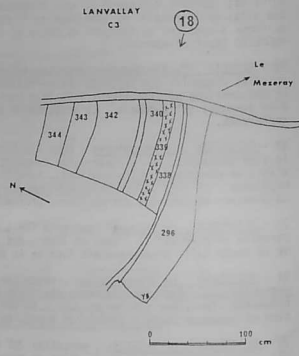
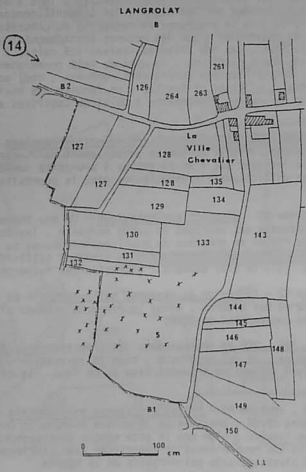
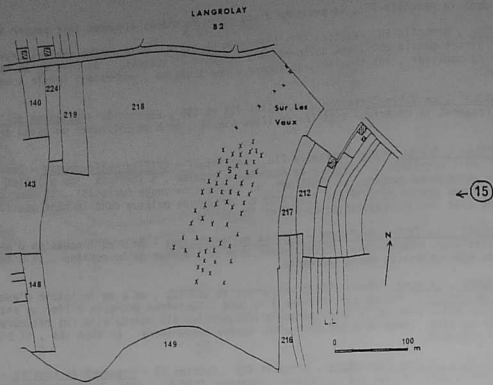
23 - PLEUDIHEN, La Chienné, parcelle 564, section C2 - Extension du gisement gallo-romain - En cette parcelle on a recueilli, tout au long, des tegulae et des pierres. Ainsi le gisement s'étend plus loin de la route qu'il n'apparaissait lors de la première prospection en 1976.

24 - PLEUDIHEN, Le Tertre Busnel, parcelles 383, 395, 386 et probablement 384, section G2 - Gisement archéologique - Avec des fragments possibles de tegulae, un col de cruche, bien gallo-romain, a été récupérée 1^{er}-II^e siècles ap. J.C. Si des vestiges anciens se trouvent bien en ce lieu, la délimitation du gisement reste à définir et à préciser.

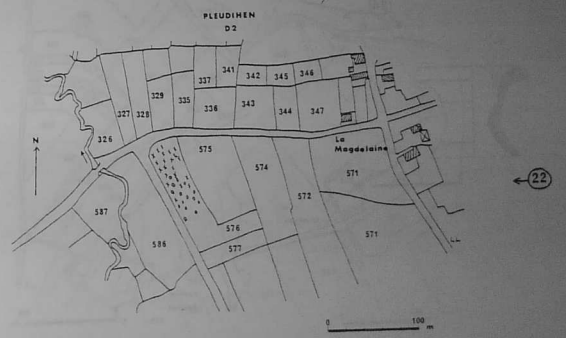
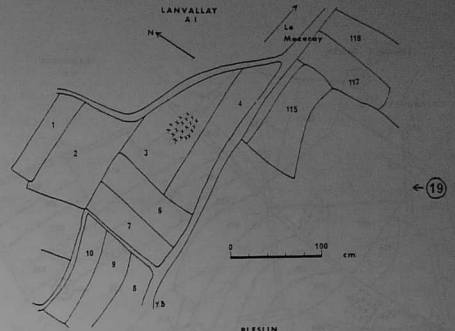
25 - PLOUBALAY, La Triclaie, parcelles 201 et 193, section A2 - Probable gisement gallo-romain - En 193, on a recueilli un beau fragment de coupe Walters 79/80, une anse de céramique blanche et des tessons divers. En 201, on a noté la présence de possibles tegulae; bien que la pâte semble correspondre à une production gallo-romaine, la fragmentation est telle que nous n'avons pu identifier avec certitude aucun rebord. Ce gisement se trouve à 350 mètres à vol d'oiseau du site gallo-romain de la Métrie.

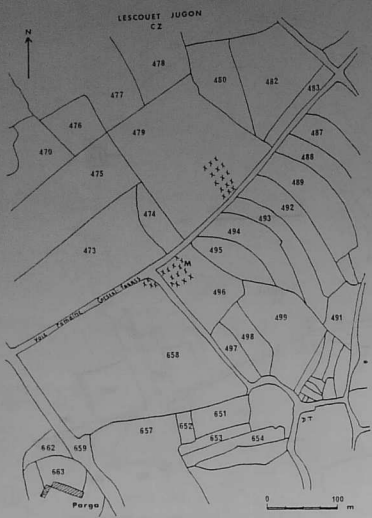
26 - PLOUBALAY, La Crochais, parcelle 490, section C2 - Gisement médiéval - Dans l'angle Sud-Ouest de cette parcelle, on a constaté la présence de vestiges archéologiques des environs des IV^e-VII^e siècles. Il s'agit de tuiles plates, de poteries vernissées vert, d'assez nombreux tessons de panses de poteries communes ornées par des boudins digités. Peut-être s'agit-il d'un édifice qui précédait le

86



87

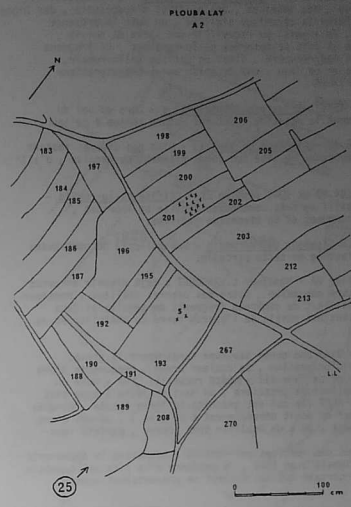
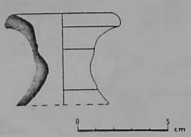




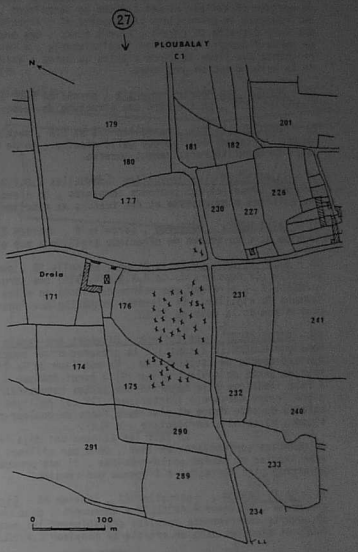
20



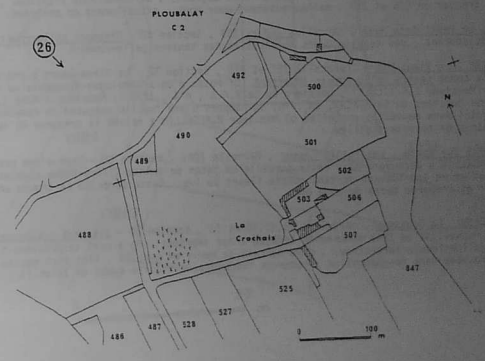
24



25



27



26

Château de la Crochais.

27 - PLOUBALAY, Droia, parcelles 175, 176 et 177, section C1 - Edifice gallo-romain - En prospection, on a pu recueillir de très nombreux morceaux de tegulae, des imbrices, des pilettes d'hypocauste, des blocs de mortier de tulleau et des tessons de céramiques. Parmi la céramique sigillée, on note la présence de fragments de productions lésosiennes et d'Argonne. On a aussi pu recueillir une lèvre de pelvis, une anse cannelée de cruche, divers fonds, des anses et cols de poteries gallo-romaines. Un fragment de panse d'amphore, de forme indéfinissable, a aussi été récupéré. Ainsi un édifice gallo-romain, fréquenté aux II^{ème} et III^{ème} siècles au moins a existé en ce lieu. Une datation par archéomagnétisme de la toiture est en programme.

28 - PLOUER, La Métrie Pommerais, parcelles 1053 et 1051, - Structure archéologique - Lors du vol du 5 Juillet 1979, on a repéré une structure de fossés dont la datation n'est pas encore connue à ce jour.

29 - QUEVERT, Le Val, parcelles 578 et 579, section A3 - Gisement de tegulae - Bien que divers tessons recueillis datent de l'époque gallo-romaine, on ne mentionne ce site que comme gisement de tegulae, d'ailleurs en quantité relativement modeste.

30 - SAINT HELEN, La Ménaudière, parcelles 7,8,9,83,84,89 et 90, section ZK - Edifice gallo-romain - Dans ces parcelles aux contours complexes, on a recueilli de très nombreuses tegulae et imbrices, des pilettes d'hypocauste et des tessons de poteries communes et de céramique sigillée.

31 - SAINT HELEN, Bellevue, parcelle 6, section Z1 - Gisement gallo-romain - Une collecte de nombreuses tegulae et d'un tesson de céramique sigillée a été effectuée en cette parcelle.

32 - SAINT HELEN, Le Petit Osier, parcelle 25, section ZA - Monsieur L.LANGUET a déjà signalé en cette parcelle (Cf Dossiers du Ce.R.A.A., n°4, 1975) une structure non datée. Outre des pierres taillées, Monsieur R.ARCELLIN y a relevé une pointe de flèche en silex taillé, de nombreux fragments de tegulae et deux tessons de sigillée. Ce gisement archéologique important est voisin de l'éperon barré du Châtelier et du plan d'eau de la cale de TADEN.

33 - SAINT JACUT, Les Ebihens - Gisement pré-romain - Dans une paroi sableuse surplombant la grève, Monsieur G.BERNIER a constaté la présence d'une couche d'occupation, de couleur brune, recouverte d'une épaisse couche de sable éolien. Un mobilier de la fin de La Tène III y a été recueilli. On y note un haut de jatte de couleur grise (G) à paroi épaisse, de facture grossière, un haut de jatte à type tout fait identique à la majorité des jattes retrouvées à ALET (le col est graphité, la lèvre évasée, marquée d'une légère nervure à l'intérieur, le col souligné par un petit décrochement à sa base), un col d'une poterie de pâte rouge et plusieurs fonds de couleur rouge. On a un mobilier très proche, parfois identique, de celui, coriosolite, d'ALET.

En fait les Ebihens ont déjà livré des vestiges pré-romains; signalons la découverte de monnaies coriosolites en 1849. On a par ailleurs signalé, en 1866, la présence d'un site gallo-romain avec tegulae et meules gallo-romaines. Il est presque certain que les Ebihens se présentaient comme un promontoire terrestre à l'époque pré-romaine.

34 - SAINT SAMSON, parcelle 331, section A3 - Gisement de tegulae - Proche de la Métrie, vieille seigneurie, Monsieur R.ARCELLIN a découvert, dans cette parcelle, de nombreux fragments de tegulae. Cette découverte intéressante complète probablement les nombreux gisements gallo-romains entourant la Cale de TADEN et signalés dans un article de Monsieur L.R.VILBERT (Cf Dossiers du Ce.R.A.A., n°5, 1977).

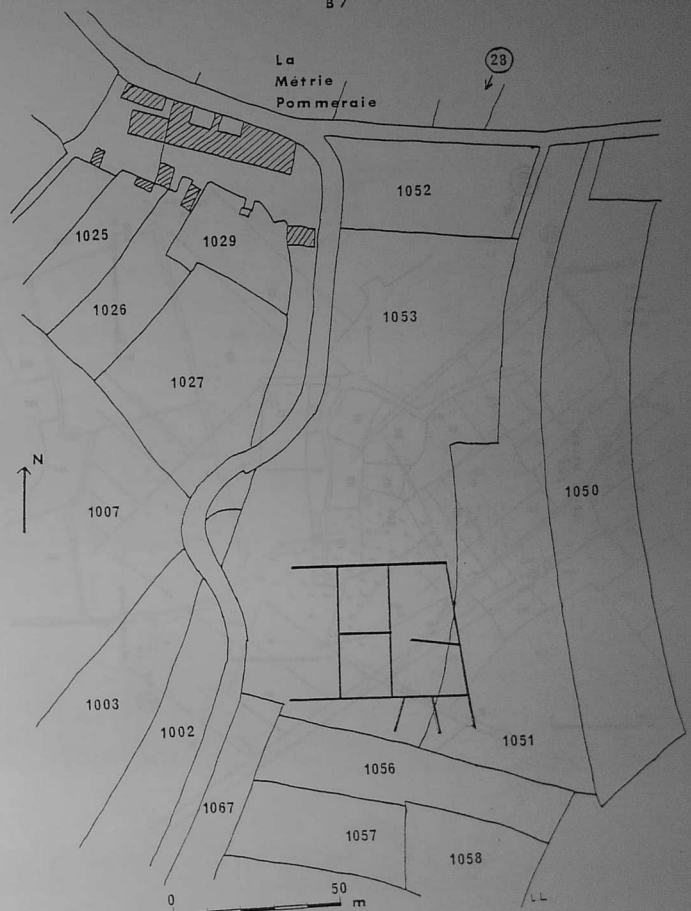
36 - TREMEREU, La Marchandais, parcelles 295, 312 et 311, section B - Gisement gallo-romain - En 295, on a observé la présence de fragments de tegulae très dégradés, de céramiques sigillées. L'épicentre pourrait se trouver en 296 et 297, malheureusement pour nous, actuellement en prairies.

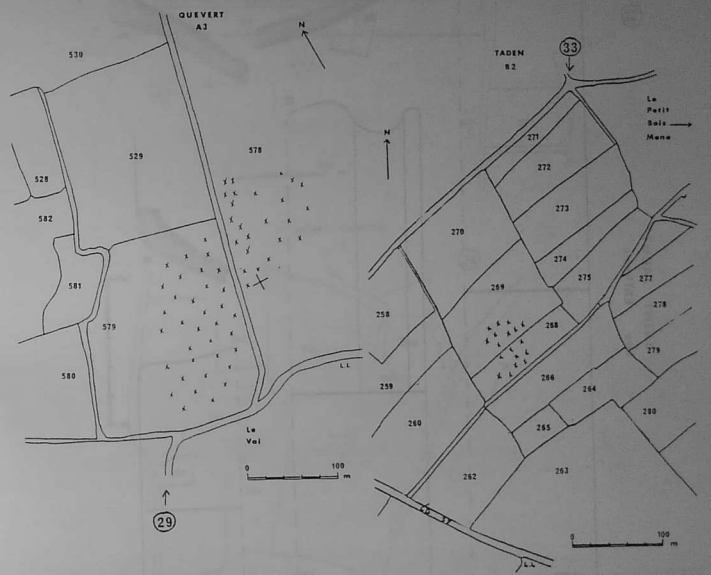
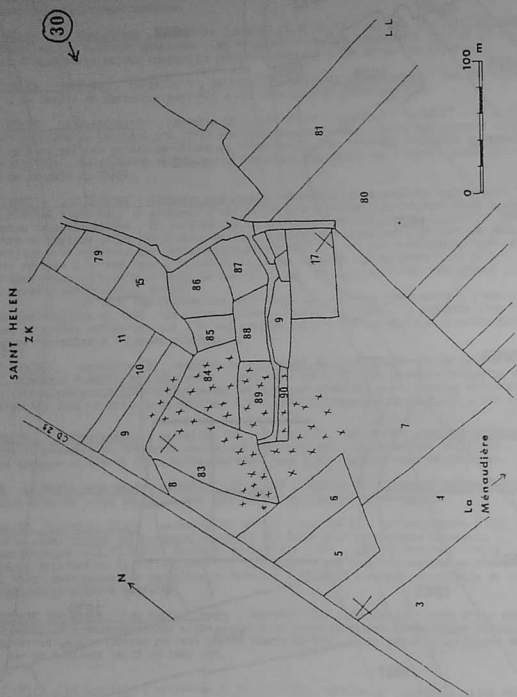
35 - TADEN, Le Petit Bois Mené, parcelles 268 et 269, section B2 - Gisement gallo-romain - On a recueilli de nombreuses scories, des tegulae, des imbrices et des tessons gallo-romains.

37 - TRESSAINT, Le Vieux Bourg, parcelle 251 et 412, section B2 - Le Vieux Bourg a été déjà remarqué au XIX^{ème} siècle comme centre gallo-romain important (Cf Notes d'un archéologue dinannais au XIX^{ème} siècle, publiées par Monsieur L.R.VILBERT, Dossiers du Ce.R.A.A., n°4, 1975). Monsieur l'Abbé J.C.MARIN a publié, dans ces mêmes Dossiers du Ce.R.A.A., en 1978 un rapport d'une fouille exécutée en complétant ces renseignements. Voici deux nouvelles parcelles où Monsieur R.ARCELLIN a relevé la présence de tegulae et de quelques tessons de poterie sigillée.

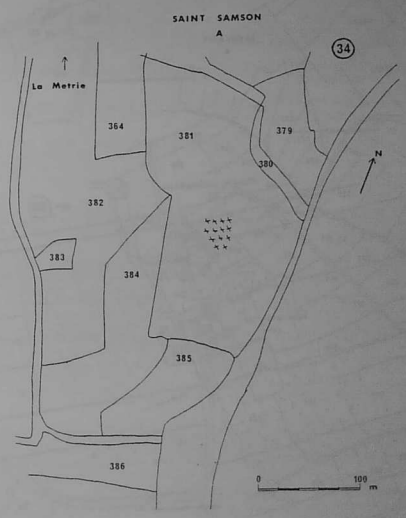
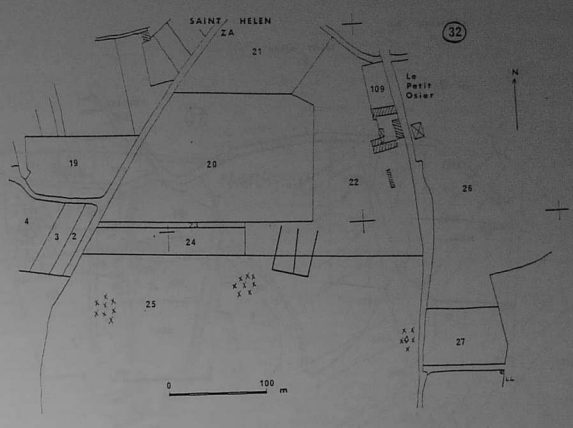
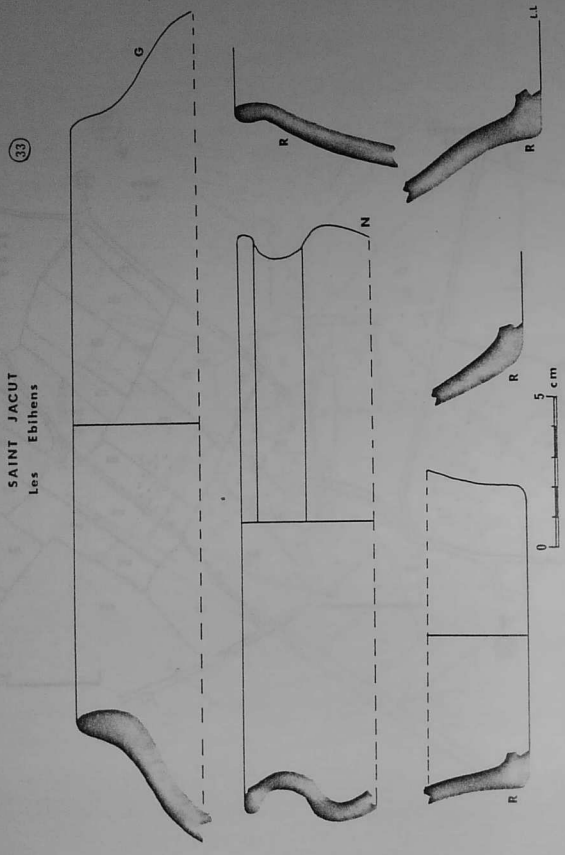
38 - LA VICOMTE Sur Rance, Les Petits Chamms, Parcelle 1241, section C5 - Lors d'une prospection, Monsieur R.ARCELLIN a découvert dans cette parcelle un jeton de compte XIV^{ème}-XV^{ème} siècles en laiton. L'on y voit une nef et un écu losangé portant quatre fleurs de lys. Cette parcelle se trouve entre le Village du Châtelier et l'éperon barré du même nom.

39 - SAINT HELEN, La Sousais, parcelles 36,37,42 et 13, section ZD - Gisement gallo-romain - En 36 et 37, on peut recueillir de très nombreuses tegulae, des imbrices. On a noté la présence d'un tesson de céramique sigillée (coupe barbotinée), d'un morceau de meule en granite. Plusieurs meules ont été antérieurement trouvées dans ces parcelles. Nombreux fragments de tegulae aussi en 12 et 13.

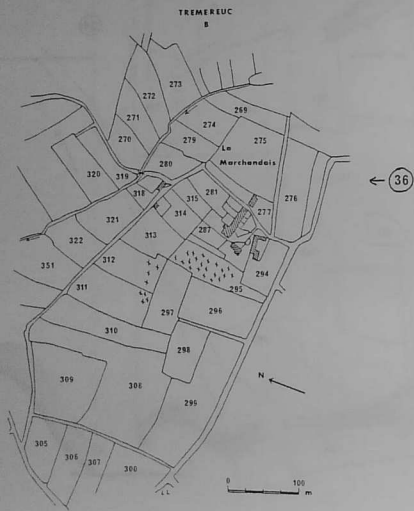
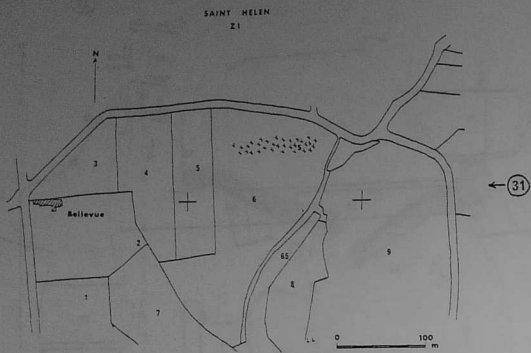




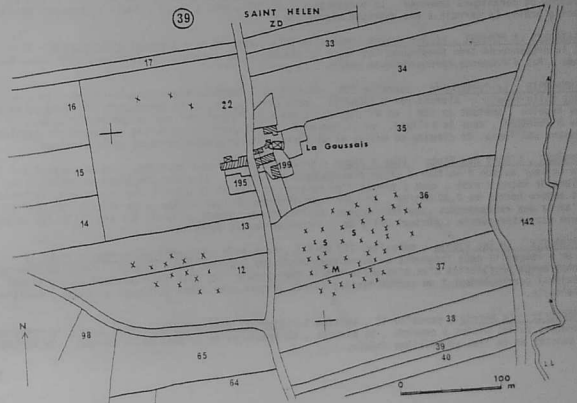
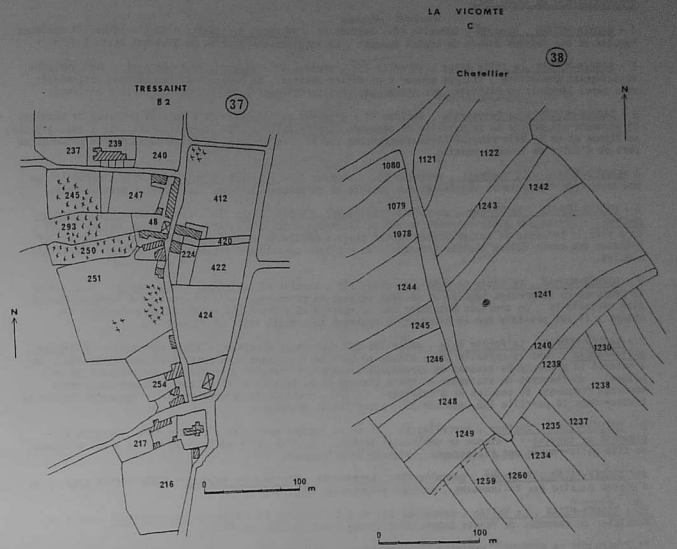
SAINT JACUT
Les Eblhens



96

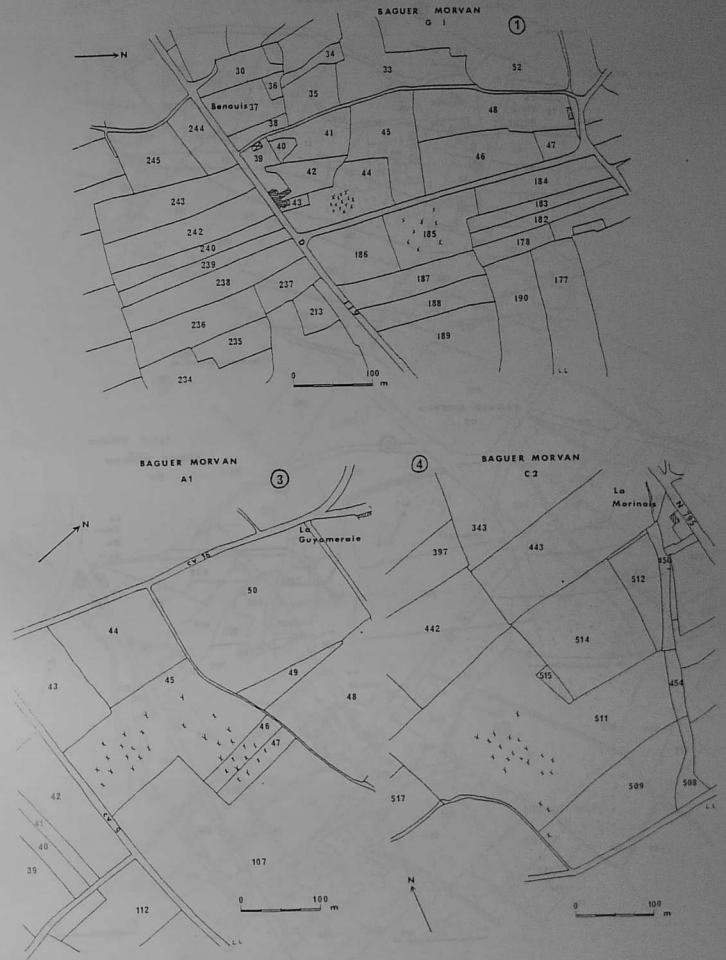


97

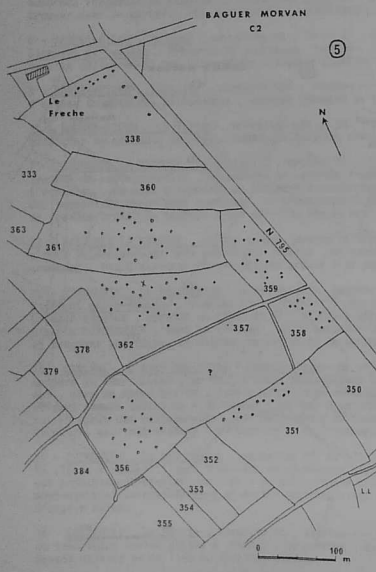
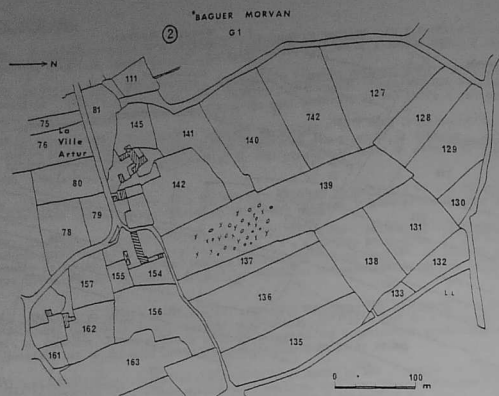


ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

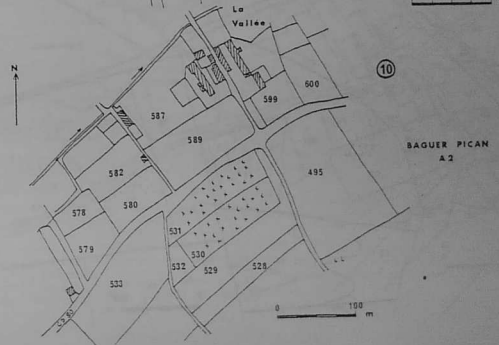
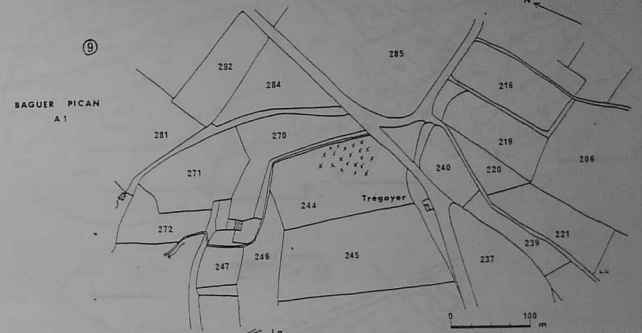
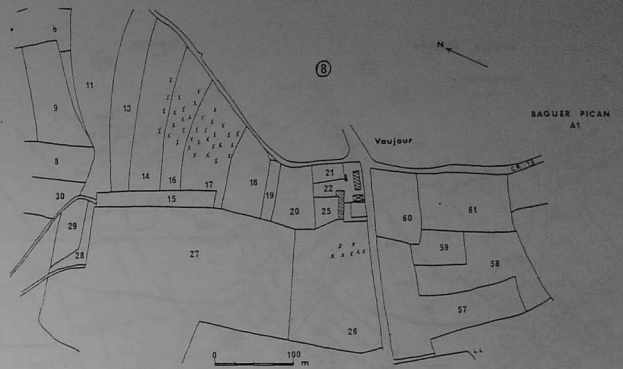
- 1 - BAGUER-MORVAN, Benouis, parcelle 44, section G1 - Gisement de tegulae - On y a recueilli quelques tegulae et des tessons divers de toutes époques. La localisation précise du gisement reste à définir.
- 2 - BAGUER-MORVAN, La Ville Artur, parcelle 139, section G1 - Gisement post-médiéval - Dans une zone relativement concentrée, faisant penser à un ancien habitat, on a recueilli des tessons post-médiévaux parmi lesquels on distingue des céramiques caractéristiques du Marais de Dol (XVII^e s environ).
- 3 - BAGUER-MORVAN, La Guyomeraie, section A1 - Gisement de tegulae - On a noté la présence de tegulae. Ce gisement est proche de la parcelle 29 dénommée Clos Boisnières, du gisement de tegulae, déjà signalé, au Bignon et de la voie romaine Corseul-Avranches (VC 3). Ce gisement et celui du Bignon se trouvent de part et d'autre de la voie romaine.
- 4 - BAGUER-MORVAN, La Morinais, parcelle 511, section C2 - Gisement de tegulae - On y a recueilli un bon nombre de fragments de tegulae et des tessons de céramiques communes indatables à première vue.
- 5 - BAGUER-MORVAN, Le Frêche, parcelles 330, 361, 362, 359, 358, 351 et 356, section C2 - Gisement post-médiéval - Une tegula a été retrouvée en 362 et la parcelle 357 n'a pu être prospectée. En 356 et 351, on a noté la présence de tuiles plates et des tessons médiévaux et post-médiévaux. En 361, 362 et 359, présence des mêmes tuiles plates. L'ensemble du mobilier céramique correspond à la période XVII^e-XVIII^e siècles.
- 6 - BAGUER-MORVAN, La Croix de Bois, parcelle 216, section D1 - Gisement gallo-romain - On y a noté la présence de nombreuses tegulae et de deux tessons de céramique sigillée, dont un d'Argonne. Sur le plan parcellaire, on constate nettement que la route D 10 a coupé une organisation antérieure des champs. Il est possible que le gisement se prolonge sous cette route et au delà.
- 7 - BAGUER-MORVAN, La Petite Haie, parcelles 287, section A2 et parcelle 188, section AB - Gisement gallo-romain - Dans la parcelle 287, située au bord de l'ancienne voie romaine Corseul-Avranches, on a observé la présence de tessons de céramiques sigillées (1 gobelet d'Argonne et des productions de Lezoux), un fragment de statuette en terre blanche, des tessons de céramiques communes et de très nombreux fragments de tegulae et d'imbrices. En 188, présence de tegulae seules. L'épicerie semble se trouver dans la parcelle 196, section AB, actuellement en prairie.
- 8 - BAGUER-PICAN, Vaujour, parcelles 14, 16 et 17, d'une part, 26, d'autre part, section A1 - Gisement de tegulae - Présence de nombreuses tegulae. Ce site est à environ 500 mètres à vol d'oiseau du site gallo-romain des Villeneuves, signalé antérieurement.
- 9 - BAGUER-PICAN, Trégoover, parcelle 244, section A1 - Gisement de tegulae - A 500 mètres aussi à vol d'oiseau du site des Villeneuves, nouveau gisement de tegulae.
- 10 - BAGUER-PICAN, La Vallée, parcelles 530 et 531, section A2 - Gisement post-médiéval - On a pu constater un ensemble de rejets datant du XVIII^e siècle en ces parcelles.
- 11 - BAZOUGES LA PEROUSE, parcelle 12, section B1 - Gisement gallo-romain - En une zone assez restreinte de cette parcelle, découverte de nombreux fragments de tegulae, très dégradés et d'une meule à céréales. On nous a rapporté un fragment caractéristique de céramique sigillée du II^e siècle et des tessons de céramiques communes. Le prospecteur D. MOUTON, nous a aussi signalé la présence de blocs de granite brûlé. Ce terrain a été défriché depuis peu.
- 12 - BAZOUGES LA PEROUSE, Le Bas Vironé, parcelle 1010, section A4 - Gisement gallo-romain - On y a noté la présence de très nombreuses tegulae, de pierres et de tessons, surtout gris, de céramiques communes. Pas d'éléments chronologiques précis à ce jour.
- 13 - BONNEMAIN, Le Pont Melin, parcelle 128, section A1, secondairement parcelle 97, même section - Gisement gallo-romain - Alertés par D. THENADY, nous avons poursuivi sa prospection et découvert de nombreuses tegulae, surtout en 122; en 97, il n'y a été noté la présence que de quelques fragments. D'après D. THENADY, dans le village, en la parcelle 127 (Cf croix), on aurait découvert des tegulae en creusant une fosse. On dispose de dalles et de tessons de céramiques communes gallo-romaines.
- 14 - CANCALE, L'Abril des Flots - Four à chaux - Mr et Mme BAUDET nous ont signalé la découverte en arrière de leur maison d'un four à chaux aménagé dans la falaise. Il a été complètement dégrégé, ce qui, lors de notre visite, nous a permis d'en relever le plan et la coupe. Les parois sont vitrifiées et sont encore hautes de 4,20 mètres. Ce four a un diamètre de 4,60 mètres; du laitier jonchait le sol. D'après des recensements, ce four a cessé de fonctionner depuis au moins 125 ans. L'étude de sa structure est intéressante, surtout celle de l'entrée en partie détruite.
- 15 - CHERRUEIX, Le Bas Chemin, parcelles 170 et 171, section H - Gisement gallo-romain probable - En 170 on a recueilli deux fragments de céramiques sigillées (environ II^e siècle). Cette découverte est probablement révélatrice d'un site gallo-romain tout proche. Ce site est superposé à un gisement post-médiéval correspondant à un ancien habitat (vieux Quimper, grès normands, tuyaux de pipes, boulettes d'argile cuite).
- 16 - CHERRUEIX, La Métairie, parcelle 42, section A - Gisement post-médiéval - On y a noté la présence de nombreuses tuiles plates à crochet, de pierres, de fragments de briques et de tessons. Un habitat devait exister en ce lieu au XVIII^e siècle.



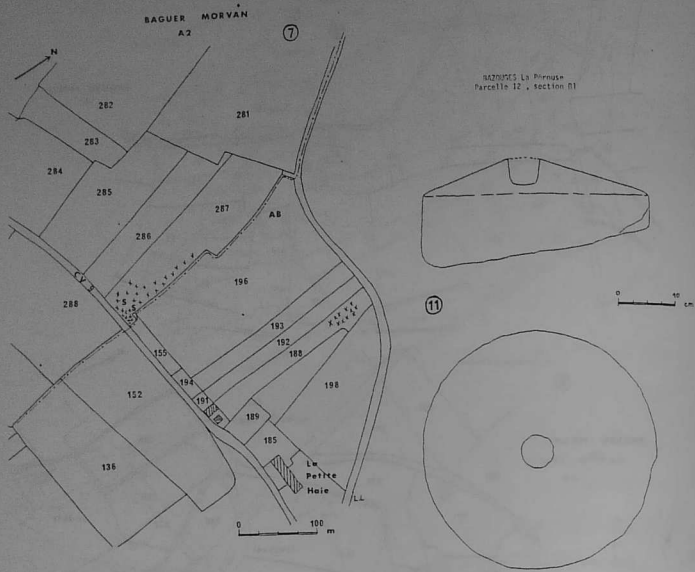
100



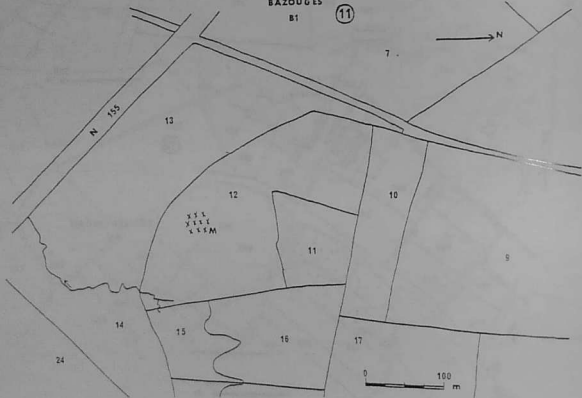
101



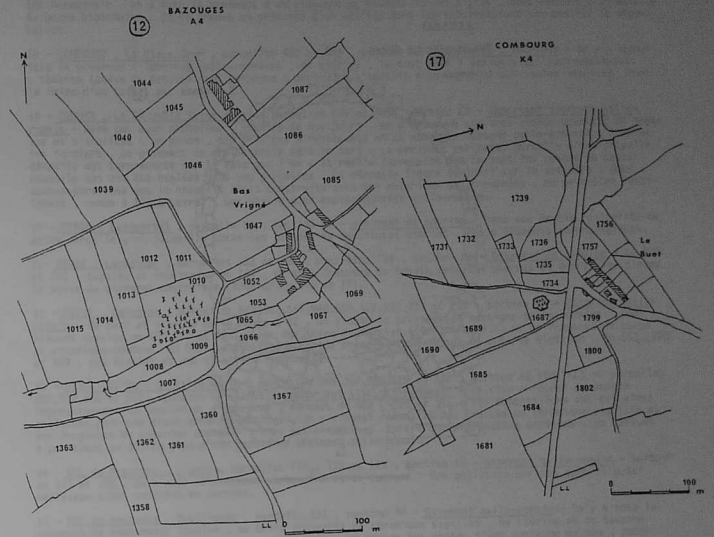
102



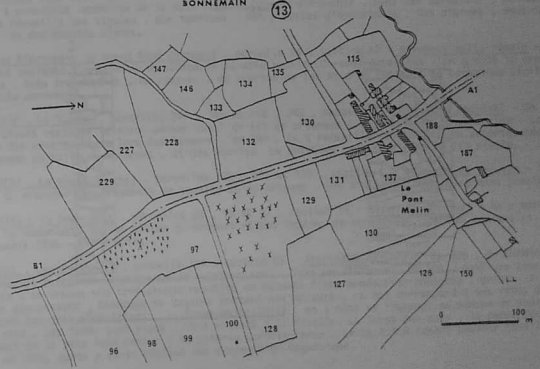
BAZOUGES B1 (11)



103



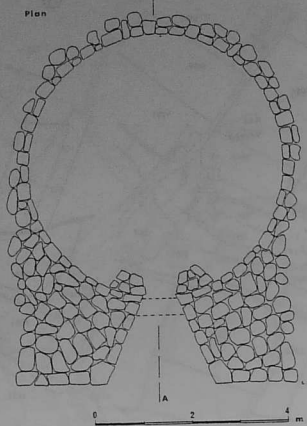
BONNEMAIN (13)



CANCALE

Rue des Four à Chaux

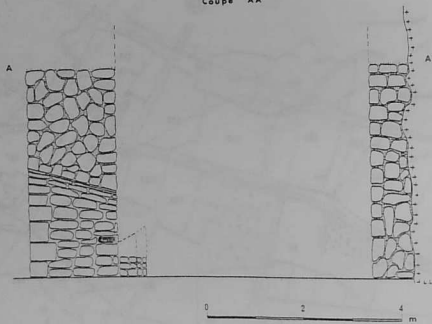
Plan



CANCALE

Rue des Four à Chaux

Coupe AA'



17 - COMBOURG, Le Buet, parcelle 1687, section K4 - Edifice post-médiéval - Autour d'une trace, plutôt hexagonale, on a noté la présence d'un gisement de petites tuiles plates. Nous pensons à un édifice du genre pigeonier. On se trouve en présence d'un édifice dont les substructions ont modifié la végétation.

18 - COMBOURG, La Vieux Cour, parcelles 650 et 645, section G2 - Gisement d'imbrices - On y a constaté la présence d'imbrices gallo-romaines, de scories, le tout mêlé à des vestiges post-médiévaux. L'absence totale de tegulae nous surprend ; peut-être s'agit-il d'un réemploi des seules imbrices pour le faite d'un toit, par exemple ?

19 - CUGUEN, La Chapelle Saint Jouan, parcelles 439 et 440, section E2 - Important gisement gallo-romain - Dans ces deux parcelles, réunies de nos jours, on a retrouvé une très grande quantité de tegulae et d'imbrices, un peson, des pilettes d'hypocauste et de nombreux tessons gallo-romains. D'après les fermiers, ce gisement se prolongerait vers le nord. La présence sur cette parcelle d'une chapelle détruite est surprenante par le fait que l'on a la réelle impression que ce sont les ruines de cette chapelle qui ont été étalées dans ces parcelles. La chapelle figure toujours sur le cadastre. Nous sommes persuadés que la chapelle était construite avec des matériaux gallo-romains, ou peut-être réutilisait, comme à l'île Lavret, une partie d'un ancien habitat gallo-romain.

20 - DINGE, Lequenchal, parcelle 88, section H1 - gisement de scories - Dans une partie restreinte de cette parcelle, on recueille après les labours de nombreuses scories. Pas d'éléments chronologiques.

21 - DINGE, Landahuan, parcelles 185 et 186, peut-être 194, section H1 - Gisement de tegulae - En 185 et 186, tegulae et imbrices ; en 194, un seul fragment de tegula avec des pierres et des tuiles plates. la suite du gisement pourrait se trouver en 190 et 191.

22 - DINGE, Couabrac, parcelles 548,549,561,560,559,562,252,251 et 253, section B4 - Gisement gallo-romain - De part et d'autre de la route D 82, on a noté la présence de vestiges gallo-romains. Nombreuses tegulae en 251,252 et 253, avec une levre de mortier (160-260 ap J.C) et un fragment de coupe en céramique commune. En 548, autres fragments de briques et un tesson de poterie sigillée. En 561, 560 et 559, des tegulae et une pilette d'hypocauste.

23 - DINGE-GUIPEL, La Ville Morin, parcelles 368,367,388,390 et 391, section A2 (GUIPEL) et parcelles 903,902,905 et 906, section F3 (DINGE) - Important site gallo-romain - Ce site a fourni un nombre impressionnant de tegulae et d'imbrices, surtout en 368, 390 et 391. 120 échantillons ont été ainsi collectés pour une étude archéomagnétique. On y a aussi recueilli des tessons de céramique sigillée et des fragments de poteries communes, bien gallo-romaines. Lors d'une prospection aérienne, en 1979, on a pu relever en 367 le plan d'une partie du bâtiment gallo-romain.

24 - DOL de Bretagne, L'orme, parcelles 117, 118 et 119, section AX - Gisement gallo-romain - Surtout en 117 et 118, on a noté la présence de tegulae et de tessons. Une pollution par des apports post-médiévaux s'est produite en surface.

25 - DOL de Bretagne, Bouillanta, parcelle 101, section AT - Gisement gallo-romain - On y a noté la présence de nombreuses tegulae, de trois fragments de céramique sigillée, de scories et de tessons divers. Dans la zone délimitée par un pointillé, on trouve les restes d'une ancienne maison, post-médiévale.

26 - DOL de Bretagne, La Haie, parcelles 91 et 139, section AV - Gisement gallo-romain - Ce site n'est pas à confondre avec celui des Haies, autre lieu dit voisin, mentionné par P.BANEAT. Le présent site se trouve à proximité immédiate de la voie romaine Corseul-Avranches. Dans ces parcelles, surtout en 139, on a recueilli des tegulae, des imbrices, des pilettes d'hypocauste, des pierres, dont certaines taillées, et des tessons divers.

27 - DOL de Bretagne, Le Grand Pont Géroard, parcelle 94, section AP - Gisement gallo-romain - Sur ce gisement implanté à proximité immédiate de la voie romaine Corseul-Avranches, on a noté la présence de tegulae, très fragmentées, de pierres, de scories de fer et d'un fragment de céramique sigillée (III^e siècle environ).

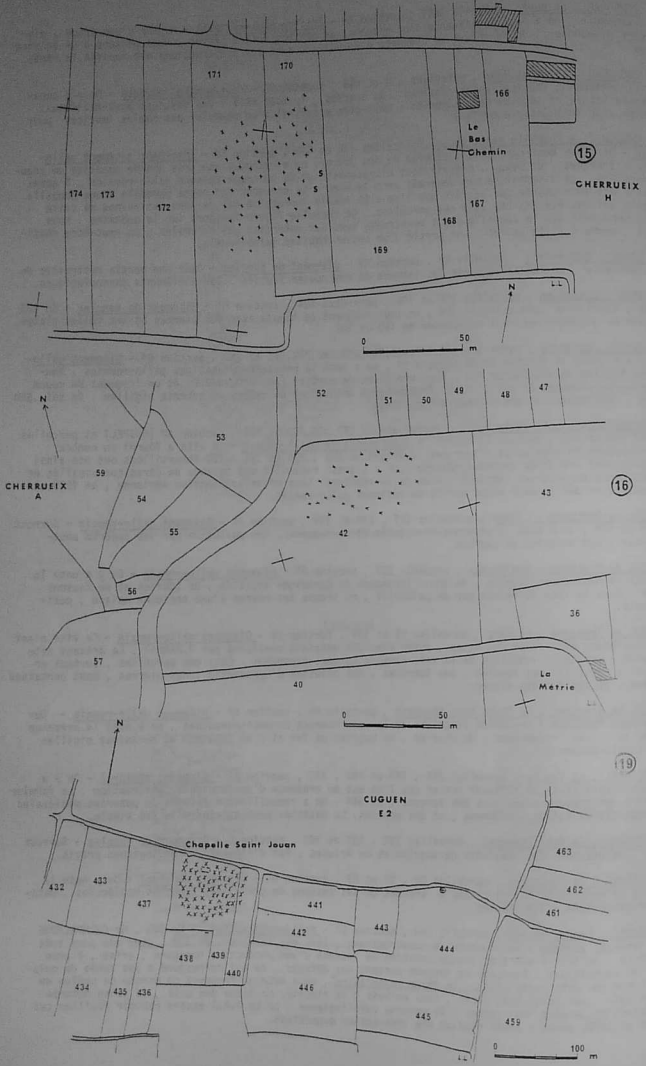
28 - EPINIAC, La Touche, parcelles 344, 345 et 446, 342, section A2 - Gisement médiéval - On y a retrouvé divers vestiges laissant penser que l'on est en présence d'une ancienne construction. Le fermier rencontre des substructions lors des labours, en 344. On a recueilli des tessons de poteries médiévales des fragments de tuiles, informes, et des scories. La datation peut atteindre le XV^e siècle.

29 - EPINIAC, Le Petit Souchal, parcelles 322, 327 et 328, section C - Gisement de tegulae - Surtout en 328, on retrouve des fragments de tegulae et de briques. Pas d'éléments chronologiques précis.

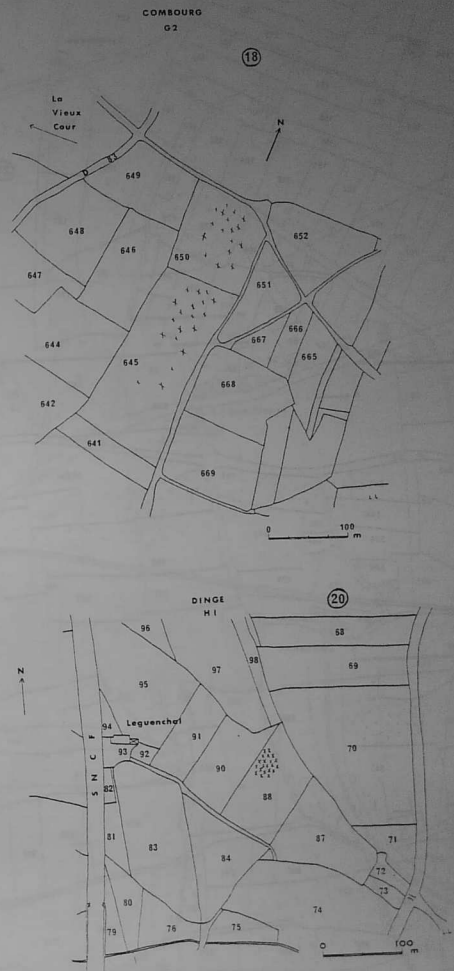
30 - EPINIAC, La Morandais, parcelles 92, 95 et 97, section D1 - Gisement médiéval - On y note la présence de nombreuses tuiles plates à crochet et des tessons de céramiques communes médiévales. Datation probable XIV^e - XV^e siècles.

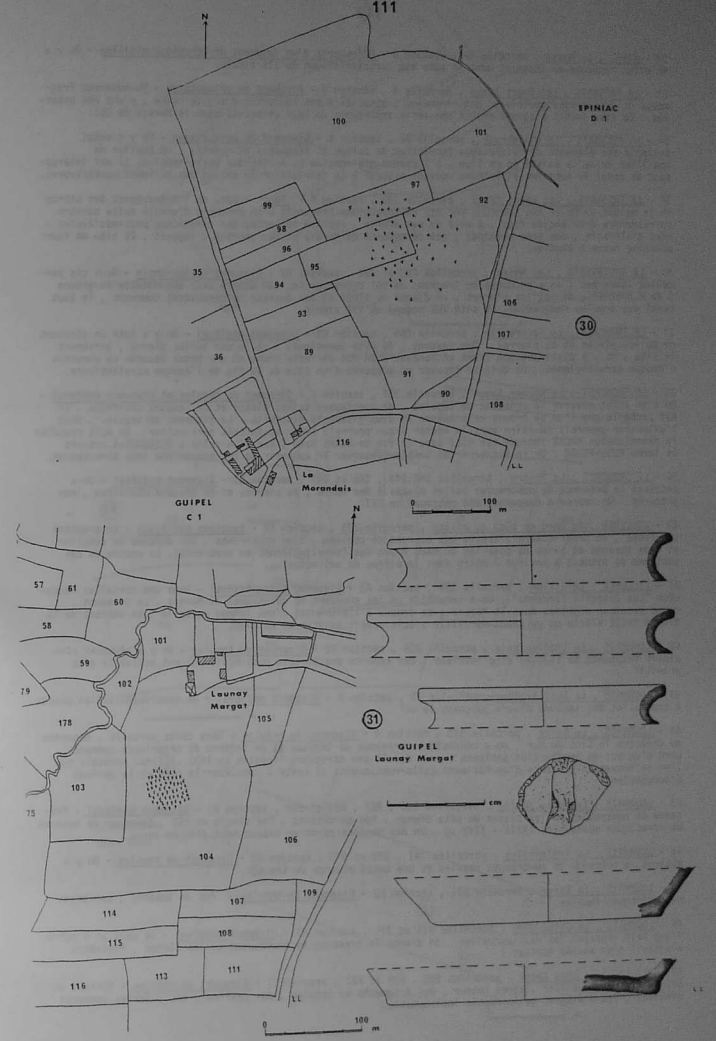
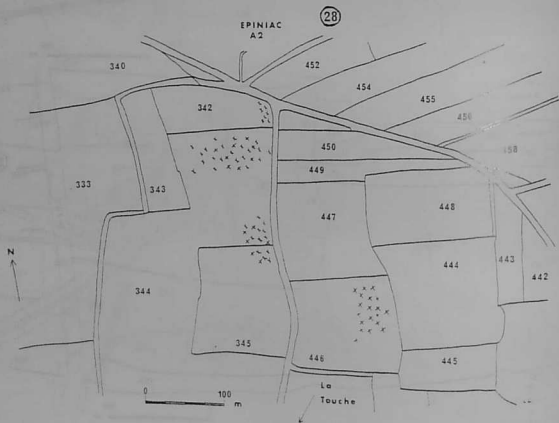
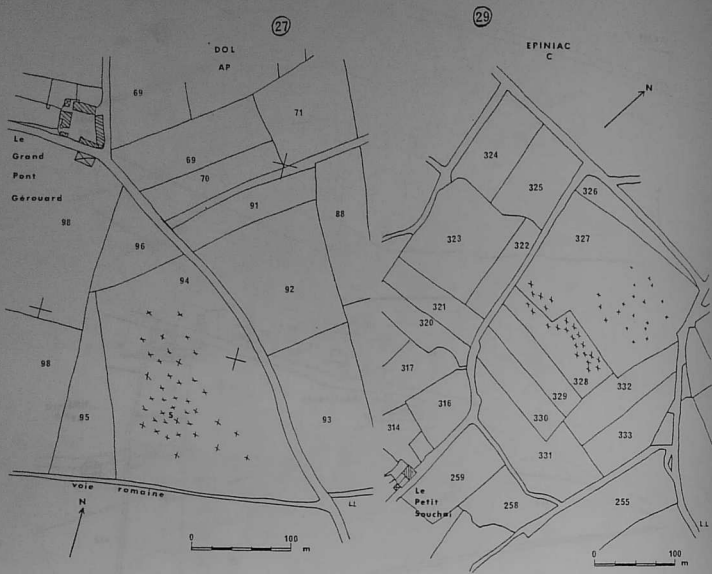
31 - GUIPEL, Launay Martat, parcelle 104, section C1 - Atelier de potier - En 103, M^r CHAMPALAUNE avait remarqué autrefois la présence de substructions, lors des labours. En 104, dans une zone très restreinte, on trouve une très grande quantité de tessons d'une production homogène, grise, à gros grains de dégraisant. Beaucoup de tessons portent des défauts, ce qui correspond à des ratés de cuisson. Outre ces pots globulaires, la forme majoritaire, on a noté un fragment de manche de peñon en la même pâte. Les fonds sont plats, tous enlevés à la ficelle. La forme des cols, la panse décorée et l'aspect de la pâte font penser à la poterie carolingienne. Le Ce.R.A. espère pouvoir fouiller cet atelier en 1979, après y avoir réalisé une prospection magnétique.

106

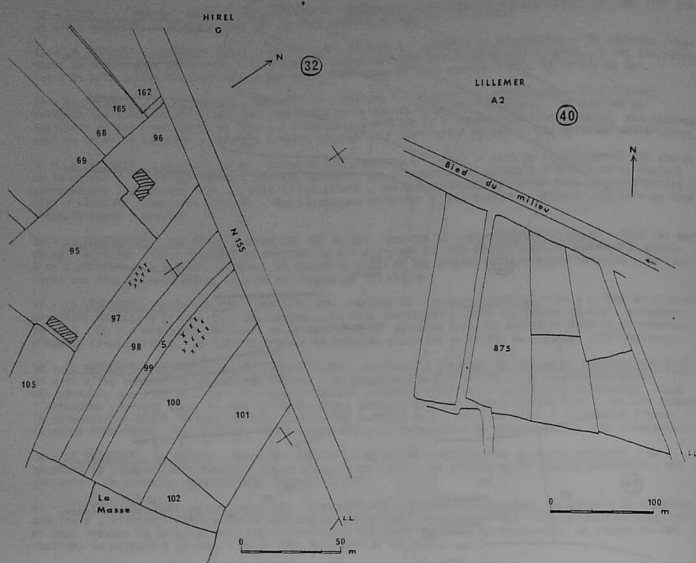


107

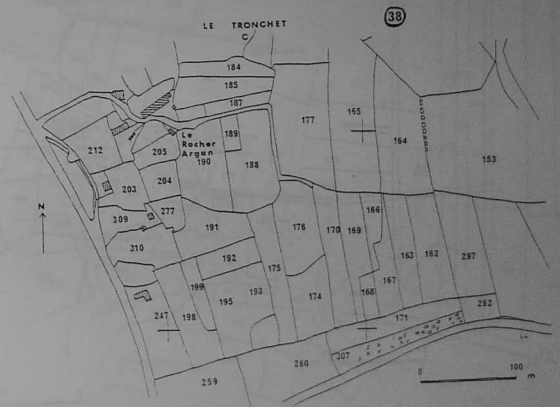
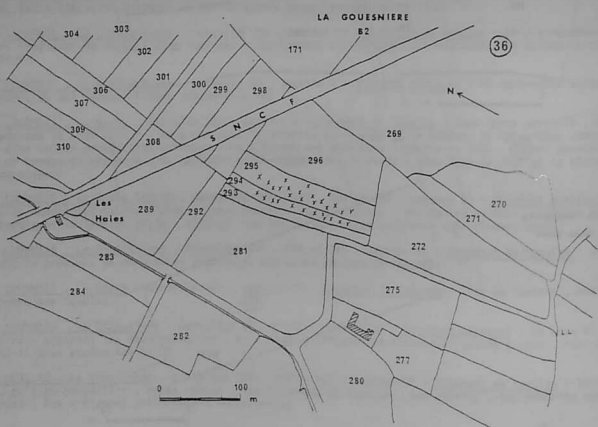
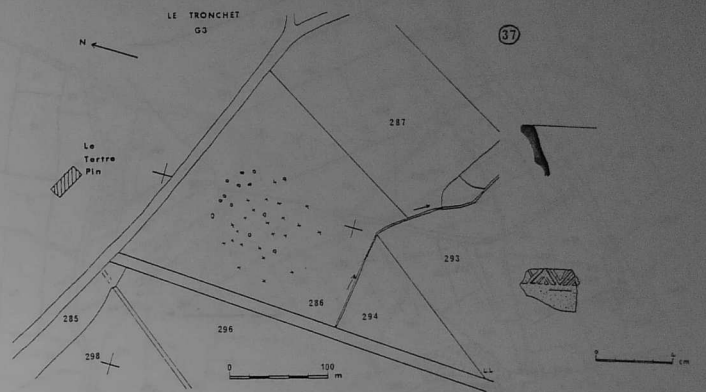




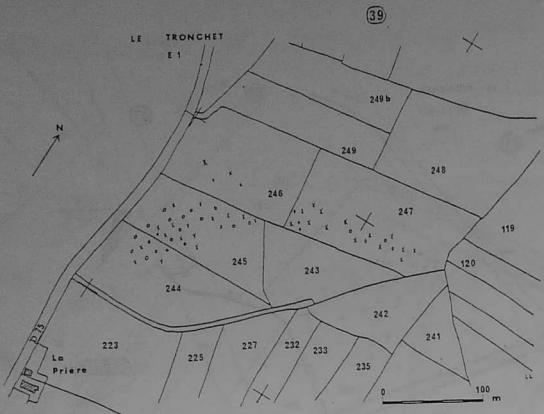
114



115

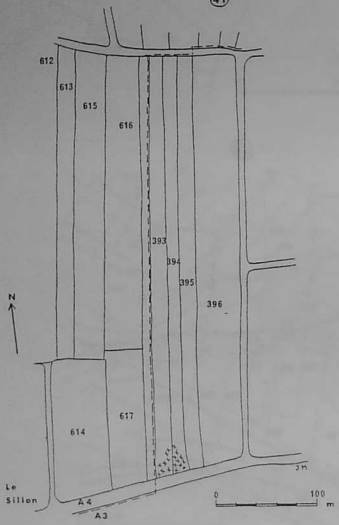


116



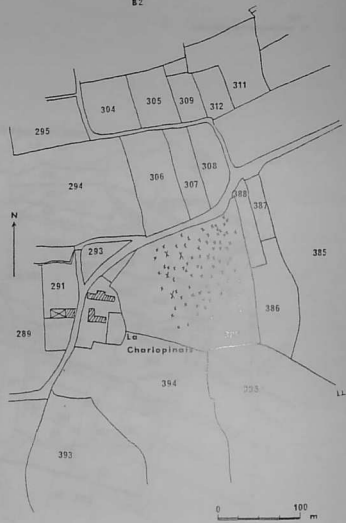
LILLEMER

(41)



LOURMAIS B2

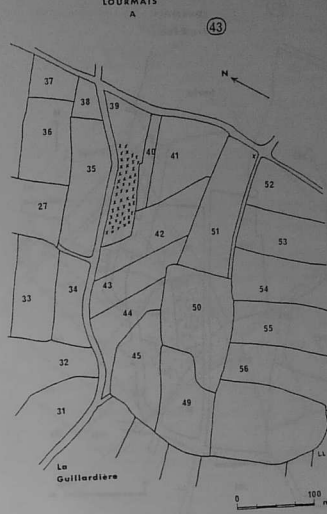
(42)



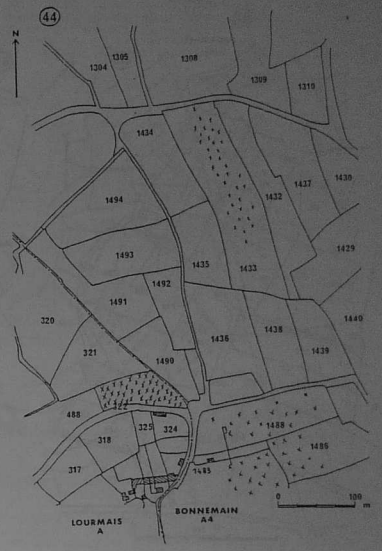
117

LOURMAIS A

(43)

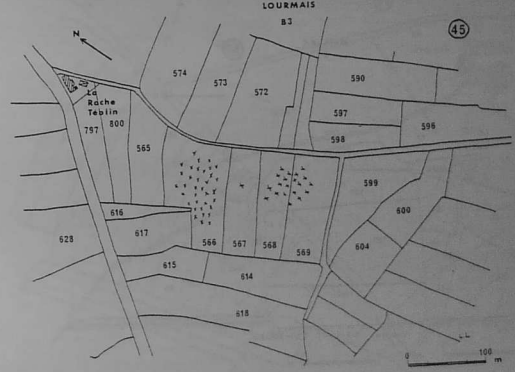


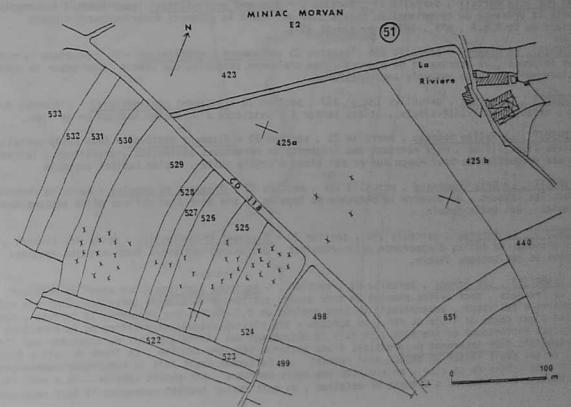
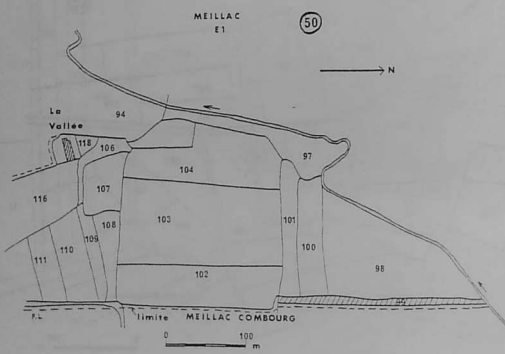
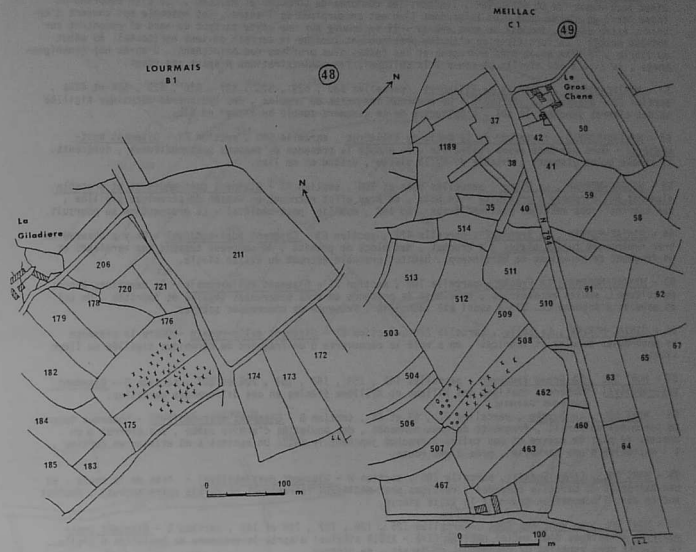
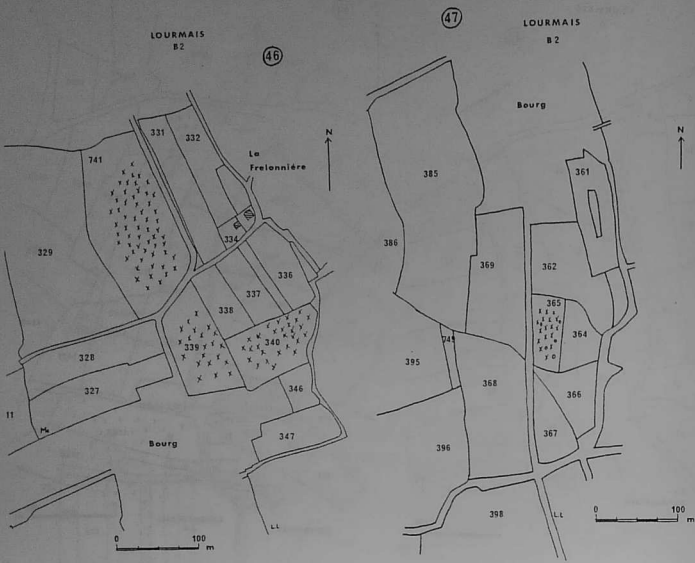
(44)



LOURMAIS B3

(45)





50 - MEILLAC, parcelle 99, section E1 - Fortifications de terre - P. LANS nous a signalé des fortifications dites localement "de DU GUESCLIN", limitant les communes de COMBOURG et MEILLAC. Le site comprend un fossé bordé de chaque côté d'un talus dont l'un est en surplomb de l'autre. Cet ensemble est couvert d'un bois, assez dense, composé de gros arbres. Il se trouve sur une pente partant du nord et remontant sur 250-300 mètres. La fortification s'arrête pratiquement lorsque le terrain devient horizontal. Au début du siècle, le site était bien entretenu et les fossés plus profonds que maintenant. D'après nos renseignements, le site a été nivelé et rendu à la culture, les administrations n'ayant pas réagi.

51 - MINIAC-MORVAN, La Croix de Villebrat, parcelles 530, 529, 528, 527, 526, 525, 524 et 425a, section E2 - Gisement gallo-romain - De nombreux fragments de tegulae, des tessons de céramique sigillée et des pierres jonchent le sol. L'épicentre de ce gisement semble se situer en 525.

52 - MINIAC-MORVAN, carrefour de la Croix de Villebrat, parcelle 640, section E2 - Gisement post-médiéval - Dans une zone assez restreinte, on a noté la présence de tessons post-médiévaux, cohérents. Il semble qu'un gisement, datable du XVIII^e siècle, existe en ce lieu.

53 - MINIAC-MORVAN, La Vinne, parcelles 586a et 588, section F3 - Gisement post-médiéval et probable gisement gallo-romain à proximité - En 586a, on a en effet retrouvé un tesson de céramique sigillée, des scories, des vestiges post-médiévaux. En 588, mobilier post-médiéval. La prospection se poursuit.

54 - MINIAC-MORVAN, Le Breginal, parcelle 427, section H3 - Gisement post-médiéval - On y a observé de très nombreuses tuiles plates, à crochet, des blocs de granite, de nombreux tessons non vernissés et un fragment de céramique de Martincamp. Habitat probable détruit du XVIII^e siècle.

55 - MINIAC-MORVAN, La Frèche, parcelle 188, section B1 - Gisement gallo-romain - En certaines bandes de culture, seules accessibles, on a noté la présence de très nombreuses tegulae et imbrices. Un col de gobelet d'Argonne Ch. 333 a aussi été identifié. Présence de nombreuses scories.

56 - MINIAC-MORVAN, La Salle, parcelle 220, section B1 - Gisement gallo-romain - Outre la présence de nombreuses tegulae et imbrices, on a noté la découverte d'un fragment de céramique sigillée du II^e siècle.

57 - MONT DOL, Le Grand Vaudemer, parcelles 149, 159, 160, 161, 206 et 207, section D - Gisement post-médiéval - Nombreux vestiges des XVII^e et XVIII^e siècles en ces différentes parcelles.

58 - MONT DOL, La Duchée, parcelles 61, 63 et 64, section G - Gisement post-médiéval - Nombreux tessons de céramique du Marais, fragments de grès normands, des boulettes d'argile cuite, des pierres, un morceau de plat de cuivre et des tuiles à crochet jonchent le sol. Un habitat a dû exister en ce lieu, à l'extrémité d'une parcelle, près d'une route.

59 - MONT DOL, La Hélaudais, parcelle 100, section H - Gisement post-médiéval - Près de la route, en une extrémité de parcelle allongée, vestiges post-médiévaux (céramiques du Marais entre autres). Habitat ancien dont l'occupation couvrait le XVIII^e siècle.

60 - MONT DOL, Le Pont aux Roux, parcelles 125, 126, 127, 139 et 142, section G - Gisement post-médiéval - vestiges d'un ancien habitat (XV^e - XVIII^e siècles) d'après la présence de boulettes d'argile, de tessons dont certains de céramiques du Marais, de pierres.

61 - MONT DOL, Le Portail, parcelle 12, section J - Gisement post-médiéval (complément d'information) - On y a noté la présence de céramiques du Marais, ce qui étend le gisement antérieurement signalé (Cf Dossiers du Ce.R.A.A. n°6, 1978, p. 115 et 117).

62 - PLERGUER, Le Mezerv, parcelle 635, section C3 - Gisement archéologique - On y constate la présence de tuiles informes, de scories et de pierres. Pas d'élément chronologique précis pour dater la période de fonctionnement de cette probable ancienne forge.

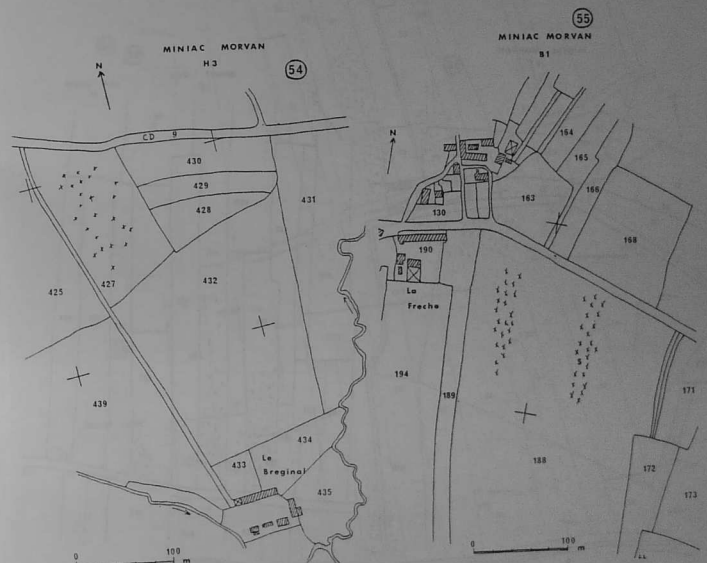
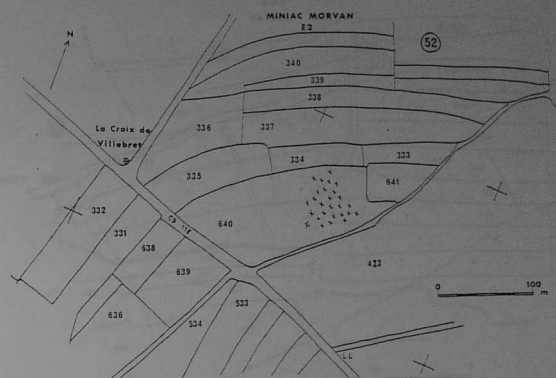
63 - PLEURTUIT, Le Martav, parcelles 136 et 137, section Z0 - Gisement post-médiéval - L'étendue des vestiges, datables du XVIII^e siècle, laisse penser à l'existence d'un ancien habitat en ce lieu.

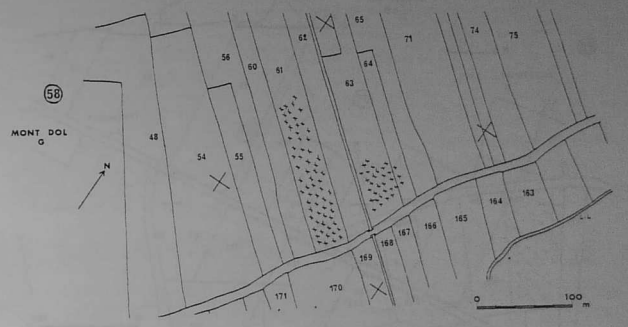
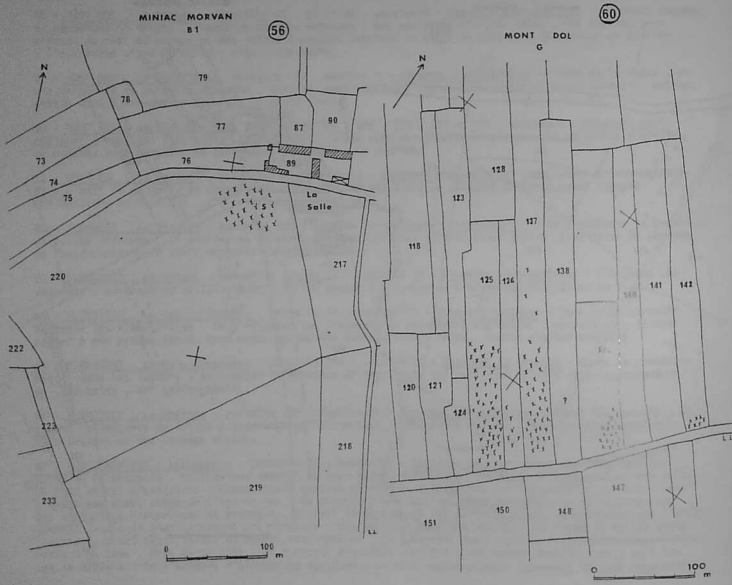
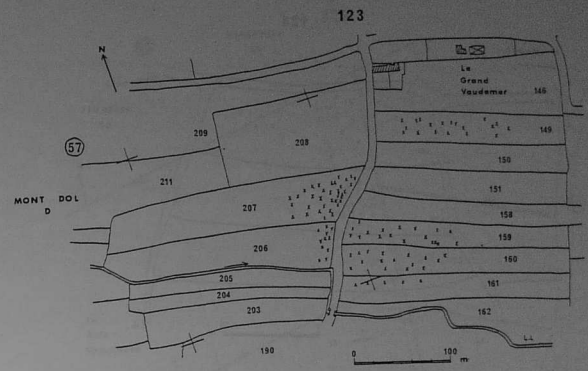
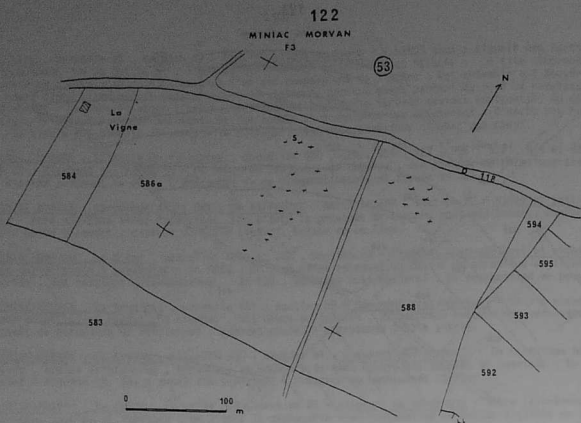
64 - PLEURTUIT, La Vallée Rondeau, parcelle 73, section ZD - Gisement médiéval - Dans cette parcelle dénommée les Vieux Villies, on a retrouvé des fragments de céramiques médiévales, grossières, faisant penser à une production du Haut Moyen Age et des blocs d'argile cuite. Ancien habitat présumé.

65 - PLEURTUIT, Le Bois Chauchard, parcelle 18a, section ZC - Gisement de tegulae - Après le remembrement, dans les labours, on observe la présence de tegulae en une zone bien définie et de tessons dont un, au moins, est gallo-romain.

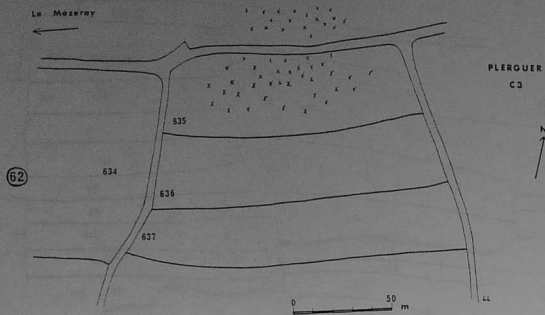
66 - PLEURTUIT, La Perrine, parcelle 190, section ZD - Gisement archéologique - Après les labours, on a noté la présence de tuiles d'apparence gallo-romaines, de tessons médiévaux dont certains semblent carolingiens et des tessons divers.

67 - BOZ LANDRIEUX, Les Burons, parcelle 61, section L - Ancienne carrière - Sur appel de Monsieur MEURY de La Fresnais, nous avons examiné un trou apparu subitement dans cette parcelle. Sous une voûte de 0,80 mètres d'épaisseur, apparaissait un trou profond de 2,20 mètres par rapport à la surface. Dans l'hypothèse d'une cache de l'Age du fer, un sondage a été réalisé avec l'autorisation de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne. En fait le décapement des parois a permis de constater que l'effondrement résultait d'un tassement des remblais d'une ancienne carrière comblée. Le front de taille était concave, ce qui avait laissé un espace sans remblai. Le tassement avait fait le reste pour donner l'apparence d'un trou. Près de ce site, on a visité une autre carrière, non encore comblée; on y voit les tas de déblais. En l'absence d'élément de datation, on doit rester prudent cependant il faut remarquer



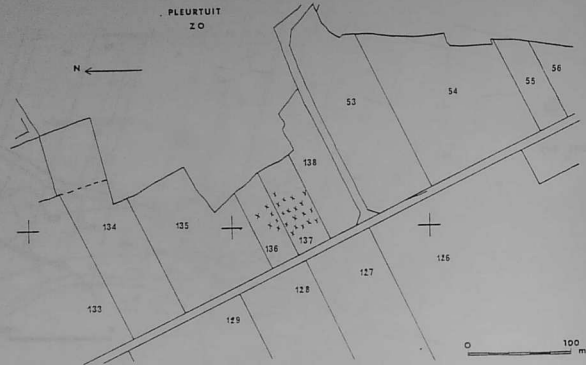


124



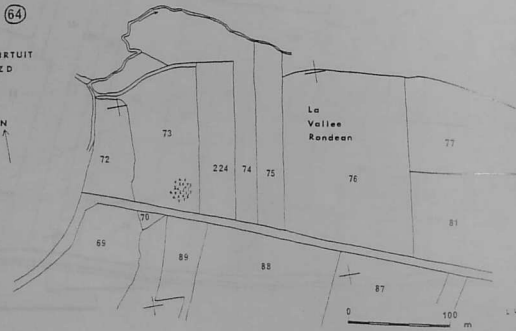
62

PLEURUIT ZC

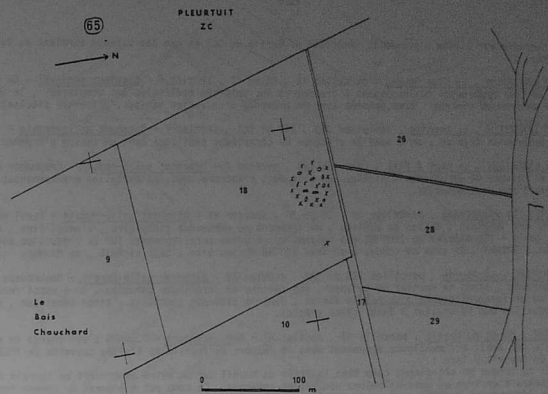


64

PLEURUIT ZD



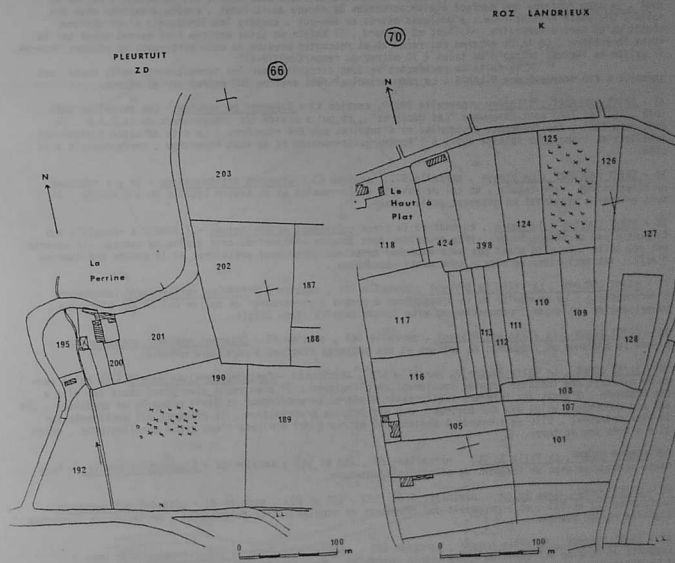
125



65

PLEURUIT ZC

ROZ LANDRIEUX K



66

PLEURUIT ZD

70

que la carrière est située à proximité immédiate du Marais de Dol et que des bateaux auraient pu évacuer les pierres.

68 - ROZ LANDRIEUX, Le Clos Bouvat, parcelles 45, 46 et 47, section F - Gisement médiéval - On y a observé de très nombreuses tuiles plates à crochet et des poteries médiévales non vernissées, le tout parmi de nombreuses pierres. Nous pensons être en présence d'un ancien habitat. (XIV^e-XV^e siècles).

69 - ROZ LANDRIEUX, Le Domaine, parcelles 159, 160 et 161, section K - Gisement gallo-romain - Parmi de très nombreuses tegulae, on a noté la présence de céramiques sigillées dont un tesson d'Argonne.

70 - ROZ LANDRIEUX, Le Haut à Plat, parcelle 125, section K - Gisement gallo-romain - Fragments de tegulae et tessons de céramiques sigillées. Le site doit s'étendre sous les parcelles environnantes, actuellement non prospectables.

71 - TRANS, La Besnardais, parcelles 28, 29 et 30, section A1 - Gisement gallo-romain - Parmi des tegulae et des imbrices, dalles de schiste, un fragment de céramique globulaire, à paroi fine, métallisée (environ I^{er} s - II^e siècles ap J.C) et des tessons de poteries carolingiennes (cf la production des Mardrelles à TRANS). Ce site se trouve à environ 900 mètres du site, déjà signalé, de Monnoy.

72 - TREMEHEUC, La Favrie, parcelles 325 et 328, section A2 - Gisement gallo-romain - Nombreuses tegulae et imbrices, blocs de mortier de tuileau, des tessons de céramiques communes. On a aussi recueilli sur ce site un tesson, décoré d'un boudin digité, dont la pâte est semblable, sinon identique, à celle de la production des Mardrelles à TRANS (X^eme siècle).

73 - TRESSE, Forêt du Mesnil, parcelle 39, section A1 - Retranchement - P.LANOS s'est chargé de retrouver le site qui avait été mentionné vaguement dans le rapport de fouille de l'allée couverte de TRESSE (1936). On pouvait y lire :

" Il se trouve un soi-disant camp dans la forêt du Mesnil sur un autre contrefort de terrain élevé à une distance d'environ un demi-kilomètre de l'allée couverte. Ce camp est à l'ouest du chemin forestier conduisant directement du Château vers le sud, juste avant d'arriver au deuxième rond point dans l'angle de la section n°20 de la forêt. C'est un terrassement rectangulaire faisant face nord-nord-est-sud-sud-ouest. Là où ils sont intacts, et en mesurant du fond du fossé extérieur, les talus ont 3 mètres de haut. Le camp renferme une surface élevée au dessus du niveau de la forêt, presque à hauteur même des talus. Une butte artificielle, à quelques mètres au sud-est, suggère les fondements d'une bâtisse plutôt qu'un tertre funéraire. A l'est et au nord, il existe un talus externe bien marqué coupé par la route forestière. Ce talus externe est recourbé et rencontre presque le coin nord-ouest du rempart interne. Il existe de légères traces d'un talus à 10 mètres du rempart médiéval".

A la suite de recherches rendues difficiles par les terrassements de la route, cet ensemble a été retrouvé par P.LANOS. Le camp principal fait environ 100 mètres sur 50 mètres.

74 - SAINT BROLDRE, L'Epiny, parcelle 1065, section A3 - Gisement de tegulae - Les parcelles 1059, 1048, 1047 et 1046 sont dénommées "Les Mézières", ce qui a attiré les prospecteurs du Ce.R.A.A. En fait dans 1065, des fragments de tegulae et d'imbrices ont été récupérés. Ce site se situe à proximité immédiate de l'ancienne falaise qui, à l'époque gallo-romaine et au Haut Moyen Age, correspondait à la côte.

75 - SAINT BROLDRE, Le Dinave, parcelle 971, section C3 - Gisement archéologique - On y a retrouvé un silex taillé, une tegula, un col de poterie gallo-romaine et un tesson datable du XV^e siècle. Il doit exister à proximité un gisement gallo-romain.

76 - SAINT COULOMB, Le Lupin, en haut de la grève - Gisement archéologique - Y.DONGUY a recueilli les tessons d'une céramique rouge, très grossière dont la pâte contient de gros grains de quartz. La poterie est peu cuite. La pâte n'est pas sans rappeler certaines céramiques grossières de la couche pré-romaine d'ALET; les inclusions de mica y sont aussi abondantes.

77 - SAINT COULOMB, La Ville Es Offrans, parcelle 157, section 5 - Edifice gallo-romain (complément d'information) - La poursuite de la prospection a permis d'y retrouver un col de bol Ch 320 d'Argonne, permettant de prolonger l'occupation du site jusque dans le IV^eme siècle.

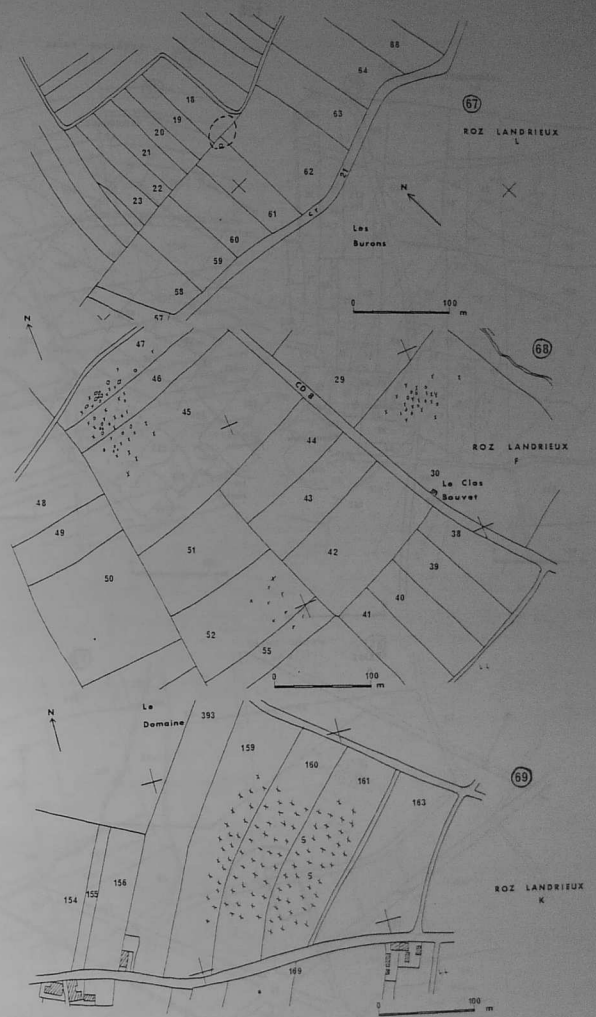
78 - SAINT JOUAN, La Ville aux Dizeaux, parcelle 449, section A3 - Gisement médiéval possible - On y a noté la présence de fragments de briques et des poteries diverses à caractère médiéval.

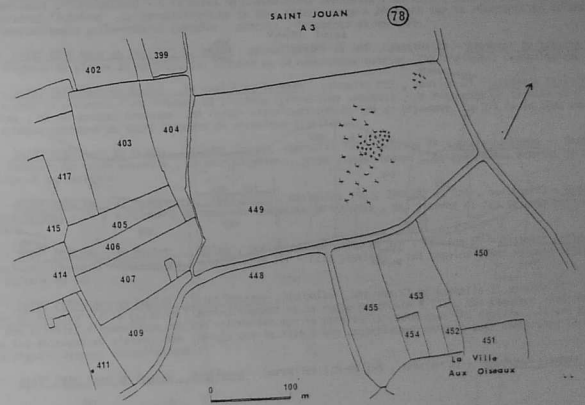
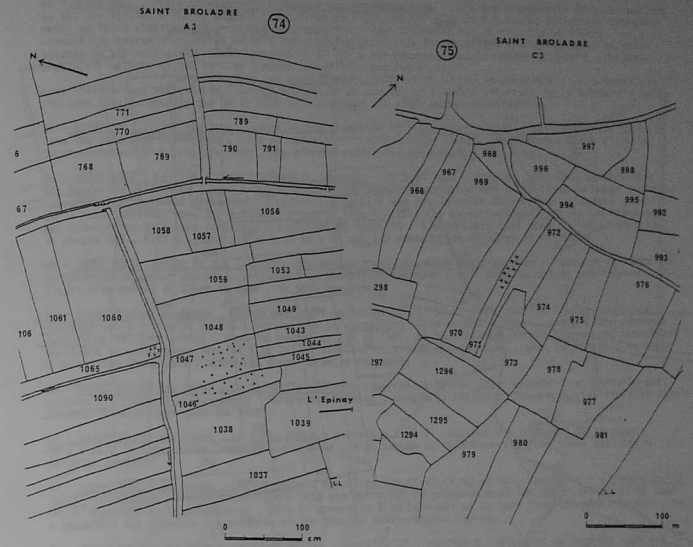
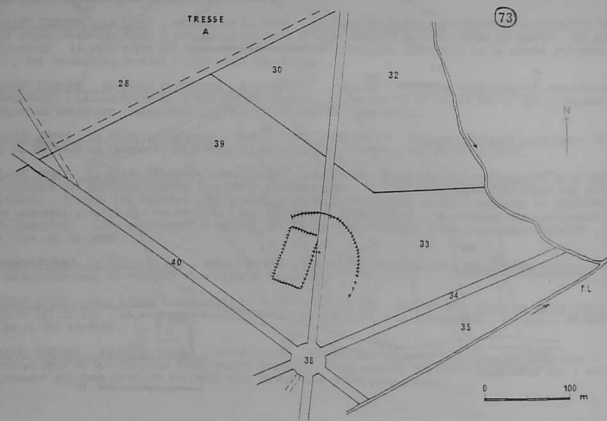
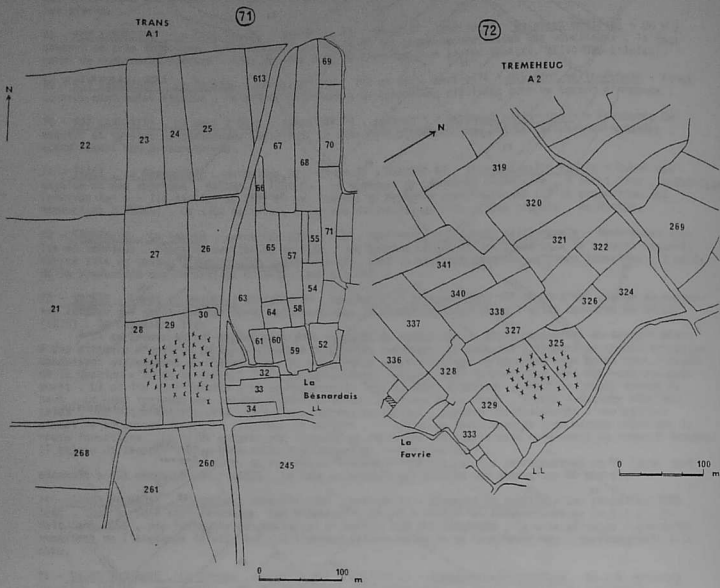
79 - SAINT JOUAN, La Motte Roussel, parcelle 372, section B3 - Fontaine carolingienne - En cette parcelle existait une fontaine réputée localement carolingienne. Il n'en reste plus grand chose car elle a été bétonnée. D'après les fermiers, elle avait 8 mètres de profondeur et était entourée de vanitiers. Ils ont été emportés, voici dix ans environ, par des amis du propriétaire. Sa présence est mentionnée sur le plan cadastral. Elle se trouvait à environ 300 mètres à vol d'oiseau d'une croix carolingienne, volée il y a très peu de temps.

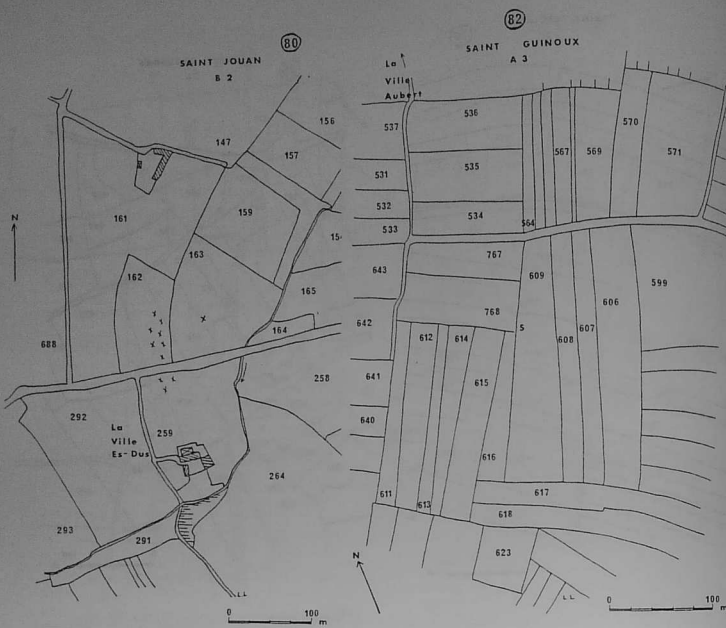
80 - SAINT JOUAN, La Ville Es Dus, parcelles 162, 163 et 259, section B2 - Gisement de tegulae - Fragments de tegulae avec un fragment de pillette d'hypocauste.

81 - SAINT JOUAN, Beau Seïour, parcelles 519, 520, 522 et 523, section B3 - Gisement gallo-romain - Surtout en 522 et 523, on a recueilli des fragments de tegulae, très fragmentées, un tesson de céramique sigillée et des pierres.

82 - SAINT GUINOUX, La Ville Aubert, parcelle 609, section A3 - Poterie gallo-romaine - On nous a rapporté un fond de bol sigillée (III^e siècle probable). Nous pensons que cette découverte est à relier à un gisement proche, mais les prairies nous gênent dans notre prospection.



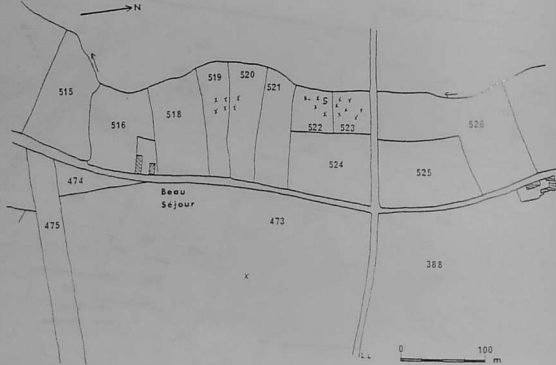




SAINT JOUAN

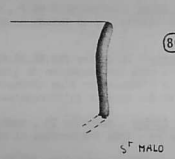
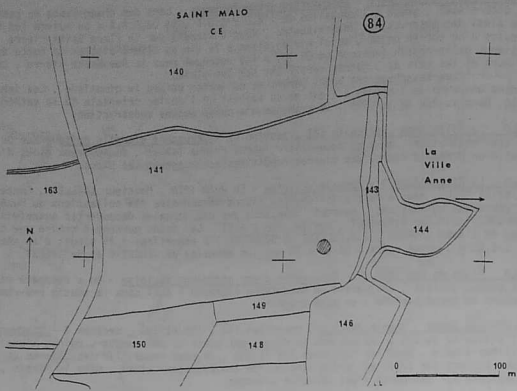
B 3

(81)



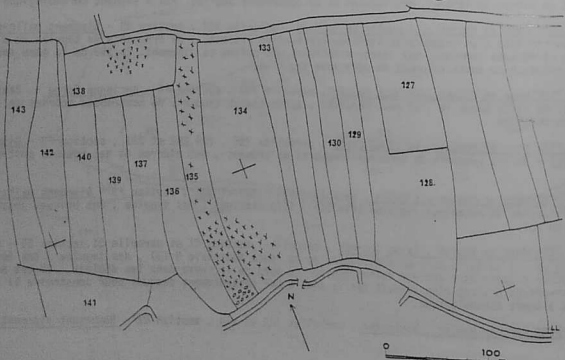
- 83 - SAINT MALO, Place Saint Pierre - Découvertes archéologiques - Lors des changements de canalisations de gaz sur la Cité d'Alet, grâce à l'amabilité de l'E.D.F.G.D.F., le Ce.R.A.A. a pu suivre les terrassements et faire ainsi des observations intéressantes. Tout d'abord, sur la Place Saint Pierre, on a observé les restes d'un ancien puits, celui mis en place à la fin du XII^{ème} siècle. La suite du sol bétonné du bâtiment gallo-romain (observé en EF 12) a été retrouvée sous la Rue Saint Pierre. On peut prolonger les murs et les sols de 3 mètres vers l'est sur les plans.
- Les tranchées ont aussi permis de délimiter un peu le cimetière. Les inhumations sont limitées dans une zone de 7 mètres à l'est et au sud-est de l'abside orientale de la cathédrale de la fin XI^{ème} siècle. Dans la Rue de la Cité, la tranchée n'a coupé aucune construction.
- 84 - SAINT MALO, La Ville Anne, parcelle 141, section CE - Structure d'argile cuite (four de potier?) - Dans une zone très restreinte, on a pu recueillir, après chaque labour, de nombreux blocs d'argile cuite provenant d'un probable four. Des pierres rubéfiées accompagnent ces blocs.
- 85 - SAINT MALO, La Cité d'Alet? - Monnaie gauloise - En Juin 1978, Monsieur LAILLER, Conservateur des Musées de SAINT MALO, nous a confié différentes pièces de monnaies des collections du Musée. L'une, provenant des anciennes collections, pourrait bien être une des monnaies découvertes autrefois, soit par l'Abbé CAMPION, soit par E.RENAULT, sur le site d'ALET. Les dates portent à croire que c'est une des trouvailles de l'Abbé CAMPION. J.B.COLBERT DE BEAULIEU l'a expertisée: il s'agit d'un statère de la classe III, 6,62 g, mêmes coins D 34 et R 34 que les monnaies de JERSEY-6 et de TREBRY.
- 86 - SAINT MALO, Plage de Bon Secours - Découverte d'une céramique gauloise - On a récupéré et identifié un intéressant tesson gaulois, analogue à un exemplaire retrouvé à ALET dans la couche pré-romaine. Il s'agit d'un rebord de coupe carénée, de pâte brunâtre.
- 87 - SAINT MELOIR des Ondes, Chemin des Dis, parcelles 134, 135 et 138, section K - Gisement post-médiéval - A l'extrémité de 135, les anciens se rappellent avoir vu des murs, ruines d'une ancienne demeure du XVIII^{ème} siècle. Dans les parcelles 135 et 136, on peut recueillir des tessons de céramiques du Marais et des tessons des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. On trouve encore ainsi, dans le Marais, la trace d'un habitat implanté à l'extrémité d'une parcelle allongée.
- 88 - SAINT MELOIR des Ondes, La Grande Couaillerie, parcelles 223 et 224, section F et parcelle 137, section H - Gisement gallo-romain - Nombreux tegulae, en 224 un tesson de céramique sigillée (II^{ème} siècle), tessons de céramiques communes aussi.
- 89 - SAINT MELOIR des Ondes, La Ville Baque, parcelles 6 et 7, section W - Gisement gallo-romain - On y a noté la présence de fragments de tegulae, d'un tesson de céramique sigillée et de tessons de poteries communes.
- 90 - SAINT MELOIR des Ondes, La Tréquerie, parcelles 193,45,46,47,48 et 49, section R - Gisement gallo-romain (complément d'information) - On a noté une extension du gisement dans les parcelles 45 et 46 lors de la poursuite de la prospection. On a l'impression d'un bâtiment en U. Dans les sillons de labour, on a recueilli des pilettes d'hypocauste et des tessons gallo-romains variés.
- 91 - SAINT MELOIR des Ondes, La Ville Gilles, parcelle 29, section P - Gisement de tegulae - On y a recueilli de nombreux fragments de tegulae, très fragmentées et très roulées. Pas d'autre mobilier.
- 92 - SAINT PERE Marc en Poulet, Les Castillons, parcelles 382 et 381, section A4 - Gisement gallo-romain (complément d'information) - A la suite de prospections aériennes, en 1976, nous avons signalé des structures linéaires. La surveillance de la zone intéressante a débouché sur la récupération de vestiges indiscutablement gallo-romains (tegulae, pierres, fragments de marbre).
- 93 - SAINT PERE Marc en Poulet, Le Bosca, parcelles 167 et 169, section A3 - Gisement de tegulae - Un fragment de plaque de marbre, des tegulae et de nombreuses scories. Pas d'élément chronologique précis.
- 94 - SAINT PERE Marc en Poulet, Le moulin de la Mara, parcelle 423, section D3 - Gisement gallo-romain - On a noté la présence d'un fragment de sigillée (production précoce), de fragments de tegulae et d'imbrices, de céramiques communes. Des rejets ultérieurs ont pollué ce gisement. En 399 de la même section on a aussi retrouvé un autre fragment de céramique sigillée.
- 95 - SAINT PERE Marc en Poulet, Le Haut Chemin, parcelle 790, section F4 - Ancienne Forge - Dans l'angle nord-est de cette parcelle, on peut observer, après chaque labour, de nombreuses scories de fer. Pas d'élément de datation.
- 96 - SAINT PERE Marc en Poulet, La Lande Grêle, parcelles 286, 290,282 et 281, section F3 - Gisement post-médiéval - On y a récupéré de nombreux fragments de briques, des pierres et des tessons post-médiévaux divers.
- 97 - SAINT PERE Marc en Poulet, L'Epine, parcelles 379, 380 et 385, section F3 - Gisement gallo-romain - Plusieurs fragments de céramique sigillée (fin II^{ème} - III^{ème} siècles), des tegulae, des briques jonchent la surface du sol.
- 98 - SAINT PERE Marc en Poulet, Saint Georges, parcelle 1, section C1 et parcelle 21, section E1 - Gisement de tegulae - A la suite de l'agrandissement de la route Nationale N 137, des tegulae, des imbrices et des pilettes d'hypocauste ont été retrouvées sur le bord de la route dans les déblais. Il est surprenant que les entreprises n'aient rien signalé car le site a été probablement détruit pour construire la route. Pas d'autre élément chronologique.
- 99 - SAINT PERE Marc en Poulet, Boulienne, parcelles 139 et 144, section D2 - Important gisement gallo-

132

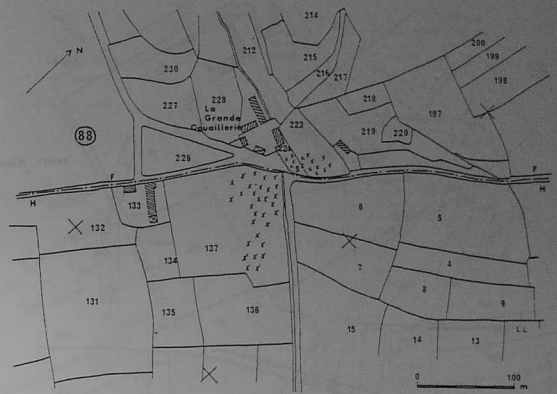


SAINT MELOIR K

87



133

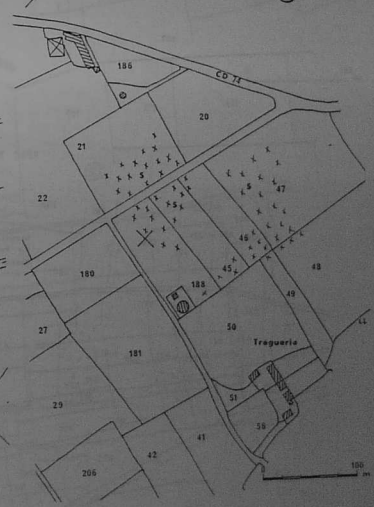


SAINT MELOIR R

89



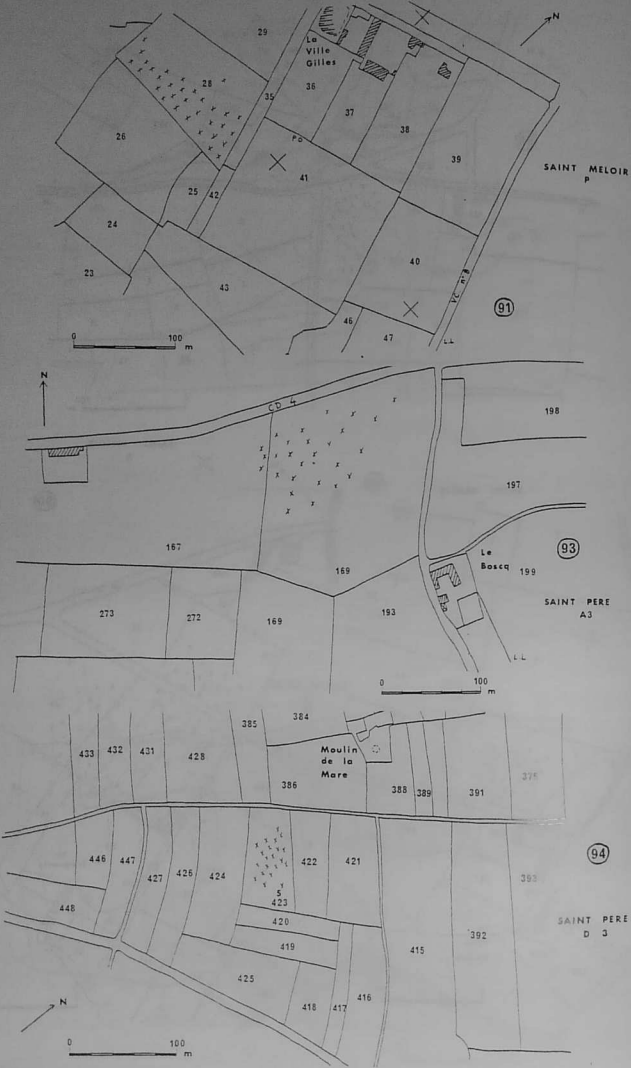
90



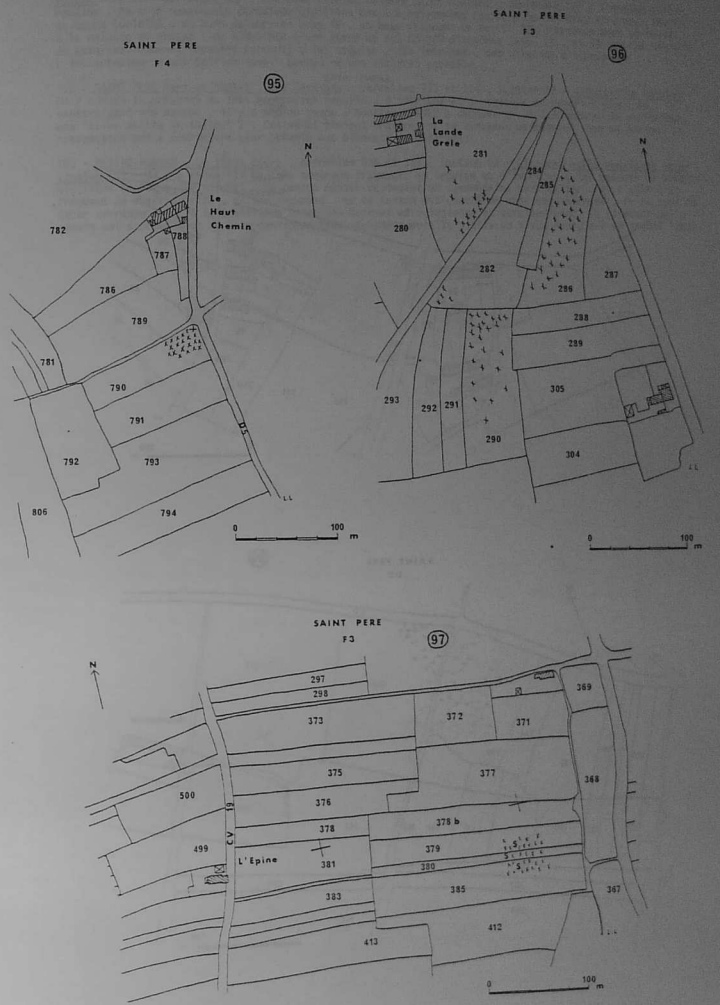
La Ville Bague

Treguerie

134

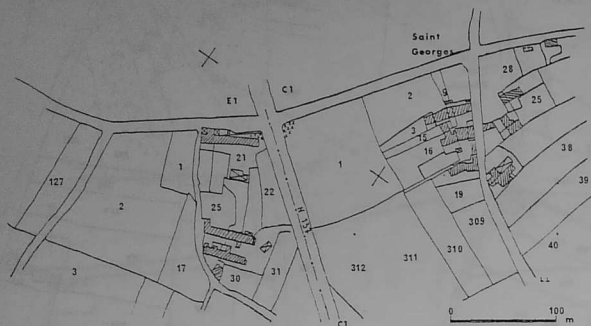


135



SAINT PERE

96



SAINT PERE

D2

99



romain - Ce site est placé sur l'ancienne rive de la Mare Saint Coulban, véritable lac à l'époque gallo-romaine. De très nombreuses céramique sigillées ont été retrouvées (un bord de bol Drag 37, deux lèvres à la molette du groupe 3 de H. HUBENER, uneèvre de bol Ch 320 d'Argonne, etc...), ainsi que des tessons de poteries communes (cruches surtout), des tegulae, des imbrices, des pillettes d'hypocauste L'implantation de cet édifice devait permettre une vie très agréable.

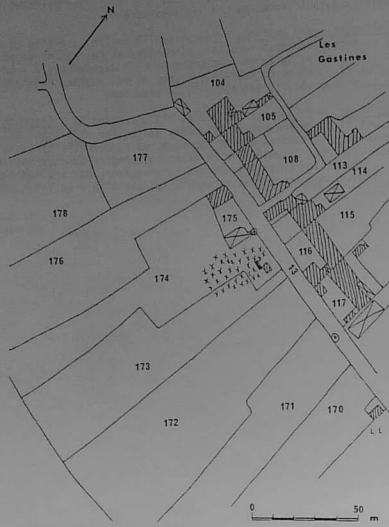
100 - SAINT PERE Marc en Poulet, Les Gastines, parcelles 173 et 174, section F2 - Gisement de tegulae - On y a noté la présence de très nombreuses tegulae, d'imbrices et de tessons de poteries communes. En construisant une maison, il y a peu de temps, Monsieur RAMÉE a découvert, à 1,50 mètres de profondeur, une "allée dallée de tuiles" !. Celles-ci étaient entières et se trouvent maintenant sous un garage. La prospection est à poursuivre pour obtenir des éléments de datation.

101 - MINIAC-MORVAN, Le Vieux Bourg, parcelles 536 et 538, section G3 - Gisement gallo-romain et carolingien (?) - On y a recueilli de très nombreux fragments de tegulae et d'imbrices, des tessons de poteries sigillées (surtout IV^e siècle). Un tesson mérite cependant un commentaire particulier. Il s'agit d'un fragment de poterie grise, un peu rugueuse, or ce tesson est décoré de chevrons inversés. Or ce type de décor correspondrait à la transition entre les époques mérovingienne et carolingienne. Ce gisement gallo-romain est probablement le site mentionné très vaguement au XIX^e siècle au Vieux Bourg par un érudit local.

138

SAINT PERE
F2

(100)



MINIAC MORVAN
G3

(101)

